

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

VULNÉRABILITÉ SOCIALE ET MIGRATION INTÉRIEURE : ÉTUDE  
D'UNE POPULATION DE PERSONNES DÉMUNIES VIVANT À LA RUE

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR  
ANNE-MARIE CHOQUETTE

JANVIER 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier Madame Shirley Roy, professeure au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, qui a assuré la direction de ce mémoire. Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance pour l'encadrement qu'elle m'a offert et à travers lequel j'ai beaucoup appris et avec plaisir.

Au sein de l'équipe du Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI), j'aimerais remercier Madame Carolyne Grimard, coordonnatrice, ainsi que Madame Ghyslaine Thomas, professionnelle, pour leur support.

Mes remerciements vont également à l'organisme Les YMCA du Québec pour sa collaboration à la recherche. En particulier, je souligne la participation active de l'équipe du programme communautaire Premier arrêt à ce projet : Monsieur Henri-Charles Baudot, directeur, Madame Mélanie Richer, coordonnatrice, Madame Sandra Charles, Madame Martine Lapalme-Thibault, Monsieur Charles Goulet et Madame Vanessa Richer, intervenants.

Il importe de souligner que cette recherche a bénéficié de l'appui financier du Ministère des Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada (RHDC) dans le cadre du programme *Initiative des partenariats de lutte contre l'itinérance (IPLI)*.

Mes remerciements vont aussi au Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CRÉMIS), CSSS Jeanne-Mance, pour l'aide financière qui m'a été attribuée en 2009 et en 2010.

Également, il me faut mentionner que cette recherche s'est réalisée grâce à l'aide financière du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) qui m'a été accordée au cours des années 1996-1998, moment où j'ai réalisé ma scolarité de maîtrise.

En terminant, j'aimerais remercier ma famille pour son support dans ce projet.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	vi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I LES PERSONNES DÉMUNIES ET MIGRANTES : UNE QUESTION SOCIALE ET SOCIOLOGIQUE ET DES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES .....	5
1.1. La vulnérabilité sociale des personnes démunies et migrantes .....	5
1.2. Questions de recherche .....	8
1.3. Pour traiter de cette question : une recherche-action.....	10
1.3.1. Lieu de la recherche.....	12
1.3.2. Démarche de la recherche .....	19
CHAPITRE II RÉCITS ET HISTOIRES SINGULIÈRES DES PERSONNES RENCONTRÉES .....	32
2.1. Olivier.....	33
2.2. Maxime .....	34
2.3. Loïc .....	36
2.4. Mathieu.....	37
2.5. Vincent.....	39
2.6. Guy.....	40
2.7. Luc .....	41
2.8. Donald.....	43
2.9. Claude .....	44
2.10. Carole.....	46
2.11. Zach.....	48
CHAPITRE III LE BESOIN D'HABITAT.....	52
3.1. Les formes et les fonctions de l'habitat .....	54
3.1.1. Pour le travail ou les études .....	54

3.1.2. Pour l'hygiène, le repos et le sommeil .....	55
3.1.3. Pour avoir un chez-soi, sortir de la vie à la rue et se rendre invisible.....	56
3.1.4. Le refus des centres d'hébergement .....	57
3.2. L'habitat comme projet.....	58
3.3. Les difficultés à trouver un habitat .....	59
3.3.1. Les difficultés à trouver une ressource d'hébergement.....	59
3.3.2. Les difficultés à trouver une chambre ou un appartement .....	62
CHAPITRE IV	
LES BESOINS CORPORELS DE BASE, DE REVENUS ET DE SOINS DE SANTÉ.....	68
4.1. Les besoins corporels de base .....	68
4.1.1. Se nourrir.....	69
4.1.2. L'hygiène : se laver, laver ses vêtements .....	71
4.1.3. Se reposer et vivre son intimité.....	72
4.1.4. Dormir .....	73
4.1.5. Se vêtir.....	75
4.2. La nécessité des revenus ou comment on assure ses arrières.....	76
4.3. Les soins de santé.....	81
4.3.1. Les besoins à court terme .....	82
4.3.2. Les besoins à long terme .....	83
CHAPITRE V	
LES RAISONS DES DÉPLACEMENTS .....	88
5.1. Pourquoi quitter sa région.....	88
5.2. Pourquoi choisir Montréal.....	92
5.3. Pourquoi se déplacer de ville en ville .....	92
5.4. Pourquoi revenir vers Montréal.....	94
CHAPITRE VI	
ANALYSE DES RÉSULTATS ET DISCUSSION.....	97
6.1. La migration par fuite et/ou éloignement .....	99
6.1.1. Désaffiliation.....	102
6.1.2. Exclusion .....	103
6.2. La migration comme mode de vie.....	105

6.2.1. Aller d'une région à l'autre .....	109
6.2.2. Nomadisme urbain et errance .....	111
CONCLUSION.....	115
RÉFÉRENCES .....	119

## RÉSUMÉ

Ce mémoire a pour but d'étudier le phénomène de la migration intérieure de personnes démunies au Canada. Il s'agit d'une recherche-action construite à partir du terrain et d'une demande du milieu communautaire montréalais. À partir de l'analyse de 21 entretiens effectués avec onze personnes migrantes et démunies, clientes d'une ressource œuvrant en prévention de l'itinérance au centre-ville de Montréal, nous étudions les conditions de migration intérieure qui fragilisent ces personnes. Nous cherchons à décrire leur réalité à leur arrivée à Montréal, alors qu'elles vivent à la rue (parcs ou refuges); les besoins qu'elles ont, les moyens qu'elles ont pour y répondre, les obstacles qui se présentent à elles ainsi que leurs raisons de migration. Ensuite, nous explorons les dimensions plus larges et plus sociologiques de la question de la migration des personnes démunies en inscrivant ces déplacements dans le registre de la vulnérabilité sociale. Nous proposons que la migration des personnes démunies est une illustration de la vulnérabilité sociale et en même temps, nous constatons la capacité d'agir que ces personnes possèdent malgré leur grande fragilité. À partir du constat de leur vulnérabilité, nous essayons de dépasser la dimension descriptive en proposant une lecture empirique de figures de mobilité. Nous dégageons deux figures : la migration par fuite et/ou éloignement et la migration comme mode de vie. Nous montrons que les personnes migrent à l'intérieur du Canada et vers Montréal en recherchant un milieu qui soit plus favorable à leur insertion sociale que celle qu'elles avaient dans leur milieu d'origine. Cependant, nous indiquons que leur vulnérabilité sociale les conduit à vivre à la rue à leur arrivée à Montréal, en marge de la société et qu'elles rencontrent alors des obstacles objectifs et subjectifs pour réaliser leur insertion. Toutefois, malgré cette situation, nous soulignons que ces personnes ne sont pas pour autant dans l'inaction. Elles cherchent des solutions à leurs problèmes et tentent de s'en sortir.

Mots-clés : Migration intérieure, vulnérabilité sociale, agir, itinérance, ressources communautaires.

## INTRODUCTION

Le présent mémoire porte sur la migration intérieure de personnes démunies au Canada. Il s'agit d'une recherche-action construite à partir du terrain et d'une demande du milieu communautaire montréalais.

En mars 2008, le programme communautaire Premier Arrêt lié à l'organisme YMCA du Québec cherche à réfléchir sur son mandat, sa mission et sa clientèle. Cette ressource œuvre à la gare d'autobus de Montréal en plein cœur du centre-ville. L'une de ses priorités est la prévention de l'itinérance chez les personnes migrantes et vulnérables qui arrivent à Montréal. Premier Arrêt travaille à partir d'un kiosque d'information/intervention (sis à la gare) et offre de l'aide et de la référence vers d'autres organismes d'aide. Sa clientèle est diverse. On y trouve des jeunes, des personnes seules et sans ressources, des personnes ayant des problèmes de santé mentale ainsi que des personnes démunies et sans abri.

La direction de la ressource Premier Arrêt cherchait, à partir de données nouvelles à connaître les attentes des personnes accueillies et à alimenter la réflexion avec l'équipe d'intervention afin de revoir et d'adapter au mieux l'intervention auprès des personnes migrantes et démunies. C'est dans ce contexte que nous entrons en scène. Nous avons travaillé pour la ressource Premier arrêt durant près d'un an auparavant. À ce moment, nous avons acquis une connaissance de ses objectifs, de son fonctionnement et de son équipe d'intervenants ainsi que du milieu communautaire avec lequel elle collabore. Cette expérience antérieure nous a désigné comme pouvant mener cette recherche, laquelle a servi de base à notre mémoire de maîtrise. Nous avons, dès lors, convenu avec Premier Arrêt que les données brutes et descriptives feraient l'objet d'un premier rapport remis à la ressource (ce qui fut fait en septembre 2009), que celles-ci seraient reprises, analysées transversalement et qu'elles serviraient de base, dans le cadre d'un traitement différent, à une réflexion plus large sur la question de la migration interne.

Notre objet d'étude porte donc sur le phénomène des personnes migrantes intérieures et démunies au Canada.

Nous entendons par personnes migrantes intérieures : *des personnes qui se déplacent à l'intérieur du Canada, d'une ville (d'un village) à l'autre, d'une province à l'autre, dans le but de s'y établir et qui viennent vers Montréal ou reviennent vers Montréal, dans le cas où elles sont originaires de cette ville. Ces personnes ont migré vers Montréal depuis peu de temps (quelques jours à quelques mois)*<sup>1</sup>.

Les migrations intérieures dont il est question n'ont pas à voir avec celles de personnes aisées voyageant pour des raisons d'affaires, d'études ou de divertissement. Les personnes qui font l'objet de notre étude se déplacent dans des conditions difficiles. Elles ont généralement peu d'argent et vivent à la rue à leur arrivée dans la métropole, c'est-à-dire dans les parcs et dans les refuges.

L'approche choisie pour effectuer cette recherche est celle de la recherche-action. En effet, la demande origine du terrain et la démarche est issue d'une négociation et d'une collaboration avec la ressource.

Notre recherche poursuit l'objectif de fournir certaines dimensions explicatives au phénomène des personnes migrantes et démunies, explications susceptibles d'alimenter la réflexion des praticiens qui interviennent auprès de ces personnes. Cette recherche trouve ainsi toute sa pertinence sur le plan social.

Elle informera sur l'identité de ces personnes, sur leurs besoins et avec un regard sociologique elle permettra, éventuellement, de penser l'action sociale en regard des démunis, de mieux saisir les mécanismes de vulnérabilisation et la faiblesse des mécanismes de réten-

---

<sup>1</sup> Le terme *migrant* est issu de la pratique des intervenants de la ressource Premier arrêt. Ceux-ci l'utilisent pour désigner des personnes qui arrivent de l'extérieur vers Montréal pour s'établir, que ces personnes soient immigrantes ou originaires du Canada. Il s'inscrit par ailleurs dans le sens commun, c'est-à-dire qu'il rejoint une définition de la migration acceptée aujourd'hui (Le Nouveau petit Robert, 2010). Il correspond à nos observations empiriques et nous l'utilisons d'un point de vue sociologique.

tion dans un milieu : conditions qui amènent ou encore forcent la migration intérieure de plusieurs personnes.

Notre mémoire comporte six chapitres. Le premier, construit et discute la pertinence de cette problématique et présente nos choix méthodologiques : le type de recherche, soit la recherche-action, le lieu et le déroulement de la recherche. Un portrait général de la population y est décrit.

Le second chapitre présente chacune des onze personnes ayant participé à l'étude. Nous avons, à partir de l'ensemble des informations recueillies au cours des entretiens, reconstitué une sorte de petite histoire singulière de chacun, dépassant les thématiques spécifiques liées à la recherche. Ces petits récits permettent de contextualiser l'apparition de leur migration dans une histoire plus large et plus complexe qui est la leur. De plus, ils situent les témoignages des personnes sur lesquels s'appuient la description et l'analyse des résultats présentées dans les chapitres suivants.

Dans les troisième et quatrième chapitres, nous nous centrerons sur les besoins des personnes migrantes arrivant à Montréal. Dans les diverses situations, nous déclinons les moyens déployés par les personnes pour répondre à leurs besoins ainsi que les difficultés que ces dernières ont rencontrées.

Plus précisément dans le troisième chapitre, nous nous concentrerons sur l'habitat en examinant les différentes formes auxquelles les personnes ont recours à leur arrivée à Montréal et les diverses fonctions que l'habitat remplit. Nous verrons comment l'habitat se formule comme un projet central pour les personnes dans l'immédiat, de manière indéfinie ou, encore, comme projet déjà concrétisé. La présentation des obstacles auxquels doivent faire face les personnes migrantes pour trouver un habitat clôt ce chapitre.

Dans le quatrième chapitre, nous explorerons les besoins corporels de base (se nourrir, se laver, laver ses vêtements, se reposer, vivre son intimité, dormir et se vêtir), l'importance des revenus, ou la manière dont on assure ses arrières et leurs besoins en termes de santé.

Le cinquième chapitre analyse les raisons évoquées par ces personnes à propos de leurs migrations. Nous cherchons à saisir les motivations des personnes à quitter leur région et leur

intérêt à choisir Montréal comme destination. Nous analysons également les raisons qu'ont les personnes d'origines montréalaises à se déplacer vers d'autres villes puis à revenir vers Montréal.

Enfin, dans le dernier chapitre nous proposerons une lecture plus sociologique de ce phénomène en restant toujours au plus près de nos données empiriques.

## CHAPITRE I

### LES PERSONNES DÉMUNIES ET MIGRANTES : UNE QUESTION SOCIALE ET SOCIOLOGIQUE ET DES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

Dans ce chapitre, nous présentons d'abord notre problématique et nos questions de recherche. Ensuite, nous exposons les choix méthodologiques effectués pour réaliser notre mémoire, soient le type de recherche choisi, le lieu de la recherche et la démarche de recherche.

#### 1.1. La vulnérabilité sociale des personnes démunies et migrantes

La société dans laquelle nous vivons est, dans son ensemble, riche. Cependant, les inégalités persistent. L'individualisme est au fondement des rapports sociaux<sup>2</sup>. Et actuellement, celui-ci s'accompagne d'une *décollectivisation* ; les supports sociaux qui permettent aux individus de se réaliser sont moins présents, voire insuffisants. En même temps, il est attendu des personnes qu'elles se réalisent sur le plan individuel. Chacun fait face, comme le précise Roy à : « [...] l'injonction individuelle à se réaliser, être autonome et responsable de son succès et de son échec. » (2008, p. 24)

Ce contexte centré sur la performance individuelle rend les personnes, en général, possiblement vulnérables à la non-insertion et crée, de surcroît, un environnement fragilisant. Toutefois, certains individus réussissent parfaitement à s'intégrer et acceptent les valeurs dominantes de la société et ses exigences. Cependant d'autres personnes, moins bien inscrites

---

<sup>2</sup> Nous nous référons à l'article de Shirley Roy (2008), *De l'exclusion à la vulnérabilité, continuité et rupture*. Roy contextualise la vulnérabilité comme étant au cœur de notre société contemporaine.

dans les réseaux sociaux, personnels et ceux du milieu du travail peinent à se faire reconnaître et à se trouver une place.

Plusieurs éléments peuvent rendre compte des raisons de cette difficulté<sup>3</sup>. D'abord, on note une difficulté d'adaptation à la normativité changeante de notre société, c'est-à-dire le fait de cumuler plusieurs rôles et de devoir s'y adapter, cela à travers différents environnements et dynamiques distinctes, comme le passage de travailleur à conjoint, ami, parent, etc. Également, on souligne une difficulté ou une incapacité d'agir pour changer une situation par un manque ou une absence de ressources ou de moyens personnels. Aussi, on indique une fragilité en lien avec une insertion partielle et temporaire dans les réseaux sociaux, personnels ou par le travail, par choix ou à cause de circonstances objectives.

Ces différents aspects de vulnérabilité par rapport à l'insertion et à la capacité de se faire reconnaître éclairent des phénomènes divers dans la société, dont celui des personnes migrantes et démunies.

En effet, les personnes migrantes et démunies faisant l'objet de l'étude se trouvent dans des conditions de vulnérabilité avant le départ de leur milieu. Des facteurs déclencheurs et accélérateurs les amènent à quitter ce milieu le plus souvent subitement et avec peu de revenus. Elles espèrent par ce geste, malgré l'incertitude dans laquelle cette action les placent, se protéger, se réfugier ailleurs, en espérant trouver mieux.

À l'origine du départ, on trouve, dans le milieu d'origine, un coût de la vie élevé, le nonaccès ou l'absence de logements abordables, de ressources d'aide et de programmes sociaux. On y constate une faible inscription par le travail et la faiblesse ou l'absence de réseaux sociaux.

Des problèmes personnels comptent dans le choix de bouger donc dans la mise en œuvre d'une action. On retrouve chez ces personnes une absence de projet dans leur lieu de vie et parfois une dépendance aux drogues et à l'alcool. Des activités criminelles peuvent aussi

---

<sup>3</sup> Roy (2008) propose trois dimensions pour appréhender la vulnérabilité dans notre société : la normativité changeante, la capacité d'agir et l'insertion à géométrie variable. Nous nous référons ici à ce modèle.

accélérer leur migration. La rupture conjugale, le conflit familial, le refus des institutions du système de protection de la jeunesse font partie des difficultés qui motivent le départ.

D'autres facteurs incitent le déplacement et qui ont à voir avec l'identité sexuelle. Ainsi, les personnes migrent en raison de la petitesse de leur milieu en regard des possibilités de vivre en accord avec leur orientation sexuelle, dans le cas de personnes homosexuelles.

Le goût d'autres choses, de nouveauté s'inscrit par ailleurs dans le désir de partir. On parle de l'envie de voyager, de voir de nouvelles villes, de diversité culturelle, de rencontrer des nouvelles personnes et d'expérimenter de nouveaux styles de vie.

Pour chacune des personnes, un ensemble d'éléments se conjuguent et les entraîne à migrer vers Montréal.

Les personnes de notre étude font le choix de la ville de Montréal comme destination de leur déplacement de manière réfléchie ou fortuite (en s'y arrêtant alors qu'elles sont en déplacement). Cette ville apparaît un lieu de possibles. La grandeur de la ville inspire pour les emplois, le coût de la vie moins élevé, les loyers des logements abordables, les nombreuses ressources d'aide, les politiques sociales généreuses du Québec, son caractère francophone et multiculturel, la présence d'un milieu homosexuel (quartier attiré) et les nombreux bars.

Certaines personnes étudiées originaires de Montréal migrent vers d'autres villes ou régions puis reviennent vers Montréal. Elles font ce choix pour retrouver un environnement et des ressources d'aide qu'elles connaissent.

Pour l'ensemble des personnes rencontrées, l'arrivée à Montréal et l'inscription dans le milieu montréalais ne se fait pas sans heurts. Leur manque de revenus et d'un réseau social pouvant leur apporter un support adéquat les conduisent à vivre dans des situations de grande démunition.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, ces personnes sont, le plus souvent, sans habitat ou sans habitat décent à ce moment et certaines d'entre elles rencontrent de nombreuses difficultés pour répondre à leurs besoins corporels de base (se nourrir, se laver, laver ses vê-

tements, se reposer, vivre son intimité, dormir, se vêtir), s'assurer des revenus qui leur permettent d'assurer leur survie et de répondre à leurs besoins en termes de santé.

Les obstacles sont de divers ordres et l'arrivée à Montréal, l'acclimatation à cette ville, leur survie et la vie à la rue ne se posent pas de la même manière pour toutes et chacune de ces personnes. Non seulement leurs ressources personnelles ne sont pas les mêmes, mais leur expérience de la vie à la rue, leurs connaissances des ressources et des stratégies à adopter ne sont pas les mêmes non plus. Toutefois, ces personnes partagent une vie de grande précarité qui les fragilise. Alors qu'elles doivent s'inscrire dans le milieu montréalais, malgré leur volonté de s'en sortir, leur démunition les relègue sans cesse vers la rue et les ressources d'aide.

Plusieurs configurations en regard de la vulnérabilité se présentent parmi les personnes à l'étude<sup>4</sup>. Certaines d'entre elles possèdent une insertion sociale partielle par l'inscription dans un réseau professionnel, social ou personnel et cette fragile insertion se conjugue avec d'autres difficultés. Bien que certaines personnes aient connu une insertion plus importante par le passé avec un réseau social, personnel ou par le travail, elles sont, au moment de l'étude, fortement limitées quant à leur capacité d'agir, voire paralysées, en vue de réaliser leur désir de s'intégrer par un travail et selon les normes de la société. Elles ne sont toutefois pas désolidarisées, elles obtiennent une forme d'insertion, bien qu'instable, à travers des ressources d'aide ou des connaissances. D'autres personnes apparaissent presque complètement désolidarisées. Les liens qu'elles possèdent sont extrêmement ténus, voire inexistants. Elles sont désaffiliées.

## 1.2. Questions de recherche

Châtel (2008) parle de la question de la vulnérabilité sociale des individus semblables. Elle souligne la fragilité associée à leur démunition, à leurs conditions de vie à la rue (p. 202-208). En s'appuyant sur cette auteure, nous associons vulnérabilité et condition de migration

---

<sup>4</sup> Vivianne Châtel (2008) propose dans son article *Au-delà de la vulnérabilité sociale, la vulnérabilité symbolique* cinq figures d'inscription dans la société contemporaine : celle de l'intégration, celle de la mal-intégration, celle de l'exclusion, celle de la désaffiliation, celle de l'inexistence sociale. Nous nous y référons ici.

dans des situations de démunition et souvent d'ordre psychologique. Nous formulons plus précisément deux questions. Notre première question s'énonce de la manière suivante : est-ce que les conditions de migration intérieure fragilisent les personnes démunies? Nous viserons à dégager une compréhension de la migration des personnes concernées par ce phénomène et ayant eu recours à la ressource de la gare. Nous chercherons à décrire la réalité des personnes migrantes et démunies à leur arrivée à Montréal, les besoins qu'elles ont, les moyens qu'elles ont pour y répondre et les obstacles qui se présentent à elles.

Notre deuxième question est plus générale et se formule ainsi : est-ce que la migration intérieure des personnes démunies constitue une explication ou une conséquence en termes de vulnérabilité sociale? Cette question nous permettra d'explorer les dimensions plus larges et plus sociologiques de la question. Il s'agit donc d'inscrire ces déplacements de personnes démunies dans le registre de la vulnérabilité sociale. À ces questions, nous formulons quelques pistes de réponses qui nous serviront de fil tout au long de nos analyses. On peut penser que la migration est une illustration de la vulnérabilité sociale, et en même temps que l'on peut constater une certaine capacité d'agir que ces personnes possèdent malgré leur fragilité.

Ces questions chercheront des réponses à travers l'exploitation des données recueillies et ce, de diverses manières. D'une part, par la reconstitution de récits individualisés des personnes interviewées permettant de restituer la singularité et la complexité de chacune, d'autre part, à travers une sorte d'analyse à plat, essentiellement descriptive des données recueillies dans le cadre de nos entretiens de recherche. Par la suite, un premier niveau de lecture transversale des raisons de migration mèneront à des propositions cherchant à dégager des figures de ce phénomène de migration intérieure chez des personnes en situation de démunition. À partir du constat de leur vulnérabilité, nous essaierons de dépasser la dimension descriptive pour proposer une lecture empirique de figure de mobilité. Pour cette réflexion, nous nous appuyerons sur la proposition de Roy (2008) qui lie normativité changeante, capacité d'agir et insertion à géométrie variable.

### 1.3. Pour traiter de cette question : une recherche-action

Notre recherche est une recherche-action. Ce type de recherche se distingue par un lien étroit entre la pratique et la théorie. Il est utilisé dans plusieurs domaines d'action et s'élabore selon différentes orientations. Jacques Rhéaume (1982) identifie quatre traditions : la tendance expérientielle à travers des groupes restreints, une tendance technocratique dans le domaine du développement organisationnel, une orientation socio-analytique soit une pratique herméneutique et une orientation socio-politique, i.e. l'action sociale.

La recherche-action se déploie dans différentes disciplines (psychologie, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, sciences religieuses, arts et lettres, sciences économiques et administratives, et autres) (Goyette, 1987, p. 7). Les définitions sont variées et les modalités de la pratique aussi (Goyette, 1987, p. 13).

Ses origines se situent temporellement autour de la deuxième guerre mondiale. Sur le plan disciplinaire, c'est dans le domaine de la psychosociologie qu'on les retrouve. Plus précisément, on attribue généralement la création de cette approche au penseur d'origine allemande Kurt Lewin<sup>5</sup> (Goyette, 1987, p. 5). Depuis la recherche de Lewin, la recherche-action s'est développée dans différentes avenues. Mais, de manière générale, selon Rhéaume, la recherche-action se caractérise par trois composantes. Elle :

s'appuie sur cette idée centrale de la production d'un savoir qui se développe *dans et par l'action* réalisée par des groupes sociaux. Elle implique également un *mode d'interaction réciproque* entre les chercheurs, les praticiens et les diverses « clientèles » visée dans le changement. Elle comporte enfin une *dimension éducative ou « rééducative »*. (1982, p. 44, c'est nous qui soulignons)

---

<sup>5</sup> Celui-ci mena une recherche, à la demande des pouvoirs publics américains, durant la Deuxième Guerre Mondiale. Dans un contexte de restriction alimentaire, on souhaitait amener la population à changer ses comportements en termes d'alimentation. Les chercheurs engagés eurent alors un nouveau rôle, plutôt que de produire une enquête ou une analyse pour les décideurs, ils devaient apporter eux-mêmes le changement requis. On nomma ce type d'approche : recherche-action ou *action-research* (Robert Frank cité par Goyette, 1987, p. 5-6).

Fontan et Laflamme décrivent le recherche-action de la manière suivante :

La recherche-action n'ignore pas les principes de la méthode sociologique ; elle les adapte à des conditions spécifiques et à des causes particulières. [...] La recherche se met alors au service du groupe ou de l'organisation étudiés, dans le but de lui faire prendre conscience de sa réalité sociale. La personne qui conduit la recherche devient l'agent d'interrogation par lequel un groupe ou une organisation obtiennent une image plus objective de leur réalité. À partir de cette image, le groupe ou l'organisation peuvent envisager un plan de travail, une stratégie de développement. (Lafontant, 1990, p. 469)

Sur le plan géographique, la recherche-action s'est développée dans plusieurs pays. Au Québec, elle s'est surtout déployée dans les années soixante, dans le domaine de l'animation sociale et celui de l'éducation (Rhéaume, 1982, p. 47).

Notre recherche de type recherche-action s'est réalisée en s'inspirant des trois composantes identifiées par Rhéaume.

D'abord, notre travail s'est développé *dans et par l'action* de la ressource à travers sa demande. Celle-ci visait à bien saisir la réalité de son terrain.

Ensuite, la recherche a été menée en collaboration avec l'organisation-cliente elle-même, i.e. la direction et ses intervenants, soit selon un *mode d'interaction-réciproque*. Cela à toutes les étapes de la recherche.

Enfin, la nature collaborative de la production du savoir a favorisé une *éducation* entre nous, la rédactrice de ce mémoire et l'organisation Premier Arrêt. Cela s'est exprimé dans le travail de collaboration lui-même. Pour nous, l'apprentissage de la réalité des praticiens à travers leurs témoignages fut essentiel afin de pouvoir répondre au mieux à la demande de la ressource. Quant aux praticiens, nous avons pu observer au cours du projet que les questionnements soulevés lors du travail de planification et celui du terrain ainsi que la production et la présentation des résultats a favorisé des découvertes. Celles-ci avaient la forme de prises de conscience quant à la réalité de leur terrain d'intervention. Les résultats de recherche apportant une mise en lumière des observations qui étaient déjà les leurs, un portrait plus objectivé de leur réalité, a aussi participé à une forme d'*éducation*. Dans le même sens, un aspect *ré-*

*éducatif* à la recherche est possible. Cela a trait à l'utilité de la recherche pour le développement de la ressource.

Ces différents aspects se sont manifestés lors de la planification de la démarche, du terrain, de la production et de la présentation des résultats. D'abord, la recherche-action s'est structurée à l'occasion de nombreux échanges formels avec la direction et les intervenants. Ainsi, à l'occasion des réunions d'équipe régulière (environ une réunion par mois) avec les membres de la ressource nous présentions les différentes étapes de la recherche en cours. Alors, les différents aspects étaient discutés. À ces moments, nous avons également assisté à quelques échanges cliniques sur le suivi de la clientèle. Ces informations ont nourri notre travail. Aussi, des suivis systématiques du travail de recherche avec la direction ont favorisé un travail de collaboration. À ces moments, le projet était discuté. La direction a, par exemple, assuré une relecture des résultats de recherche. Finalement, plusieurs rencontres formelles avec les intervenants ont aussi eu lieu pour discuter de la recherche. Une observation de terrain menée au côté d'une intervenante a, entre autres, favorisé l'échange d'informations pertinentes pour la recherche.

La recherche-action s'est nourrie également de nombreux échanges informels réguliers avec la direction et les intervenants sur la réalité de la ressource au quotidien et sur le projet de recherche.

Nous reviendrons en détail sur notre démarche de type recherche-action dans la section sur la démarche de recherche (art. 1.3.2.).

### 1.3.1. Lieu de la recherche

Nous précisons dans cette section le lieu de la recherche : le programme Premier arrêt du YMCA centre-ville. Nous présentons le type de cette ressource, son fonctionnement, son historique, sa clientèle et sa demande de recherche.

### 1.3.1.1. Type de ressource

La ressource Premier arrêt (*First stop*) est un programme d'intervention communautaire de prévention de l'itinérance. Comme nous l'avons mentionné, elle est située à la gare d'autobus de Montréal et elle est un programme de l'organisme les YMCA du Québec (du centre Y centre-ville). Elle existe depuis 1999.

Cette ressource offre : « des services d'accueil et d'orientation de première ligne auprès des gens vulnérables et sans ressources à leur arrivée au centre-ville [de Montréal]. » (YMCA du Québec, Site Web) Un ou deux intervenants travaillent sur le terrain en tandem. Ils offrent des services sept jours par semaine, du lundi au vendredi, de 10h à 23h (dont 8 heures par jour à deux intervenants) et le samedi et le dimanche soir de 16h à 23h pendant la période estivale. Durant les autres saisons de l'année, les services sont offerts selon le même horaire, sauf pour le samedi. Elle aide annuellement plus de 800 personnes et effectue plus de 200 références à quelque 75 organismes (YMCA du Québec, Site Web).

La ressource vise principalement l'intervention auprès des personnes vulnérables arrivant au centre-ville. Elle cherche à soutenir ces personnes et, par là, éviter que celles-ci ne se retrouvent à vivre à la rue. Elle vise à les protéger des vols, des recels et des trafics de drogues qui sont fréquents dans le milieu, et particulièrement, à prévenir l'exploitation des jeunes et des femmes vulnérables à des fins criminelles ou sexuelles. Le programme cible les jeunes de moins de 25 ans, les personnes seules et sans ressource, les personnes fragilisées ayant des problèmes de santé mentale ainsi que les personnes marginalisées, en situation de pauvreté et sans abri (Premier arrêt, 2007).

Pour réaliser leur mission, les intervenants entrent en contact avec les personnes vulnérables qu'ils aperçoivent ou qui leur sont référées dans l'objectif de les diriger vers les organismes d'aide. Une équipe de quatre intervenants travaille à partir d'un kiosque situé dans les locaux de la gare d'autobus. Elle travaille aussi à l'extérieur, dans le quadrilatère formé des rues Ontario, St-Hubert, Ste-Catherine et Berri qui s'étend aux quatre sorties du métro Berri-UQAM (jusqu'au coin des rues St-Denis et De Maisonneuve) (Premier arrêt, 2007).

### 1.3.1.2. Le fonctionnement de la ressource

Les intervenants sont présents au kiosque d'aide et de référence communautaire et sur le terrain lors de tournées de repérage et d'observation. Ils travaillent en collaboration avec les agents de sécurité de la gare d'autobus qui leur réfèrent près de 70% de la clientèle (YM-CA du Québec, Site Web). La collaboration fonctionne aussi avec l'ensemble des employés et des commerçants de la gare d'autobus, les agents de sécurité de la Société de transport de Montréal de la Station Berri-UQAM ainsi que les intervenants d'Urgences-Santé affectés à la Station Berri-UQAM.

Concrètement, plusieurs types de services sont offerts aux clients de Premier Arrêt : informations, aide à l'orientation, utilisation du téléphone, brochures d'information sur les diverses ressources du territoire, dons divers comme des coupons de nourriture, des billets de métro, de l'argent pour compléter l'achat d'un billet d'autobus et, à l'occasion, des breuvages et de la nourriture (café, chocolat chaud, muffins, pizza, lunchs pour les voyageurs sans argent). Les intervenants offrent aussi du soutien psychologique et de la protection physique, des références pour des ressources d'aide, de l'accompagnement vers ces ressources, des suivis pour les démarches (On s'assure, entre autres, que le client se rend bien aux ressources où on l'a référé). Ces suivis et ces supports sont faits pendant des périodes de temps variables.

Au quotidien, les travailleurs communautaires interviennent lors de multiples situations, par exemple, ils peuvent être conduits à résoudre un conflit entre des conjoints et à réaliser de la médiation entre un client et les membres du personnel de la gare d'autobus. Ils cherchent aussi à repérer et à aider un enfant qui est seul et qui ne semble pas savoir où se diriger, un adulte en détresse, des jeunes fugueurs fuyant le foyer familial ou une famille d'accueil, des jeunes de la rue et des personnes itinérantes qui ont besoin de soutien ponctuel. Parfois, plus simplement, il s'agit pour eux d'aider un voyageur en le renseignant sur la Ville de Montréal et sur les pratiques sécuritaires à adopter.

La ressource possède une banque d'informations qui comprend plus de 400 organismes auprès desquels elle effectue des références. Ces organismes oeuvrent dans plusieurs domaines : aide pour les jeunes ; dépannage alimentaire ; services en santé et services sociaux ;

hébergement d'urgence et à long terme ; services pour femmes victimes de violence conjugale ; services pour enfants victimes d'abus et de négligence ; services et références en toxicomanie ; services d'aide et d'entraide ; services pour VIH/sida ; services pour ex-détenus ; services aux autochtones ; services aux gais et lesbiennes ; services aux immigrants et réfugiés ; services aux prostitués ; services d'éducation et d'aide à l'emploi ; recherche de logement ; défense des droits.

Les intervenants de la ressource travaillent de manière informelle et formelle dans une perspective de « réseautage » dans la communauté (Baudot, 2000). Leurs interventions visent à mettre la personne vulnérable en lien avec des intervenants d'autres organismes qui répondront plus spécifiquement à ses besoins, dans l'objectif d'offrir une réponse à ceux-ci et de participer à la constitution d'un réseau de soutien.

L'expertise et la formation des intervenants de Premier arrêt sont diverses. Par leur pratique, ils ont une connaissance de la dynamique des jeunes en situation précaire. Par des formations diverses, offertes par différents organismes, ils possèdent des connaissances en toxicomanie et en prévention des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS), en santé mentale, pour le jeu pathologique, pour les droits et libertés civiques. Ils sont aussi formés sur les questions relatives à la migration, l'accès au logement, l'itinérance, les situations de crise. Ils possèdent également une connaissance des premiers soins adaptés au milieu de la rue (réanimation cardio-respiratoire, hypothermie, blessure par couteau, différentes maladies infectieuses : poux, gale, eczéma, grippe et toux). Leurs formations académiques sont dans les domaines du travail social, de l'animation sociale, la criminologie, la sociologie, la psychologie, la sexologie, la toxicomanie et la santé mentale.

La ressource Premier arrêt collabore avec différents réseaux d'organismes d'aide, tables de concertations, tables de quartiers et regroupements d'organismes.

Premier arrêt a le soutien de nombreux partenaires financiers : Centraide du Grand Montréal, Développement social de la Ville de Montréal, l'Agence de Santé et Services sociaux (Montréal-centre), les Œuvres du Cardinal Léger (Recours aux Sans-abri), la Campagne de levée de fond du Centre Y centre-ville, le Forum Régional Investissement Jeunesse

(CRÉ de Montréal), Financement fédéral IPLI (2008-09) de Service Canada (Premier arrêt, 2008).

#### 1.3.1.3. L'Historique

La ressource a été créée par trois partenaires : le Bon Dieu dans la rue (organisme pour les jeunes de la rue), Passages (organismes pour les jeunes femmes en difficulté) et le Centre Y centre-ville des YMCA du Québec (organisme à vocation sociale) pour prévenir l'itinérance.

Entre 1990 et 1996, plusieurs travailleurs communautaires du centre-ville ont remarqué une augmentation importante du nombre de jeunes de la rue. Inquiets et avec le soutien de différents acteurs dont la Ville de Montréal et le poste de police 21, ils se sont mobilisés pour créer un programme qui répondrait aux besoins des jeunes dès leur arrivée à Montréal. Ils souhaitent proposer des alternatives, avant que ceux-ci ne s'ancrent dans la rue. Ils visaient aussi à aider toute personne vulnérable arrivant à Montréal (Sutherland, 2005).

Suite à une étude effectuée par le Groupe de recherche d'intérêt public de l'Université McGill (1998) sur les besoins des personnes vulnérables, la ressource Premier arrêt fut implantée. On adopta le modèle d'un programme qui existait déjà à la gare d'autobus de Toronto et qui fonctionnait, à l'époque, depuis huit ans.

Pour développer pleinement la ressource, les trois organismes fondateurs ont bénéficié d'une entente de partenariat avec la gare d'autobus de Montréal. La direction de celle-ci lui assigna un emplacement à l'intérieur de la gare, lui offrit gracieusement le kiosque ainsi que l'espace commercial occupé par celui-ci.

Aujourd'hui, le Centre Y centre-ville des YMCA du Québec assume seul le développement de la ressource. Celle-ci poursuit son partenariat avec la direction de la gare d'autobus de Montréal.

#### 1.3.1.4. La clientèle de la ressource Premier arrêt

Les données statistiques recueillies par la ressource elle-même permettent de faire un portrait global des personnes qui la fréquente. Ces informations concernent les interventions soutenues. Selon ces données<sup>6</sup>, en 2008, les personnes ayant requis une intervention soutenue étaient majoritairement en déplacement entre deux destinations (48%), plusieurs personnes étaient résidentes de Montréal (31%), d'autres étaient migrantes, nouvellement arrivées (21%).

La majorité de ces personnes était des hommes (64%). La plupart d'entre elles avaient entre 18 et 44 ans (75%) ; les personnes âgées de 18 à 24 ans, représentaient 25% de cette clientèle, celles âgées de 25 à 34 ans, 27%, et celles âgées de 35 à 44 ans, 23%. Elles étaient principalement canadiennes (81%) et majoritairement francophone (55%). Elles provenaient de l'extérieur de Montréal mais de la province du Québec (35%) ; de l'extérieur de la province du Québec mais du Canada (34%) ; de Montréal (25%) ; des États-Unis (4%) ; de l'Europe (1%) ; de l'Amérique centrale (1%) ; d'autres pays (4%)<sup>7</sup>.

En ordre d'importance, les principales problématiques rencontrées au niveau de la clientèle étaient des problèmes financiers (30%), d'itinérance (18%), de toxicomanie (10%), de santé (6%), des troubles psychologiques (5%), des problèmes de judiciarisation (4%), de victimisation par vol ou taxage (4%), de violence conjugale (2%).

Ces personnes étaient dans différents états. De nombreuses personnes étaient désorganisées, sans ressource monétaire, sans réseau de soutien (71%). Plusieurs d'entre elles étaient en détresse, en choc émotionnel (21%). D'autres étaient intoxiquées par drogue, alcool ou médicament (5%). Enfin, certaines, étaient en crise [on entend ici des personnes qui peuvent

---

<sup>6</sup> Nous nous référons au bilan annuel de Premier arrêt 2008.

<sup>7</sup> Les pourcentages sont arrondis à l'unité ce qui donne des pourcentages totaux plus élevés que 100.

crier, être agressives et nécessiter l'intervention de services d'urgence comme la police et les ambulanciers ou le service de médiation d'urgence psychosocial (UPS-Justice)] (4%).

#### 1.3.1.5. Demande de la ressource

La ressource de la gare d'autobus initia le projet de recherche en mars 2008. Sa demande visait à mieux connaître les besoins et les demandes de sa clientèle migrante. Dès le départ, sur le plan méthodologique, il était souhaité que plusieurs rencontres avec les personnes participantes aient lieu, celles-ci échelonnées dans le temps. Les exigences se sont précisées durant le déroulement du projet. Il fallait tenir compte de la réalité du terrain de recherche et du temps alloué au projet. Un an était prévu pour la production de premiers résultats de recherche.

Au départ le projet avait pour objectif de rencontrer des personnes migrantes et vulnérables qui arrivaient à Montréal et qui sont clientes de Premier arrêt. Nous avons d'abord proposé, à partir d'entrevues effectués, de dégager des profils types de personnes vulnérables et migrantes et faire l'analyse de leurs besoins et de leur utilisation des ressources dont le programme communautaire Premier arrêt.

Puis, une fois le projet de recherche un peu plus circonscrit, en juin 2008, jusqu'au début des entrevues en juillet 2008, peu de clients de Premier arrêt correspondaient au seul critère « de personnes en migration vers Montréal ». Devant l'impossibilité de mener la recherche telle que formulée jusque-là, puisque nous n'avions pas suffisamment de sujets pour effectuer notre étude, nous avons élargi nos critères méthodologiques de sélection des participants. Alors, nous avons inclus « les personnes arrivées à Montréal depuis quelques mois » et « les personnes originaires de Montréal qui se déplaçaient vers d'autres villes (ou villages) et revenaient à Montréal ».

Enfin, au cours du traitement des données, nous avons choisi de nous concentrer uniquement sur l'analyse des besoins des personnes et leurs utilisations des ressources pour répondre plus directement à la demande de la ressource Premier arrêt.

### 1.3.2. Démarche de la recherche

Dans cette section, nous décrivons notre démarche de recherche. Nous soulignerons ici certains aspects de la collaboration avec l'organisation Premier Arrêt. Nous présentons les modes de cueillette de données, l'univers d'analyse et le matériau choisi, les conditions du déroulement de la cueillette des données, les thématiques abordées, une description de la population et des réflexions quant à l'échantillon retenu. Un portrait de notre population à l'étude sera exposé.

#### 1.3.2.1. Les instruments de la cueillette de données

L'instrument de cueillette de données consiste en des entretiens semi-directifs dans lesquels il y avait un ensemble de thématiques formulées sous forme de questions ouvertes. Deux séries d'entretiens ont été planifiées avec chacune des personnes.

#### 1.3.2.2. Univers d'analyse et matériau

Notre univers d'analyse est celui de la parole des personnes migrantes et démunies. Le matériau à travers des entrevues semi dirigées a permis d'accéder à la complexité de la réalité des personnes migrantes démunies et à leur singularité. Nous avons pu recueillir beaucoup d'informations en peu de temps et il nous a fallu nous adapter à cette clientèle spécifique (démunie, fatiguée, nerveuse, mobile, vivant à la rue). Ainsi, les deux séries d'entrevues étaient appropriées. Le premier entretien favorisait un apprivoisement entre les personnes interviewées et nous, soit l'établissement d'un lien de confiance et permettait un apprentissage des consignes de la recherche (but de l'entretien, types de question) et de ses contraintes (durée approximative de l'entretien de 30 minutes). Le second entretien, à au moins deux semaines d'intervalle, lorsqu'il était possible, permettait d'intégrer la dimension du temps (de l'évolution) dans l'analyse de la situation des personnes migrantes et démunies et d'approfondir le contenu de la première entrevue.

### 1.3.2.3. Les opérations de la cueillette des données

La cueillette des données s'est déroulée dans les aires ouvertes intérieures et extérieures des pavillons Judith-Jasmin et Hubert Aquin de l'UQAM et dans le café-restaurant de la gare d'autobus de Montréal.

La planification des rencontres avec les personnes s'est réalisée via les intervenants. Ce sont eux qui sollicitaient et fixaient les rendez-vous pour la recherche durant le jour, sur semaine, généralement entre 10h00 et 16h00. Une vingtaine de personnes migrantes intérieures et extérieures ont été sollicitées pour participer à la recherche, 15 hommes et 5 femmes. En raison de nos critères précis 10 hommes et 1 femme ont été retenus pour nos analyses.

Concrètement, pour la première entrevue avec la personne, nous nous rendions au kiosque de la ressource de la gare d'autobus quelque temps avant le rendez-vous et nous prenions compte de la fiche que les intervenants avaient remplie à son sujet. Nous allions à la rencontre de la personne devant le kiosque et le plus souvent un intervenant nous présentait l'un à l'autre.

Avant de débiter le premier entretien, nous procédions à la demande de consentement volontaire auprès de la personne. De façon générale, les entretiens se sont déroulés facilement. Sans doute que le lien déjà établi entre les personnes et les intervenants de la ressource a facilité le lien de confiance que nous avons pu créer avec elles.

Pour fixer les seconds rendez-vous, nous nous entendions avec les personnes à la fin du premier entretien. Nous prenions rendez-vous deux semaines suivant la première rencontre devant le kiosque de la ressource. Puis, nous nous rendions avec la personne au café-restaurant de la gare d'autobus ou à l'UQAM pour la conduite des secondes entrevues.

Quelques personnes ne se sont pas présentées au second rendez-vous fixé, comme nous l'avions anticipé, en raison des conditions difficiles de vie dans lesquelles ces dernières vivent. De plus, pour deux des personnes nous avons omis de prendre un deuxième rendez-

vous (Nous avions hésité quant à la correspondance de leur situation au projet de recherche) mais les personnes ont été revues par les intervenants et sollicités à nouveau pour un second entretien. Cela a permis de réaliser une série de deux entretiens avec la presque totalité des participants.

En général, les entrevues ont duré environ 30 minutes, elles ont été enregistrées, puis retranscrites intégralement. Une seule personne a refusé que la rencontre soit enregistrée. Une seule entrevue a été réalisée avec cette dernière ; l'information a alors été recueillie en prenant des notes manuscrites durant l'entretien.

Les aires ouvertes ou le café-restaurant de la gare d'autobus ont été choisis plutôt qu'un bureau fermé. Le parcours du kiosque au café-restaurant (situés tous deux dans la gare) ou du kiosque à l'UQAM était en général rapide et simple, ainsi les personnes ne perdaient pas leur intérêt et pouvaient s'orienter assez facilement. De plus, les espaces ouverts rendaient les entretiens moins formels, comparativement à un bureau fermé, par exemple. Cela nous semblait approprié. Si à quelques occasions, le contexte des aires ouvertes, à usage public, de l'université a requis de brèves interruptions dans les échanges avec les personnes, à cause de bruits environnants et d'interactions fortuites avec des usagers de l'université, ces arrêts n'ont pas représenté d'obstacles à la poursuite des entrevues. En général, après les entretiens, nous avons raccompagné les personnes au kiosque d'aide de la ressource de la gare. Cela permettait souvent aux personnes d'adresser des demandes aux intervenants ou de donner leurs impressions sur les entrevues que nous venions de mener avec eux.

Sur le plan de la collaboration avec la ressource, le travail d'appui de la ressource à la recherche était donc ici très important, cela en regard de la sollicitation, de l'échange d'information concernant les personnes participantes et de la mise en lien avec les personnes.

#### 1.3.2.4. Les thématiques retenues lors des entretiens

Les principales thématiques abordées à travers les questionnaires étaient : la migration, les besoins de la personne, la demande d'aide de la personne envers des ressources, l'évolution de la situation de la personne depuis son arrivée, des caractéristiques sur la personne.

Pour la thématique de la migration, nous cherchions à obtenir des informations sur la provenance de la personne, les raisons de sa migration vers Montréal et les raisons la conduisant à rester à Montréal. Plus précisément, nous cherchions à connaître le dernier lieu que la personne avait quitté avant de migrer vers Montréal, le moyen de transport utilisé pour se rendre à Montréal, depuis combien de temps elle se trouvait dans cette ville. Nous souhaitions aussi obtenir de l'information sur ses motivations à quitter son lieu de départ et à choisir Montréal comme destination de sa migration et comme lieu de son établissement.

Pour la thématique touchant les besoins des personnes, les questions se sont concentrées sur l'habitat, la nourriture, les vêtements, les revenus (aide sociale et travail), les soins de santé et les services sociaux. Nous avons abordé certaines de leurs propres ressources : scolarité, revenus, connaissance de Montréal, projets et réseau social (famille, amis, intervenants, professionnels de la santé, collègues vivant à la rue). Un de nos intérêts était d'identifier la qualité du lien avec le réseau social, de savoir s'il y avait rupture et d'en connaître les raisons.

À travers ces questions, nous voulions saisir la demande de la personne par rapport à toute ressource d'aide (communautaire, publique ou privée). Nous introduisions la ressource de la gare d'autobus comme ressource possible pouvant offrir de l'aide. Nous explorions l'aide souhaitée de la part de cette ressource ou d'autres ressources, l'aide déjà obtenue par cette ressource et d'autres et l'aide que les personnes n'avaient pas obtenue.

En ce qui a trait à la thématique de l'évolution de la situation de la personne depuis son arrivée à Montréal, nous cherchions à savoir comment les choses s'étaient passées depuis son arrivée (ce qui avait bien été, ce qui avait mal été), les aspects facilitant et les obstacles (ce qui a aidé, ce qui a nui).

Enfin, nous cherchions à obtenir des informations sur les caractéristiques de la personne.

Sur le plan de la collaboration avec la ressource Premier Arrêt quant au choix des thématiques à explorer, le travail avec la ressource a été très important. Il s'est réalisé à travers

la consultation de données et des intervenants et, en particulier, par des échanges avec la direction.

D'abord, pour approfondir les éléments à explorer en entrevue, nous avons pu prendre connaissance de fiches d'interventions de la ressource, de données statistiques sur la clientèle, de documents internes, de plusieurs rapports annuels, d'articles de journaux portant sur la ressource et d'une recherche antérieure qui lui était consacrée.

Ensuite, les échanges que nous avons eus avec les intervenants ont été des moments propices pour identifier les thématiques à explorer. Entre autres, nous avons eu une rencontre formelle avec quatre intervenants, par groupe de deux et lors de rencontres individuelles pour discuter de ce qui leur semblait important à approfondir dans la recherche. Ces discussions étaient l'occasion de parler de leurs clientèles, des jeunes et des personnes plus vieilles et des différentes situations auxquelles ils faisaient face.

Finalement, nous avons travaillé sur cet aspect de la recherche avec la direction de la ressource.

#### 1.3.2.5. Échantillon

Le principe de représentation choisi pour construire notre segment est celui de la diversité. Notre démarche s'inscrit dans une méthode de diversification interne. Elle vise un portrait de personnes migrantes et démunies et leur réalité par la diversité des types de personnes migrantes au sein du segment.

Notre population correspond aux personnes migrantes intérieures aidées par la ressource communautaire Premier arrêt entre les dates du 19 juillet 2008 et du 15 octobre 2008. Ces dates correspondent à la période où les personnes ont été rencontrées. L'intervalle de temps a été fixé pour couvrir une partie de l'été ; cette saison étant reconnue, par les intervenants communautaires de la ressource de la gare d'autobus, comme étant une période où plusieurs personnes démunies migrent vers Montréal. Elle s'est échelonnée jusqu'en octobre, de manière à obtenir un nombre de participants et un matériel empirique suffisants.

Notre segment de population est un échantillon de type cas multiples par homogénéisation avec diversité interne<sup>8</sup>. Les critères suivants ont été retenus : adulte ayant été aidé par la ressource de la gare d'autobus 1) en migration vers Montréal ou 2) ayant migré, il y a quelque temps vers Montréal ou 3) originaire de Montréal et ayant migré vers d'autres villes (ou villages) puis étant revenu à Montréal. Ces critères ont été établis de manière à observer une variété de situations de migration intérieure.

Le recrutement des participants s'est réalisé avec la collaboration des intervenants de la ressource de la gare d'autobus, comme nous l'avons évoqué ci-avant (par. 1.3.2.3.). Notre procédure était la suivante : lorsque ceux-ci intervenaient auprès d'une personne migrante et qu'ils la jugeaient en état de participer à la recherche, ils lui présentaient le projet. Ils colligeaient les demandes effectuées dans un livre de bord, en notant les refus et les acceptations. Lorsque la personne acceptait de participer à la recherche, les intervenants fixaient un rendez-vous avec cette dernière et ils nous en avisaient. Souvent, ils communiquaient par téléphone avec nous alors que la personne se trouvait avec eux ; nous avions alors l'occasion d'échanger avec les intervenants pour vérifier, de part et d'autres si la personne correspondait aux critères de la recherche. Pour faciliter le recrutement, une compensation était offerte par la ressource (15 dollars étaient offerts pour la première entrevue et un montant de 10 dollars était remis pour la seconde. De plus, pour chaque entrevue, les personnes recevaient un billet pour un passage à la Société de transport de Montréal).

Les unités de notre échantillon sont les personnes correspondant aux caractéristiques retenues qui ont accepté de participer à la recherche et qui, par ailleurs, ont été jugées en état psychologique de le faire par les intervenants de la ressource. Le nombre d'unités a été déterminé par saturation empirique.

Soulignons, en ce qui concerne la collaboration avec la ressource quant aux choix des personnes rencontrées, qu'un travail conjoint a été mené pour choisir les critères de sélections. Ceux-ci devaient répondre à la demande de la ressource tout en prenant en compte la

---

<sup>8</sup> Nous référons aux distinctions avancées par Pires (1997) dans son article *Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique*. Voir, entre autres, la figure 1 *Deux grands types de données, différentes modalités d'échantillonnage et différents types d'échantillons* (p.117).

réalité du terrain, ce dont nous avons discuté dans la section précédente, dans la présentation de la demande (par. 1.3.1.5).

#### 1.3.2.6. Généralisation

Comme notre approche et notre étude est réalisée avec des données qualitatives, les principes de généralisation tels que pensés dans le cadre de recherches de données quantitatives ne s'appliquent pas ici. Mais le principe de diversification que nous avons choisi ne visait pas de généralisation car nous travaillons dans une recherche à structure ouverte, comme le spécifie Pirès (1997). Cela dit, les informations recueillies nous permettent d'en apprendre beaucoup sur ce phénomène peu exploré qu'est la migration interne des personnes démunies et à la rue. Comme l'affirme encore Pirès (1997), la généralisation théorique est quant elle possible puisqu'elle nous permet de saisir des éléments de phénomènes qui peuvent en éclairer d'autres.

#### 1.3.2.7. Portrait de la population de la population étudiée

Notre population compte onze personnes adultes migrantes intérieures. Pour en exposer un portrait, nous avons retenu les caractéristiques que nous exposerons au fur et à mesure.

##### **Sexe**

La majorité des personnes interviewées sont des hommes, notre population comporte dix hommes et une femme. Notre échantillon n'a pas été réalisé dans la perspective de refléter proportionnellement la clientèle de la ressource, composée majoritairement d'hommes, à 64%. Il s'est construit selon le souhait qu'avaient certaines personnes clientes de la ressource de participer à la recherche sur la base des critères déjà énoncés (par. 1.3.2.5.). Il rend compte d'une réalité de la rue, soit d'une prépondérance de la présence masculine dans le nombre et la durée. En effet, à la différence des hommes, les femmes sont plus rapidement placées dans les ressources d'hébergement. Elles sont moins présentes sur la rue et elles sont plus réticentes à vouloir donner des entrevues.

Bien qu'il n'y ait qu'une seule femme au sein de notre échantillon, nous avons jugé pertinent de la conserver à cause de ses caractéristiques personnelles qui nous ouvraient sur des univers différents comme la vie avec un compagnon, l'usage d'une autre langue que le français, l'accès aux différents services avec une mobilité physique réduite.

### **Âge**

Ces personnes sont d'âges divers. Nous les avons répartis en quatre groupes :

- moins de 25 ans : trois personnes (19, 20 et 23 ans) ;
- entre 25 et 35 ans : trois personnes (29, 32 et 33 ans) ;
- entre 35 et 45 ans : trois personnes (41, 42 et 45 ans) ;
- plus de 45 ans : deux personnes (50 et 57 ans).

### **Origine**

La majorité des personnes interviewées est d'origine québécoise (sept personnes) et les autres personnes sont originaires de l'Ouest canadien (2), de l'Ontario (1) et des Maritimes (1).

### **Langue**

Ces personnes sont majoritairement francophones (dix personnes dont une personne bilingue). Une seule personne est anglophone.

### **Scolarité**

La majorité des personnes interviewées a une scolarité moindre que le diplôme d'études secondaire ou celui de la formation professionnelle. Nos entretiens nous ont permis d'obtenir l'information concernant la scolarité pour dix des onze personnes. Pour celles-ci, la répartition par niveau de la scolarité est la suivante :

- niveau primaire : une personne ;
- niveau secondaire non complété : six personnes ;
- niveau secondaire complété : deux personnes ;
- niveau formation professionnelle : une personne.

## **Revenus**

En ce qui concerne les sources de revenus, la totalité ont peu de revenus. Nous indiquons ici sommairement quelques éléments puisque nous consacrons une section sur les sources de revenus dans le chapitre IV (sect. 4.2). La majorité des personnes bénéficient de l'aide sociale (7), une personne reçoit une pension de retraite, une, dit détenir un travail, une, indique emprunter de l'argent pour survivre et une, affirme ne pas avoir de source de revenus.

## **Famille, placement institutionnel durant l'enfance et incarcération en âge mineur**

Le lien avec la famille biologique durant l'enfance est varié. La majorité des personnes interviewées a connu au moins un parent biologique durant l'enfance, qu'ils aient été élevés par lui ou non (9 personnes sur 11).

La majorité des personnes interviewées a été placée sous le système de protection de l'enfance ou mise en adoption (6). Cinq personnes ont été élevées par leur famille biologique sans connaître de placement institutionnel.

Trois personnes ont d'abord été élevées dans leur famille biologique puis placées dans des institutions du système de protection de l'enfance. L'une a été sous la protection de ce système de 2 à 18 ans, toutefois elle était en fugue de l'âge de 15 ans à 17 ans et demi. Elle connut de multiples placements : une dizaine de familles d'accueil, des foyers de groupe et un centre jeunesse. Une autre a été placée de l'âge de 13 ans à 18 ans. Celle-ci connut deux centres d'accueil. Enfin, une troisième a été placée de l'âge de 17 ans et demi jusqu'à sa majorité en centre de protection de la jeunesse.

Deux personnes ont été adoptées. L'une, l'a été à l'âge de 6 mois puis, elle fut placée dans les institutions du système de protection de l'enfance jusqu'à ses 16 ans. Elle vécut dans de multiples centres d'accueil. Peu après sa sortie du système, elle fut incarcérée jusqu'à ses 18 ans. L'autre personne adoptée fut mise à la rue par sa famille adoptive à l'âge de 14-15 ans.

Une personne est orpheline. Elle a été prise en charge par le système de protection de l'enfance jusqu'à ses 16 ans, moment où elle a été abandonnée par ce système parce qu'elle était enceinte. Elle connut de 17 à 18 familles d'accueil dont elle fugua parfois.

### **Liens familiaux actuels**

Le lien avec la famille au moment de l'entrevue est également diversifié. La majorité des personnes interviewées sont seules, ne se sentent pas en mesure de demander de l'aide à leur famille ou reçoivent peu d'aide de celle-ci (9 personnes sur 11).

Quatre personnes sont sans famille. Une personne a perdu ses parents à la suite de maladies, il y a un an. La personne orpheline et les deux personnes adoptées sont sans lien de famille.

Une personne âgée de 33 ans est apparemment sans lien avec ses parents et sa fratrie.

Six personnes ont toujours un contact avec leurs parents ou leur fratrie. Trois de ces personnes ne se sentent pas en mesure de demander de l'aide à leur famille ou ne le font apparemment pas. Une autre, reçoit peu d'aide de ses derniers. Enfin, seulement deux personnes ayant un lien avec leur famille reçoivent concrètement un soutien de celle-ci. L'une, reçoit de l'argent de sa mère. L'autre, dont les parents sont décédés, appelle une de ses sœurs deux fois par semaine. Cette dernière paie les charges des appels longue distance.

### **Dossier criminel et incarcérations**

La majorité des personnes interviewées possède un dossier criminel (7 personnes sur 11 ont mentionné avoir un dossier criminel). De celles-ci, six personnes ont indiqué avoir connu des sentences d'incarcération.

### **Les conjoints et les enfants**

Aucune personne n'a indiqué être en couple au moment des entrevues. Une minorité (4 personnes sur 11) ont des enfants et trois d'entre elles conservent des liens avec eux. Par ailleurs, nous notons que la seule femme de la population a donné naissance à un enfant, mais ne l'a pas gardé.

### **Les problèmes de santé**

Une majorité (7 personnes sur 11) ont indiqué avoir ou avoir eu des problèmes de santé importants. Ces personnes ont ou ont eu les problèmes suivants : diabète, cancer, dépression, dépressivité, tentative de suicide, blessures graves dues à une attaque au couteau, problème de santé sans précision avec prise de médicament anxiolytique pour aider à trouver le sommeil.

### **Les problématiques de dépendance**

Une majorité (6 personnes sur 11) a indiqué avoir un problème de dépendance à l'alcool et/ou aux drogues ou au jeu pathologique. Par ailleurs, d'autres personnes consomment des drogues douces sans que cela ne soit décrit comme un problème pour elles (2 personnes sur 11)

#### **Dépendance à l'alcool et/ou aux drogues**

Cinq personnes sur onze consomment de l'alcool de manière problématique et/ou ont une dépendance aux drogues douces ou fortes. Elles ont commencé à consommer des drogues tôt dans leur enfance ou à l'âge adulte. Durant la période où les entretiens ont eu lieu, certaines personnes consommaient, d'autres, tentaient de s'en abstenir.

Une personne âgée de 29 ans a consommé de nombreuses drogues, douces et fortes, dont de la marijuana et du *speed*. Elle a décrit avoir un problème de dépendance particulier avec le *crack*. Elle a commencé sa consommation de drogue avant ses 13 ans.

Une deuxième personne, âgée de 33 ans, a une dépendance à l'alcool et à des drogues douces et fortes, plus précisément, à la bière, la marijuana, le *speed* et le *crack*. Elle a commencé sa consommation de drogues à 18 ans.

Une troisième personne, âgée de 41 ans, a une dépendance aux drogues, elle consomme de la marijuana et elle décrit avoir un problème particulier avec un type de cocaïne, la *free base*. Elle a commencé sa consommation de drogues à 12 ans.

Une quatrième personne, âgée de 45 ans, a une dépendance à l'alcool et au *crack*. Elle a commencé sa consommation de drogue et d'alcool à 14 ans.

Une cinquième personne, âgée de 57 ans, a consommé de nombreuses drogues et de l'alcool. Elle a en particulier été dépendante au *speed*. Elle s'abstient de consommer des drogues et de l'alcool depuis de nombreuses années. Elle a commencé à consommer des drogues à l'âge de 12 ans et consomma par la suite durant une longue période.

### **Dépendance au jeu pathologique**

Une personne, âgée de 20 ans, est aux prises avec un problème de jeu pathologique.

### **Vie à la rue à l'arrivée à Montréal et expériences antérieures de vie à la rue**

La totalité de la population vit à la rue à Montréal (parc ou refuge) au moment de l'une ou l'autre des entrevues. La majorité de ces personnes ont connu des expériences de vie à la rue avant leur migration vers Montréal (8 personnes sur 11).

Deux personnes, âgées respectivement de 19 et 23 ans, avaient connu des épisodes de vie à la rue dans la dernière année ou vivaient à la rue depuis moins d'un an avant leur migration vers Montréal, respectivement 9 mois et 3 mois.

Une personne, âgée de 45 ans, avait connu un bref épisode de vie à la rue (un mois et demi), il y a de nombreuses années (7 ans).

Deux personnes, âgées respectivement de 50 et 57 ans, avaient vécu à la rue de nombreuses fois ou sur une longue période durant l'enfance et la vie adulte il y a de nombreuses années (plus de 20 ans). La personne âgée de 50 ans a vécu des épisodes de vie à la rue durant l'enfance et la vie adulte. L'autre personne, âgée de 57 ans, a vécu à la rue à partir de l'âge de 14-15 ans jusqu'à ses 25 ans, soit durant une dizaine d'années.

Trois personnes vivent à la rue depuis plus de deux années au moment des entrevues, avec quelques alternances avec la vie en chambre, l'hébergement dans le foyer familial ou l'incarcération. Une personne âgée de 20 ans vit à la rue depuis ses 18 ans, soit depuis environ deux années. Une autre, âgée de 29 ans, vit à la rue depuis ses 16 ans, soit depuis 13 an-

nées. Enfin, une troisième, âgée de 33 ans, vit à la rue depuis ses 18 ans, soit depuis 15 années.

### **Depuis combien de temps les personnes ont-elles migré vers Montréal ?**

Au moment des entrevues, les personnes interrogées sont arrivées à Montréal depuis peu. La personne que nous avons rencontrée une seule fois l'était depuis deux jours. Les dix personnes interviewées à deux reprises étaient à Montréal depuis sept mois et moins au moment des secondes entrevues. Voici la répartition :

- 1 mois et moins : 4 personnes ;
- plus d'1 mois à 2 mois : 1 personne ;
- plus de 2 mois à 3 mois : 2 personnes ;
- plus de 3 mois : 3 personnes (soient respectivement, 4 mois, 4 mois et demi et 7 mois).

## **CHAPITRE II**

### **RÉCITS ET HISTOIRES SINGULIÈRES DES PERSONNES RENCONTRÉES**

Dans ce chapitre, nous présentons les histoires de chacune des personnes interviewées. Celles-ci ont été reconstruites à partir des récits livrés en entrevues. Elles permettent de mieux saisir la migration des personnes en soulignant la singularité des parcours.

Les récits sont structurés à partir d'un certain nombre d'éléments. Nous voulions offrir une certaine base qui permettrait la mise en parallèle, une information qualitative qui soit semblable chez les différentes personnes interviewées. Et, nous voulions rendre la complexité de ces entretiens et la richesse de ces parcours.

Nous traçons le récit, interviewé par interviewé. Ce sont des descriptions qui donnent les clés importantes au lecteur pour s'initier à la connaissance du type de trajectoire des interviewés. Ce sont des informations essentielles, des données contextualisées. Il s'agit du fil conducteur de l'histoire, du sens et du contexte dans lesquels apparaissent les différentes thématiques qui seront traitées dans les chapitres suivants.

Les récits sont placés à partir du sujet le plus jeune au sujet le plus âgé. On retrouve des proximités et des croisements d'un récit à l'autre.

Nous avons retenu certaines caractéristiques : la langue maternelle, les liens avec la famille, les amis, les intervenants sociaux, les professionnels et les collègues vivant à la rue, la scolarité, le travail ou le revenu et les principales difficultés rencontrées.

## 2.1. Olivier

Olivier a 19 ans, il est né à Montréal et il est francophone. Depuis neuf mois, il utilise ponctuellement les ressources communautaires.

Il a vécu avec sa famille jusqu'à l'âge de deux ans. Puis, il a été placé en famille d'accueil. Il en a connu une dizaine, en plus de foyers de groupes. Alors qu'il était âgé de 11 ans, il a été placé en centre jeunesse avec encadrement intensif. À l'âge de 15 ans, il a fugué des centres jeunesse jusqu'à 17 ans et demi. Durant cette période, il a loué un appartement en région et il a occupé un emploi pendant deux mois. Il s'est aussi déplacé au moins dans une autre région. Il se déplaçait beaucoup, dit-il. Puis, il est revenu à Montréal et il a loué un appartement. Ses parents, sa mère biologique et son père adoptif, étaient au courant de sa fugue et où il se trouvait.

Lorsqu'il avait 17 ans et demi, alors qu'il logeait en appartement, des voisins ont fait une plainte pour bruit ; il a été retracé de cette manière par la police et ramené en centre jeunesse jusqu'à ses 18 ans.

Depuis ses 18 ans, il a un dossier judiciaire et il a été incarcéré. Il est aussi devenu le père d'un enfant âgé de deux ans ; celui-ci est handicapé et il habite avec sa mère. Olivier lui rend visite deux à trois fois par semaine.

Olivier a encore un lien avec sa famille ; il a recommencé dit-il à téléphoner à sa mère. Mais de manière générale, il a coupé les ponts avec les siens. Il ne connaît pas son père biologique et il a une demi-sœur plus jeune que lui qui est placée en centre d'accueil.

Ses amis proviennent du milieu de la rue.

Depuis sa sortie des centres jeunesse, il se déplace encore de Montréal vers des régions en faisant des retours vers Montréal.

Il y a 9 mois, il a commencé à utiliser, de temps à autre, les ressources communautaires. Cela a débuté suite à une perte de logement et de problèmes liés à la vente de drogues qu'il pratiquait pour faire de l'argent. Des complications sont survenues et il a eu besoin d'aide. Il a alors utilisé des ressources communautaires pour la première fois de sa vie.

Après ce premier épisode d'utilisation des ressources communautaires, il est parti en région durant six mois. Puis, il a habité en banlieue de Montréal durant trois mois avec la mère de son fils.

Au moment de la première entrevue, il ne s'entend plus avec la mère de son fils, il est sans logement et il utilise à nouveau les ressources communautaires.

Au moment de la seconde entrevue, un mois plus tard, Olivier arrive de la banlieue à Montréal et il souhaite utiliser un refuge pour le soir. Il vient aussi donner de ses nouvelles aux intervenants. Il dit être fiancé avec une jeune femme qu'il connaît depuis deux semaines et occuper un emploi de gérant dans un restaurant depuis un mois. Il indique vivre près de l'endroit où habite son fils, mais avoir besoin d'un repos de sa vie en banlieue.

Il possède une scolarité de niveau du deuxième secondaire.

## 2.2. Maxime

Maxime a 20 ans. Il est né dans une région du Québec et il est francophone. Au moment de l'entrevue (à Montréal), il arrive de sa région où il est allé pour un bref séjour chez ses parents. Il utilise les ressources communautaires et il reçoit de l'aide sociale.

Maxime a vécu dans sa ville natale jusqu'à l'âge de 15 ans. Puis, avec ses parents, il est déménagé dans une ville voisine où il a vécu durant deux ans. Et il a été placé en centre jeunesse à l'âge de 17 ans et demi.

À sa sortie du centre, à 18 ans, il a tenté de s'installer dans sa région. Il a d'abord utilisé une ressource d'aide communautaire dans une région voisine de la sienne. Puis, il a utilisé une Auberge jeunesse et il a habité en chambre. Il a occupé un petit emploi dans sa ville natale qu'il a quitté pour un autre. Mais il a été congédié de ce dernier. C'est à partir de ce moment, que les choses ont commencé à se compliquer, dit-il : il a perdu sa chambre et il est allé chez ses parents durant quelques heures. Puis, il a vécu un conflit avec sa mère et cela a conduit Maxime à appeler un centre de crise. Il a alors séjourné dans deux ressources de la banlieue de Montréal.

Ensuite, il s'est déplacé vers Montréal pour la première fois. Il s'est rendu à un refuge pour jeunes dont on lui avait parlé dans un organisme public de sa région. Et, c'est là que sa vie à la rue a commencé. Il est resté deux mois d'été à Montréal et il a utilisé plusieurs ressources communautaires.

Ensuite, il a vécu plusieurs allers-retours entre sa région et Montréal jusqu'au moment de l'entrevue. Il est retourné vers sa région une première fois et ses parents l'ont hébergé quatre mois. Puis, ils lui ont demandé de se débrouiller et d'être autonome. Il s'est alors installé en chambre. Au cours de ces quelques mois, il a occupé un emploi dans une petite ville de sa région et il a démissionné. Enfin, il a utilisé une ressource.

Ensuite, il est reparti pour Montréal afin d'obtenir du soutien des ressources. Il a vécu quelques mois dans les refuges, dehors dans les parcs, sous des abris et chez une connaissance. Il a fait aussi un court aller-retour entre Montréal et une ville d'une autre province, tout en vivant à la rue.

À l'approche de l'hiver, Maxime est retourné s'installer une seconde fois dans sa région durant près de quatre mois. Il a habité dans une Auberge de jeunesse et en chambre et il s'est engagé pendant près de deux mois dans un programme de réinsertion. À la suite de difficultés financières, il a perdu sa chambre et il a utilisé un organisme de sa région durant quelques jours. Puis les intervenants de cet endroit l'ont emmené dans une ressource publique où on lui a fourni un billet d'autobus en direction de Montréal.

Maxime est reparti pour Montréal. Au moment de l'entrevue, il vit principalement à Montréal depuis sept mois, à la rue (parcs et refuges) tout en faisant de brefs allers-retours entre sa région et Montréal. Il vient de se rendre chez ses parents pour tenter de régler des problèmes avec sa mère. Il a eu par le passé des difficultés de comportement, explique-t-il, mais il sent qu'il s'est amélioré. Il a un problème de jeu pathologique et des problèmes de santé dont il ne veut pas parler. Par contre, il dit rencontrer une psychologue dans un organisme communautaire et prendre des médicaments pour l'aider à dormir. Il est homosexuel et il recherche à Montréal le milieu homosexuel, la festività dans les bars, la diversité culturelle et le soutien des ressources, tandis que dans sa région, il trouve le calme, le grand air et le

ressourcement. Il possède un secondaire quatre et il aimerait s'établir en appartement et retourner aux études afin de terminer son secondaire cinq.

### 2.3. Loïc

Loïc a 23 ans. Il est né dans une région du Québec et il est francophone. Au moment de l'entrevue, il arrive d'une ville de région et il est à Montréal depuis deux jours. Depuis ce temps, il a utilisé au moins une ressource communautaire. Il est sans argent.

Il a grandi dans sa ville natale jusqu'à l'âge de 18 ans, avec ses parents, tous deux immigrants, l'un, américain, l'autre, français. Avec ces derniers, il s'est établi dans une autre région. Il y a un an, ses parents sont décédés. Son père est décédé de maladie et sa mère est morte quelques mois plus tard à la suite d'une dépression profonde et d'une crise cardiaque. Tous deux n'avaient aucun lien avec leur famille respective. Loïc n'a donc pas de liens avec sa parenté. Certains membres se trouvent aux États-Unis, d'autres, en France et d'autres encore, en Angleterre.

Depuis le décès de ses parents, il a appris à utiliser les ressources communautaires par les gens vivant à la rue pour se nourrir. Il a quêté, puis il a quitté l'appartement qu'il habitait avec ses parents de peur d'être expulsé par le propriétaire car celui-ci était mécontent de l'insalubrité du logement et Loïc n'avait pas d'argent. Au moment de l'entrevue, il a été itinérant, dit-il, depuis trois mois et il a, par exemple, dormi sur des bancs.

Dans sa région, il a progressivement perdu des liens avec ses amis, puisqu'il ne leur disait pas qu'il vivait à la rue par peur ; il leur empruntait de l'argent qu'il ne rendait pas. De plus, à cet endroit, il se sentait mal à l'aise dans les ressources puisque les autres usagers se moquaient de lui et certaines personnes ne l'aimaient pas. Quoiqu'il n'avait pas un intervenant en particulier sur qui il pouvait compter, son rapport avec les intervenants des ressources en était un, en général, de confiance.

Loïc a éprouvé des difficultés avec les autres élèves au secondaire et au collégial, on se moquait de lui. Il a donc tenté d'aller étudier dans une université d'une autre province cana-

dienne, mais ses problèmes ont persisté et il a été dépressif. Ses parents lui ont dit alors d'arrêter ses études et ils ont accepté, dit-il, de « le laisser aller à ne rien faire ».

Il est venu à Montréal impulsivement sur le pouce après avoir entendu quelqu'un dire qu'il se déplaçait de cette façon. Ici, il a des amis avec lesquels il communique par Internet. Ce sont les amis des amis de sa région. Cependant, ceux-ci ignorent qu'il vit à la rue. Loïc dit être venu à Montréal en raison de la présence de ces derniers et pour trouver un emploi. De plus, il était informé des services d'un kiosque d'intervention communautaire sis à la gare d'autobus et que des jeunes vivant à la rue s'y tenaient à proximité. Il l'avait appris à une émission de radio. Dès son arrivée à Montréal, il s'est dirigé vers ce kiosque.

Hormis deux expériences de travail infructueuses, il n'a jamais travaillé.

#### 2.4. Mathieu

Mathieu a 29 ans, il est né en région, mais il vient de Montréal et il est francophone. Au moment de l'entrevue, il habite une Maison de thérapie située en région, près de Montréal, depuis bientôt quatre mois et il reçoit de l'aide sociale.

Il a été adopté à l'âge de six mois, puis il a été placé en centres d'accueil et dans ces lieux il a parfois été battu et abusé. Pour ces raisons, il a vécu de centre d'accueil en centre d'accueil. Malgré ces placements, il a connu sa mère biologique. Celle-ci exerçait le métier de danseuse nue, se prostituait et consommait de la cocaïne et de l'alcool. Il la voyait de temps à autre jusqu'à ce qu'elle meure dans un accident de voiture avec son conjoint, la demi-soeur et le demi-frère de Mathieu. À ce moment, Mathieu est âgé de 13 ans et il vient d'être transféré dans une nouvelle famille d'accueil et de changer de ville : il vit à Montréal. Et, un peu à cause de cette perte, dit-il, il commence à vivre à la rue et à consommer des drogues fortes. C'est également à cet âge qu'il quitte l'école. Lorsqu'il est âgé de seize ans, il travaille dans des usines, au noir. À cet âge, il demande à sortir du système de protection de la jeunesse et on le place en appartement supervisé. Il quitte ce service pour vivre à la rue avec une amoureuse. Peu de temps après, sous l'influence d'autres personnes, il commet un délit et il est incarcéré en prison pour mineur jusqu'à ses 18 ans. À l'âge de 18 ans, il est à nouveau incarcéré durant deux ans et demi.

À sa sortie de prison, il vit à la rue. Puis, à l'âge de 25 ans, il se sépare d'une amoureuse. Il a alors le sentiment de tout perdre, car il ne peut plus aller dormir chez des amis, comme il le faisait du temps qu'il était avec elle. Il commence alors à consommer du *crack*, puis il part de Montréal et se déplace de ville en ville dans le reste du Québec et du Canada tout en travaillant à de petits emplois qu'il quitte rapidement. À un moment, il décide d'arrêter de travailler régulièrement et de continuer ses voyages en vivant à la rue, ce qu'il fait jusqu'à la première entrevue. Il dort dehors, dans les parcs, sous les ponts ou sous des abris de cartons et des igloos improvisés. Il exerce, à un certain moment, le métier de danseur nu. Pour régler son problème de consommation, il fait quelques thérapies de désintoxication dont certaines en région. Il arrête sa consommation de *crack* et de *speed* vers l'âge de 27 ans.

À la première entrevue, Mathieu revient depuis deux semaines d'une province voisine pour se calmer et pour éviter le danger qu'il y ressentait. Il commence à être à bout de la vie à la rue et il veut s'en sortir. Le fait qu'il connaisse les ressources et beaucoup de personnes l'a motivé à revenir dans sa ville qu'il aime. Toutefois, il constate le nombre important de consommateurs de *crack* et de *speed*. Pour contrôler ses envies de recommencer ces drogues qui le détruisent, il consomme de la marijuana. Il dort dehors, en gang avec des chiens. Pour se nourrir, il utilise les services des ressources et il quête. Il se lave chez une amie. Hormis cette amie où il va, il ne connaît que des personnes vivant à la rue.

À la seconde entrevue, plus de quatre mois plus tard, Mathieu réside dans une Maison de thérapie pour son problème de consommation. Il explique avoir vécu une grosse rechute ; il avait consommé du *crack* peu de temps après la première entrevue. Depuis qu'il est en thérapie, il a arrêté sa consommation et il a réglé plusieurs problèmes (judiciaires, cartes d'identité, soins de santé). Il accepte de faire différentes tâches pour se préparer à habiter en appartement. De plus, son expérience de vie à la rue lui permet d'apporter de l'aide à d'autres personnes lorsqu'il travaille au noir dans la Maison de thérapie, un jour et demi par semaine. Il voudrait maintenant profiter de son expérience de vie à la rue et de sortie de la vie à la rue pour devenir travailleur de rue.

Au cours de sa vie, il a fait deux dépressions. Comme instruction, il a une sixième année. Il ne garde aucun lien avec sa famille adoptive et avec sa famille biologique étendue. Il

indique avoir des enfants avec cette femme qui l'a quitté lorsqu'il avait 25 ans. Celle-ci serait à ce moment retournée dans sa famille pour élever leurs deux enfants, des jumeaux qui seraient âgés d'un an, au moment de l'entrevue.

## 2.5. Vincent

Vincent a 32 ans. Il est né en région et il est francophone. Au moment de l'entrevue, il vit à Montréal depuis un mois. Il est arrivé d'une région du Québec d'où il est originaire. Il habite en chambre, il utilise les ressources pour différents besoins et il reçoit de l'aide sociale.

Enfant unique, il a grandi avec ses parents dans sa ville natale. Il a toujours un lien inconditionnel avec ces derniers. Cependant, il doit regagner leur confiance. Ceux-ci habitent sa région.

Il a décidé de venir à Montréal pour échapper à une quatrième incarcération. Il était très connu du milieu policier, dit-il, et il ne cessait pas ses activités criminelles. Ayant déjà purgé trois sentences, soient quatre ans de prison, il a décidé de partir un peu sur un coup de tête pour vivre une autre vie. Il a fait un bagage et avec le peu d'argent qu'il possédait (200\$), il a pris l'autobus jusqu'à Montréal.

Il connaissait peu Montréal, mais il y avait des amis d'enfance et l'un d'eux l'a référé à un refuge pour hommes dès son arrivée. Vincent y a obtenu un hébergement, du soutien de la part d'intervenants et plusieurs informations sur les ressources de Montréal. Il a préféré utiliser ces ressources, qui lui permettent de se débrouiller seul, que de déranger, « écoeurer », dit-il, les gens qu'il connaît pour aller habiter chez ces derniers.

Depuis son arrivée, il a dormi sept jours dehors, dans des parcs, pour la première fois de sa vie et il a craint l'influence de certains usagers du centre qui l'hébergeait. Il aurait pu être conduit à recommencer des activités criminelles. En première entrevue, il indique que ça ne va pas bien pour lui, alors qu'il patiente dans les ressources communautaires ou dehors en attendant son chèque d'aide sociale.

Au moment de la seconde entrevue, deux semaines plus tard, il habite en chambre depuis quatre jours, il a son chez-lui, dit-il, et il décompresse. Il utilise certaines ressources pour

se nourrir et il sait qu'il peut retourner voir les intervenants du refuge qu'il a fréquenté, avec lesquels il s'entend bien, pour obtenir de l'aide. Il considère qu'il a reçu de bons services, en général, des organismes communautaires.

Il y a vu plusieurs bonnes ouvertures. Il a perdu son temps pendant vingt ans, affirme-t-il. Il a surtout assuré ses revenus par des activités criminelles depuis qu'il a 17 ans, hormis quelques emplois dont dans le domaine du bois. Aussi, il a arrêté l'école à 18 ans et il a l'équivalent d'un secondaire 1 ou 2. Pour avoir un bon emploi dans l'avenir, il s'est inscrit à un programme dans un organisme d'aide à l'emploi pour une clientèle spécialisée qui l'aidera à retourner aux études pour exercer un métier dans le domaine de la construction. Il se donne un an pour réaliser ce projet. Par ailleurs, sa mère lui envoie de l'argent pour l'aider.

Il consomme de la bière et de la marijuana.

## 2.6. Guy

Guy a 33 ans, il est né à Montréal et il est francophone. Au moment de l'entrevue, cela fait deux mois et demi qu'il est revenu d'une maison de thérapie pour toxicomanes située en région dans laquelle il avait passé cinq mois et demi. Il habite maintenant dans une maison de chambres, fréquente plusieurs organismes communautaires et il reçoit de l'aide sociale.

Guy ne souhaite pas parler de sa famille. Toutefois, il indique que : ses parents se sont séparés depuis longtemps et qu'il a une sœur plus jeune que lui. De 13 ans à 18 ans, il a été placé dans deux centres d'accueil situés près de Montréal. Son père habite Montréal, sa mère et sa sœur habitent en région.

À sa sortie du centre d'accueil, à sa majorité, il a choisi de vivre à la rue parce qu'il n'avait pas le goût d'être enfermé, il voulait être *loose*, libre, dit-il. À ce moment, il a connu l'organisme le Refuge des jeunes. Puis, il a fréquenté diverses autres ressources où il pouvait obtenir de la nourriture. Dans les premiers temps, lorsqu'il faisait beau, il dormait dans les parcs ou ailleurs et quand il voulait manger, prendre une douche et se reposer, il allait dans les refuges. C'est aussi à 18 ans qu'il a commencé à consommer de la drogue. Entre 25 ans et

30 ans, il a été incarcéré plusieurs fois. Depuis qu'il a 30 ans, puisqu'il ne veut plus se retrouver en prison, il dit se tenir tranquille.

Depuis un an et suite à une prise de conscience, il s'est déplacé six fois en région pour entreprendre une thérapie en désintoxication. Il s'y rend lorsqu'il en a assez de la vie à la rue, qu'il veut se reposer et parce qu'il aimerait vraiment cesser de consommer. Avant cela, Guy affirme avoir été perdu, *nowhere*, dit-il. C'est un propriétaire qu'il connaît depuis six ans qui l'a référé à cette thérapie. Lors de son dernier séjour, après cinq mois et demi d'abstinence, il a décidé de revenir à Montréal. Il a cessé de consommer des drogues dures, du *crack* et du *speed*, ainsi que la bière, mais il consomme toujours de la marijuana. Il dit ne pas comprendre pourquoi il n'est pas capable de cesser de consommer, qu'il y a quelque chose « qu'il n'a pas développé », un jour, il espère comprendre. En plus de ses problèmes de consommation, Guy indique avoir un problème de dépendance affective.

Entre la première et la seconde entrevue, Guy a communiqué avec le propriétaire de maisons de chambres qu'il connaît. Et depuis près de dix jours, il vit en chambre, il a maintenant son chez-lui, et c'est correct ainsi, dit-il. Le propriétaire a ouvert une maison de thérapie près de Montréal et Guy sollicite les personnes qu'il connaît et qui veulent faire une thérapie. Pour se nourrir, il fréquente un organisme spécialisé depuis quatre ans qui offre de la nourriture à sa clientèle pour chaque jour de la semaine. Durant la journée, il se repose, écoute la télévision et il dort.

Jusqu'à aujourd'hui, Guy a eu recours aux ressources communautaires et il y trouve des intervenants sur qui il peut compter. Il a quelques fois vécu en maison de chambres, mais il alterne continuellement avec la vie à la rue (parcs ou dans les refuges). Par ailleurs, il est aux prises avec une problématique particulière dont il n'est pas prêt à discuter, dit-il.

## 2.7. Luc

Luc a 41 ans, il est originaire d'une petite ville d'une province de l'est du Canada et il est francophone. Au moment de l'entrevue, il est à Montréal depuis environ quatre mois et c'est la première fois qu'il vient au Québec. Il arrive de sa région. Depuis qu'il est Montréal, il vit à la rue (parc et refuge). Il reçoit de l'aide sociale.

Il a grandi avec sa famille. Ses parents, ses frères et sœurs avec lesquels il a toujours des liens habitent leur région d'origine.

Là-bas, Luc logeait en chambre et travaillait au noir ou à temps partiel tout en recevant des prestations d'aide sociale. Il avait un important problème de consommation et c'est sur un coup de tête qu'il a décidé de quitter sa province en faisant du pouce et qu'il s'est rendu jusqu'à Montréal. Il y est venu parce que la ville est francophone, qu'il souhaitait s'y installer et y trouver un emploi. À son arrivée, il ne connaissait absolument personne et les choses se sont compliquées.

Il consomme des drogues ou de l'alcool depuis environ l'âge de 12 ans. Et depuis l'âge de 16, 17 ans, il a fait de dix à quinze désintoxications en cure. Il consomme un type de cocaïne (*free base*) et cela, dit-il, est son problème. Au moment de l'entrevue, il vient tout juste de faire une cure de désintoxication d'une semaine. Et depuis trois semaines, il a arrêté sa consommation de cocaïne, mais il consomme de la marijuana et de la bière. Il essaie de ne pas consommer à nouveau de la cocaïne même si une consommation le porte à une autre, dit-il.

C'est son premier épisode de vie à la rue. Il dort principalement dehors car il préfère cela aux refuges ; il est un solitaire, dit-il. Au moment de la seconde entrevue, il se force à aller de temps en temps dans les refuges pour dormir, se laver et manger. Il a connu plusieurs personnes vivant à la rue et il les côtoie de temps à autre en choisissant son entourage car il craint les influences négatives. Des intervenants de ressources communautaires lui apportent leur aide. Il apprécie ses interactions quotidiennes avec les passants.

Dans sa région, il estime qu'il n'a personne sur qui compter et il ne veut pas demander d'aide, ni déranger. Depuis qu'il vit à la rue à Montréal, il n'a contacté personne de sa région et ses parents ignorent sa situation. De plus, là-bas, hormis un organisme spécialisé en désintoxication, il n'y a pas de ressources d'aide comme à Montréal. Également, le montant versé par l'aide sociale y est beaucoup plus bas.

Il quête quotidiennement et il est las de cette situation. Il souhaite s'en sortir, briser le cercle : dormir dehors, quêter et consommer. Il affirme avoir besoin d'aide, mais selon lui,

c'est d'abord à lui à s'aider. Au moment de la seconde entrevue, il doit avoir une chambre dans quatre jours pour laquelle il a fait un dépôt d'argent. Il ne sait pas s'il restera à Montréal, il aimerait peut-être visiter quelques provinces du Canada.

Luc a déjà occupé des emplois dans les secteurs de la pêche, de la forêt et de la construction, dans sa province et ailleurs au Canada. Dans sa province, il s'est beaucoup déplacé dans les villes et les villages. Il a une septième année.

## 2.8. Donald

Donald a 42 ans. Il est originaire d'une région du Québec et il est francophone. Au moment de l'entrevue, il est à Montréal depuis près d'un mois et, depuis ce temps, il vit à la rue (parcs et refuges). Il a deux enfants de 14 et 17 ans.

Il a décidé de quitter sa région et de venir à Montréal pour trouver un emploi à la suite d'une séparation. Au moment de l'entrevue, il est séparé, depuis cinq mois d'une conjointe avec laquelle il a vécu durant six ans et il a quitté son emploi au moment de sa séparation. Il a choisi Montréal parce que la grandeur de la ville l'attirait et qu'il la connaissait déjà un peu. Il y est arrivé avec moins d'une centaine de dollars en main, dans un contexte particulier, dit-il, celui de sa séparation. Une fois ici, il a eu de la difficulté à trouver une ressource d'hébergement qui répondait à ses besoins. Après quelques jours à vivre à la rue, il a décidé de rappeler son ancien patron et il doit retourner travailler pour lui dans cinq jours.

Depuis son arrivée, il a rencontré des personnes vivant à la rue qui l'ont renseigné sur les ressources d'aide ainsi que des intervenants qui l'ont aidé et conseillé. Il a dormi dehors, dans les refuges et chez un ami connu en vivant à la rue. Il a fréquenté des ressources alimentaires et d'aide diverses.

Donald a eu, à un moment, des relations difficiles avec ses parents. De plus, il y a sept ans, au décès de son père, il est entré en conflit avec ses deux frères au sujet de l'héritage familial. Depuis, il ne communique plus avec eux. Il garde toutefois un lien avec sa mère, laquelle habite toujours sa région. Il a aussi des amis dans sa région, mais, au moment de l'entrevue, il leur cache qu'il vit à la rue à Montréal.

C'est la deuxième fois de sa vie que Donald a besoin d'aide. La première fois était il y a dix ans, au moment de la séparation d'avec la mère de ses enfants. Donald avait tout laissé ses avoirs à sa femme pour ses enfants, il était épuisé psychologiquement, explique-t-il, et il avait fait une tentative de suicide. Cela lui a pris deux ans avant de retrouver un équilibre de vie psychologique et financier. Cette première séparation avait eu lieu après des conflits conjugaux autour d'activités illégales que menait Donald. Celui-ci faisait passer des cigarettes de contrebande entre la frontière américaine et canadienne, alors qu'il travaillait comme camionneur aux Etats-Unis et au Canada et en dépit de sa femme qui n'approuvait pas ces activités.

Donald a un dossier criminel. Peu de temps après sa première séparation, il s'est battu dans un bar et fut arrêté. Il évita de peu l'incarcération, il paya une forte amende, perdit son port d'armes de chasse et il eut un dossier criminel. Enfin, il perdit aussitôt son emploi de qualité qu'il appréciait. Depuis, ce dossier nuit à Donald dans sa recherche de travail. Cela est aussi nuisible pour ses loisirs, puisqu'il ne peut plus chasser, une activité qu'il appréciait particulièrement.

Il voit, à l'occasion, ses enfants ; ceux-ci habitent dans une région très éloignée du Québec avec leur mère.

Il a grandi dans sa région d'origine, puis il a travaillé dans différentes régions du Québec et du Canada, comme soudeur puis, comme camionneur. Il projette de s'installer en banlieue de Montréal. Il souhaite faire une demande de pardon pour effacer son dossier criminel. Il aimerait retourner aux études, pour apprendre l'anglais et prendre un cours technique afin d'aller travailler sur des chantiers pétroliers dans une autre province du Canada.

## 2.9. Claude

Claude a 45 ans. Il est francophone et bien qu'il soit né au Québec, il vient d'une province voisine. Au moment de l'entrevue, il vit à Montréal à la rue (parcs et refuges) depuis près de trois mois. Il a un fils de quatorze ans qui vit avec sa mère en région près de Montréal.

Il y a deux ans, Claude a été poignardé à la jambe par le conjoint de sa vendeuse de drogue. Depuis, il éprouve des difficultés physiques et émotives.

Les parents de Claude, qui sont originaires du Québec, sont décédés. Son père est mort lorsque Claude avait 15 ans. Il a aussi perdu un frère. Il lui reste trois sœurs avec qui il est en contact et dont deux habitent sa région d'origine. L'une d'entre elles est comme une seconde mère pour lui, dit-il, et pendant les deux dernières années, elle l'a hébergée par intermittence. Au moment de l'entrevue, Claude l'appelle deux fois par semaine.

Il a commencé à consommer des drogues et de l'alcool à l'âge de quatorze ans. Il consomma d'abord de la marijuana. Puis, il consomma de la cocaïne à partir de l'âge de 23 ans, moment où il a été incarcéré durant trois ans. Il a cessé sa consommation durant environ douze ans, lorsqu'il vivait avec la mère de son fils. Il a ensuite recommencé au moment de sa séparation. Depuis, la consommation est devenue un poids dans sa vie et elle a augmenté à la suite de l'attaque de la part du conjoint de sa vendeuse de drogue.

Claude se décrit comme un polytoxicomane. Au moment de l'entrevue, il consomme du *crack* et surtout de l'alcool. Il hésite, explique-t-il, entre son désir de s'en sortir et celui de consommer. Cela dépend de ses émotions, ajoute-il. Il alterne entre des arrêts et des reprises de consommation, des engagements dans des projets et l'abandon de ceux-ci.

De plus, en ce qui concerne le travail, il doit désormais se réorienter et développer de nouvelles compétences puisqu'il ne peut plus occuper les emplois qu'il occupait avant son attaque et qui étaient physiquement exigeants, principalement ceux de déménageur et de travailleur à la réparation de toitures. Il reçoit un support d'un programme gouvernemental pour les personnes victimes de crimes violents et il espère recevoir une prime qui lui permettra de l'aider.

Avant son dernier retour vers Montréal, Claude avait habité environ douze ans à Montréal qu'il connaît donc bien. Il y est revenu parce qu'il apprécie les ressources d'aide et qu'il considère qu'il est plus facile d'y trouver un emploi que dans sa région. De plus, il aime la ville et les gens et il voulait aussi se rapprocher de son fils.

C'est son deuxième épisode de vie à la rue ; le premier étant au moment de sa séparation, il y a environ sept ans. Il était alors resté un mois et demi à Montréal durant lequel il avait dormi dehors et utilisé les ressources communautaires. Il avait mis fin à cette situation en retournant dans son lieu d'origine.

Dans la région de Montréal, il fréquente sa belle-mère et son conjoint. Il peut aussi rencontrer son fils et passer du temps avec lui.

Il a une scolarité équivalente à un secondaire quatre et il reçoit de l'aide sociale.

#### 2.10. Carole

Carole a 50 ans, elle est originaire d'une province des Prairies canadiennes et elle est anglophone. Mais au moment de l'entrevue, elle arrive de l'Ouest du Canada où elle a habité pendant une vingtaine d'année et elle est au Québec depuis moins d'un mois. Depuis ce temps, elle s'est déplacée dans quelques villes et elle a vécu à la rue (parcs et refuges). Au moment de l'entrevue, elle habite dans un motel à Montréal et elle emprunte de l'argent à des amis pour assurer ses besoins.

Elle est orpheline et elle est la seule survivante à la naissance de triplet. Elle se définit comme autochtone et en a les traits. Enfant, elle fut prise en charge par le système de protection de l'enfance de sa province et elle a connu 17 à 18 familles d'accueil. À cause d'une maladie qu'elle contracta à l'âge d'un an, elle dû séjourner plusieurs fois à l'hôpital. Cette condition faisait en sorte qu'elle perdait sa place dans les familles d'accueil à chaque longue hospitalisation. Lorsqu'elle eut quinze ans, le système de protection de l'enfance l'abandonna, parce qu'elle était enceinte. Elle donna naissance à son enfant, mais ne le garda pas. Et elle dû se débrouiller seule à partir de l'âge de 16 ans. Elle cessa de garder contact avec ses familles d'accueil il y a une vingtaine d'année. Elle n'a jamais connu aucun membre de sa famille biologique. De sa maladie, elle garde un handicap à la jambe qui réduit sa mobilité et la contraint à se déplacer avec un déambulateur.

Au cours de sa vie, lorsqu'elle était adolescente et qu'elle fuyait les familles d'accueil et adulte, lorsqu'elle a migré vers d'autres provinces canadiennes, elle vécu quelques fois à la

rue. Cependant, durant les vingt dernières années, Carole s'était installée dans l'Ouest et elle y avait vécu, pauvrement, dans des maisons louées et en appartement, avec des colocataires. Son style de vie consistait à se meubler en ramassant les meubles jetés aux ordures dans les quartiers aisés et en les traînant jusque chez-elle dans un carrosse d'épicerie. Là-bas, elle fréquentait des centres communautaires. Elle y a tissé des liens avec un intervenant d'un centre communautaire, son médecin de famille, des collègues qu'elle a rencontrées dans un centre de services pour autochtones et elle compte sur eux en cas d'urgence. Il y a six, sept années, elle fut atteinte d'un cancer et elle se retira du marché du travail. Elle avait occupé jusque-là les emplois de gardienne d'enfants et d'aide à domicile. Elle est maintenant en rémission.

Elle est venue au Québec parce qu'elle a suivi un ami. Celui-ci a aussi été un amoureux et il travaillait dans le centre communautaire qu'elle fréquentait. Il ne se passait rien de particulier dans sa vie et elle souhaitait expérimenter de nouvelles choses. De plus, le coût de la vie est moins élevé au Québec et Montréal et Québec lui apparaissaient comme de belles villes qui ont des services sociaux destinés aux personnes handicapées. Pour rejoindre son ami Zach, elle a fait le trajet par autobus quelques jours après lui avec 100\$ en poche. Celui-ci avait amené pour elle à l'occasion d'un transport en voiture de nombreux bagages et ses deux chats.

Elle prévoyait s'établir chez des connaissances qui vivent en région ; mais on lui a refusé l'hospitalité chez l'une et chez l'autre cela ne lui convenait pas. Elle s'est donc retrouvée à vivre à la rue au cours de ses déplacements et à Montréal. Mais outre ces personnes, elle a retrouvé un client du centre communautaire qu'elle fréquentait dans l'Ouest et elle a développé de nouvelles relations avec des personnes qu'elle a rencontrées dans un parc et avec des personnes vivant à la rue.

Carole a une 10<sup>e</sup> année. Elle souhaite s'installer au Québec, se trouver un appartement, retourner aux études et travailler à temps partiel de manière à s'inscrire dans une communauté.

### 2.11. Zach

Zach a 57 ans. Il est né dans les Prairies canadiennes et il est francophone. Au moment de l'entrevue, il arrive de l'Ouest du Canada où il a habité durant plus de trente ans. Cela fait un mois qu'il est au Québec et depuis, il s'est déplacé dans quelques villes et il a vécu à la rue (parcs et refuges). Au moment de l'entrevue, il habite dans un motel à Montréal et il reçoit une pension de retraite.

Jeune, Zach a été adopté par une famille francophone des Prairies canadiennes. Il y resta jusqu'à 14-15 ans. Sa mère adoptive le mis alors à la porte et il se retrouva seul et à la rue, dit-il.

À l'âge de 12 ans, il commença à consommer de la drogue. Il a d'abord développé une dépendance à des médicaments qu'on lui avait prescrits. Puis, il a cherché à retrouver l'effet de cette médication en consommant du *speed*.

Au cours de sa vie, il a toujours travaillé, payé en argent ou en biens (repas) légalement ou illégalement. Lorsqu'il était âgé de 17 ans, il est venu à Montréal durant deux ans parce qu'il suivait la drogue, dit-il. Il resta alors en pension dans une famille et travailla en restauration ainsi qu'à la manutention dans une entreprise. Puis, il se déplaça ailleurs au Canada et il occupa des emplois de bûcheron et de travailleur sur les chemins de fer de l'âge de 19 à 25 ans.

De 25 ans à 57 ans, il réussit à quitter la rue, grâce à l'aide d'une intervenante qui l'engagea dans le centre communautaire qu'elle dirigeait. Il travailla dans ce centre plus de trente ans et au cours de ces années, la directrice lui apporta son aide durant les moments difficiles. Aussi, il retourna à l'école, sans toutefois terminer la formation entreprise. Et, il participa à la création d'un autre organisme communautaire où il a travaillé à mi-temps. Cependant, après quatre ans d'implication dans cet autre organisme, il fut mis à pied.

À une certaine époque au cours de sa vie, il réussit à se sevrer du *speed*. Alors qu'il « entendait des voix » et qu'il voulait se suicider, un ami lui vint en aide. Il a été hébergé chez le frère de cet ami, en campagne. Ce dernier accompagna Zach durant huit mois dans son sevrage.

Ensuite, Zach a cohabité avec son ami tout en vivant surtout sur la rue où il vendit de la marijuana durant cinq ans. Il fut ensuite arrêté et incarcéré durant sept mois. À sa sortie de prison, alors qu'il tenta de retourner dans les villes où il habitait auparavant, il fut systématiquement escorté par les policiers et amené hors des lieux desquels il n'y retourne plus.

À présent, l'intervenante qui l'a aidé est décédée. Il vient de prendre sa retraite, il ne consomme plus de drogue ni d'alcool et il souffre du diabète depuis vingt années. Il est venu au Québec pour s'établir. Il a quitté sa ville parce qu'il n'y avait plus rien pour lui, dit-il. De plus, son chèque de pension ne couvrait pratiquement que le coût de son loyer. Et il a souvent entendu dire que le coût des loyers était moins élevé au Québec.

Au centre communautaire où il travaillait, il s'est lié d'amitié avec une femme, Carole, il y a longtemps. Et celle-ci est venue le rejoindre à Montréal six jours après son arrivée, car elle n'avait pu faire le trajet depuis l'Ouest avec lui. Avec Carole, Zach s'est rendu auprès de deux connaissances vivant en région dans le dessein de s'établir chez l'une ou l'autre. Mais cela n'a pas fonctionné et par dépit Zach et Carole sont revenus à Montréal. Ils y ont vécu à la rue dehors dans les parcs et dans des refuges. Au moment de l'entrevue, ils habitent ensemble dans un motel. Zach souhaite trouver à Montréal un logement et éventuellement un travail à mi-temps pour s'occuper ou encore retourner aux études compléter sa 10<sup>e</sup> année.

Au cours de sa vie, il tenta de renouer plusieurs fois avec les membres de sa famille adoptive, mais ceux-ci ne souhaitent pas le revoir. Ses parents adoptifs sont maintenant décédés.

### Conclusion

Des onze histoires des interviewés se dégage plusieurs ressemblances et aussi certaines particularités. D'abord, parmi les aspects communs, on remarque que la migration interne vers Montréal des onze interviewés a été marquée par le fait de vivre à la rue à leur arrivée dans cette ville et que ce déplacement les a conduits à recourir à des ressources d'aide pour survivre. Aussi, les interviewés ont tous des liens familiaux ténus ou absents. Mais en plus de ces caractéristiques, on observe d'autres proximités qui nous informent sur ces trajectoires.

D'abord, le fait d'avoir été placé sous le système de la protection de l'enfance traverse de nombreuses histoires, celle d'Olivier, Maxime, Mathieu, Guy et Carole. Il est notable que chez l'ensemble de ces interviewés, chacun a vécu à la rue peu de temps, voire immédiatement après que cette institution eue cessée de voir à sa protection et que cette situation perdure. Seule Carole, qui est plus âgée, a pu se stabiliser durant plusieurs années hors de la vie à la rue. Elle vivait toutefois pauvrement et d'expédients jusqu'à ce qu'elle se retrouve à nouveau à vivre à la rue au moment de son arrivée à Montréal. Dans les cas particuliers d'Olivier, Mathieu et Carole, chacun a vécu dès la naissance ou le très jeune âge sous le système de protection de la jeunesse. Ce qui est frappant dans les histoires de ces derniers est la multiplicité des placements qu'ils ont vécu, plus de dix placements pour Olivier, de nombreux placements pour Mathieu et 17 à 18 familles d'accueil pour Carole. Ces nombreux changements de lieux d'accueil témoignent de trajectoires marquées par l'absence de stabilité relationnelle avec un adulte significatif alors que les interviewés étaient enfants et adolescents.

Ensuite, la dépendance aux substances ou au jeu est une autre caractéristique qui empreint plusieurs récits, Maxime, Mathieu, Guy, Luc, Claude et Zach en ont parlé. Celle-ci évoque une fragilité chez ces interviewés. Elle traduit une impasse pour ceux qui n'ont pas cessé leur consommation de substances ou de jeu qu'ils doivent surmonter pour sortir de la vie à la rue.

Par après, on note que la judiciarisation est un autre élément commun à plusieurs interviewés. Le fait d'avoir été incarcéré et/ou de posséder un dossier criminel se retrouve chez Olivier, Mathieu, Vincent, Guy, Donald, Claude et Zach. Au-delà des impacts en termes d'expériences en prison ou face au système judiciaire et aussi sur l'identité, la judiciarisation a des effets persistant sur la vie des interviewés. La peur de se retrouver en prison à nouveau marque le récit de Vincent et Guy. Donald lui a vu sa vie changé radicalement à la suite de son dossier criminel et ce dernier le limite encore.

De plus, on observe l'importance de l'impact des séparations amoureuses dans les récits. Olivier, Mathieu, Donald, Claude ont des parcours influencés par ce type de rupture

relationnelle. Chacun fait le lien entre celle-ci et des aspects de sa situation. On note des vies à la rue, des migrations, une tentative de suicide.

Par ailleurs, chez les interviewés, des aspects singuliers ressortent. On relève en premier lieu le deuil des parents dans le récit de Loïc, un jeune adulte. Dans son cas, l'isolement qu'il vit s'est effectué subitement à la suite de la mort consécutive de son père et de sa mère. Celui-ci est particulièrement important en raison de l'absence de lien des parents avec leur propre famille et de l'origine immigrante de ces derniers, la famille élargie vivant à l'extérieure du pays.

En deuxième lieu, on note le départ du lieu d'origine en relation avec l'identité homosexuelle, chez Maxime. Celle-ci le restreint à cause la petitesse de son milieu et de l'absence de relations qui lui correspond sur le plan de son orientation sexuelle. Cette caractéristique est un élément qui explique la migration des certaines personnes vers de grands centres urbains.

En somme, nous avons relevé quelques-unes des proximités et singularités chez les interviewés. Ces caractéristiques participent à expliquer le type de trajectoires qu'ont les personnes à l'étude. Elles ne sont toutefois pas les principales variables sur lesquelles nous avons choisi de nous penchés dans le cadre de notre mémoire.

## CHAPITRE III

### LE BESOIN D'HABITAT

Dans le présent chapitre, on abordera le besoin de l'habitat et dans le chapitre suivant d'autres types de besoins qui sont tout aussi importants seront étudiés :

- Les besoins corporels de base ;
- Le besoin de revenus (i.e. comment assurer ses arrières) ;
- Les besoins en soins de santé.

Dans chacun de ces deux chapitres nous décrirons et qualifierons chaque besoin mentionné. De plus, nous identifierons les obstacles rencontrés pour y répondre ainsi que les solutions trouvées pour le combler avec à l'appui des témoignages des participants.

Lorsque les personnes arrivent à Montréal, peu importe les raisons de ce déplacement, elles expriment des besoins, ce qui explique, en partie, le recours à la ressource de la gare d'autobus et leurs efforts pour trouver des solutions. La demande d'habitat est la plus importante. L'habitat est d'abord entendu ici dans un sens large. Nous y référons en incluant par exemple, les refuges<sup>9</sup>.

Il est souhaité pour plusieurs raisons. Celui-ci permet aux personnes l'accès à un espace à l'abri des intempéries, sécuritaire et sanitaire. De plus, il offre un espace d'intimité qui, sur le plan psychologique, est nécessaire à l'équilibre personnel (Laberge et Roy, 2001, p. 123).

---

<sup>9</sup> Pour décrire le besoin d'habitat, nous nous inspirons de l'article *Pour être, il faut être quelque part* de Laberge et Roy (2001). Dans celui-ci, les auteurs définissent la notion de domiciliation, qui est une forme d'habitat.

Par ailleurs, l'habitat permet aux personnes d'être davantage en accord avec les attentes de la société. Lorsqu'elles vivent à la rue, ces personnes sont contraintes de vivre l'ensemble de leurs activités dans les espaces publics<sup>10</sup>. Parmi celles-ci, certaines liées aux soins du corps dont Laberge et Roy donnent quelques exemples : «[...] hygiène personnelle, activités sexuelles, sommeil et repos, entretien de ses vêtements, préparation de la nourriture, soins physiques propres à certaines maladies ... » (2001, p. 123). Ces dernières en particuliers sont de l'ordre de l'intimité et elles sont désapprouvées socialement lorsqu'elles sont réalisées dans les lieux publics ; elles apparaissent transgressives (Laberge, et Roy, 2001). Ainsi, l'habitat est souhaité pour sortir de cette situation en marge.

De plus, les personnes vivant à la rue sont susceptibles d'être réprimées puisque l'usage de certains comportements privés qu'elles font dans des lieux publics est interdits. Laberge et Roy indiquent certains comportements interdits dans ces lieux : « [...] manger, dormir, se laver, satisfaire ses besoins hygiéniques, consommer alcool ou drogue, avoir des activités sexuelles » (2001, p. 125). Les personnes peuvent se faire expulsées, recevoir des contraventions, être mises en accusations, être arrêtées et être incarcérées (Laberge et Roy, 2001, p. 126-127). Ces interdictions et la répression qui est appliquée est une des raisons pour laquelle l'habitat est désiré.

Finalement, l'habitat, dans une forme privée comme une chambre et plus précisément le logement, au sens de domiciliation, permet aux personnes, comme l'analysent Laberge et Roy d'avoir : « [...] l'accès et l'usage continu, sécuritaire, intime, exclusif et souverain d'un espace (privé) de vie privée. » (2001, p.122) Cette forme d'habitat leur permet ainsi de se retirer du regard des autres lorsque cela leur plaît et d'organiser leur quotidien librement (Laberge et Roy, 2001). Aussi, il offre la possibilité d'obtenir une adresse de correspondance, un accès direct à un téléphone ainsi que de pouvoir ouvrir un compte bancaire (Laberge et Roy, 2001, p. 122). Cette stabilité facilite des projets à plus long terme comme la recherche d'emploi et le retour aux études. De plus, il favorise l'accès à d'autres services par rapport auquel l'adresse est généralement une référence comme la carte d'assurance-maladie (La-

---

<sup>10</sup> Ces espaces sont entendus comme : « [...] différents espaces ou lieux de circulation, de repos, de consommation et de loisirs ». (Laberge et Roy, 2001, p. 124)

berge et Roy, 2001). Voilà pourquoi le besoin d'habitat pour les personnes à l'étude est important. Ce que nous verrons dans ce chapitre. Nous nous pencherons d'abord sur les formes et les fonctions de l'habitat, ensuite sur l'habitat comme projet et enfin sur les difficultés à trouver un habitat. En conclusion, nous reviendrons sur chacune de ces sections.

### 3.1. Les formes et les fonctions de l'habitat

Il y a plusieurs formes d'habitat, de lieu où habiter, auxquels les personnes peuvent avoir recours : des refuges, des chambres, des logements privés et des logements supervisés. Il existe aussi des logements temporaires et des logements à plus long terme.

De plus, l'habitat remplit plusieurs fonctions. Pour certains, il permettra d'obtenir un travail ou de retourner aux études. Pour d'autres, un habitat permettra d'assurer une bonne hygiène et de se reposer. Pour plusieurs, le besoin d'habitat sera lié à celui d'avoir un chez-soi. Enfin, pour d'autres, un habitat sera nécessaire pour sortir de la vie à la rue ou encore, pour se rendre invisibles. Le besoin affirmé de se trouver un habitat est évoqué par tous les répondants. Reprenons ces différentes thématiques.

#### 3.1.1. Pour le travail ou les études

Pour plusieurs, un habitat est nécessaire pour obtenir un travail ou pour effectuer un retour aux études. C'est le cas de Claude, Zach, Carole et Donald. Pour Claude trouver un logement lui permettra de maintenir l'emploi qu'il occupe déjà dans le cadre d'un programme d'insertion. Pour Zach et Carole, un logement est prioritaire et le besoin d'un emploi ou de retourner aux études vient rapidement en second. Zach souhaite d'abord s'établir puis rechercher un travail à temps partiel, par exemple, comme plongeur ou il aimerait retourner aux études pour terminer sa 10<sup>e</sup> année. Carole mentionne : « *I think that once I get accustomed to this city and really stable housing for myself, and if I can get enrolled in school, I think I have a lot to offer this city* ».

Le souhait d'être en contact avec une ressource d'hébergement qui faciliterait les démarches de recherche de travail et où il serait possible de résider dans les premiers temps où l'on occuperait un travail a été énoncé. Donald a soulevé cette question. En seconde entrevue,

il a trouvé un emploi qu'il doit commencer sous peu. Il s'agit d'un emploi de camionneur. Il n'aura pas besoin d'un habitat durant les premiers temps de cet emploi, puisqu'il pourra dormir à même le camion qu'il conduira. Mais dans ses premiers moments à Montréal, il a trouvé difficile de faire ses démarches pour trouver du travail à partir des refuges qu'il fréquentait. Il n'avait pas la possibilité de recevoir des appels téléphoniques directement. L'obligation de sortir des refuges durant la journée le privait d'un lieu pour faire ses démarches. De plus, il lui aurait été difficile de continuer à vivre dans certains refuges tout en travaillant. Dans un refuge, les horaires ne conviennent pas ; les lits ne sont pas réservés et les usagers doivent y revenir très tôt durant la journée afin d'obtenir une place. Dans un autre refuge, les règles mises en place pour faciliter le retour au travail ne lui convenaient pas, comme le fait de devoir payer un loyer et d'être soumis à la gestion obligatoire du revenu. Donald aurait souhaité une ressource d'hébergement comprenant peu d'usagers, par exemple une vingtaine, où il aurait pu demeurer durant le jour de manière à avancer efficacement dans ses démarches personnelles.

### 3.1.2. Pour l'hygiène, le repos et le sommeil

Pour d'autres, le besoin d'habitat est nécessaire pour l'hygiène, le repos et le sommeil. Les cas de Claude et de Luc illustrent ce propos. Luc parle de la nécessité d'habitat pour des besoins d'hygiène, de repos et de sommeil. Lors des deux entrevues effectuées avec lui, ce besoin est clairement exprimé. Il désire un logement et il fréquente les refuges pour ces raisons. Comme il l'a exprimé lors de la première entrevue, un logement lui permettra de se laver : « Je suis à la recherche d'un [...] appartement [...] Que je puisse me laver. Parce que là, ça faisait au moins 6 semaines [...] que je m'ai pas lavé [...]. Pis hier là, j'ai été me laver, [...] ça m'a fait du bien ».

De la même manière, en seconde entrevue, il dit s'assurer de fréquenter les refuges quelques fois pour prendre soin de lui, dont pour se laver.

Quant à Claude, il aborde la question de la propreté et de l'habitat. Sans parler directement de la nécessité pour lui d'avoir un habitat pour se laver, se reposer et dormir, il indique qu'il choisit un refuge en raison des mesures de propreté imposées aux usagers qui le

fréquentent. Dans la ressource où il séjourne, chaque usager doit prendre sa douche et porter un vêtement de nuit propre. En plus, dans cette ressource, les usagers sont peu nombreux à dormir dans la même pièce. Claude explique que la propreté des usagers et le fait qu'il y ait peu de personnes à ses côtés durant la nuit l'assure de ne pas avoir à supporter des odeurs difficiles.

### 3.1.3. Pour avoir un chez-soi, sortir de la vie à la rue et se rendre invisible.

Plusieurs des personnes interviewées parlent de l'importance d'un «chez-soi», d'un lieu à soi. Ce qui est le cas de Luc, Vincent et Zach. Par exemple, lors de la seconde rencontre, Luc mentionnait l'importance d'avoir un chez-lui. Il indique qu'il aura son chez-lui sous peu, puisqu'il a réservé une chambre et qu'il doit l'obtenir le lundi suivant. C'est ce dont il parle dans la séquence suivante : « [Q.] [...] est-ce qu'il y a des choses qui vous ont nui ? [R.] [...] C'est plus à rester dehors. [...] Oui, ça, ça m'a nui, oui, de pas avoir un chez-nous à moi-même. [...] mais [...] jusqu'à lundi ».

Par ailleurs, d'autres personnes rencontrées expriment le besoin d'avoir un habitat pour sortir de la vie à la rue, que ce dernier soit temporaire, comme un refuge, ou à plus ou moins long terme, comme la chambre ou le logement. C'est le cas de Guy et Carole. Au moment de la seconde rencontre, Guy indique qu'il a décidé de retourner vivre en chambre pour changer de vie et quitter la rue. Il en avait assez de dormir dans les parcs puisque ce mode de vie le fatiguait et qu'il avait froid.

Quant à Carole, au moment de la première entrevue, elle expliquait ce besoin d'un refuge pour sortir de la rue. Cette dernière est handicapée et, à son arrivée à Montréal, il lui a été difficile de trouver un refuge qui puisse l'accueillir et elle a dû passer quelques jours à dormir sans habitat. Durant cette période, elle est restée à l'abri la nuit dans les locaux du terminus de la gare d'autobus et dans un restaurant McDonald's et elle a vécu dehors dans un parc. Le besoin d'habitat pour sortir de la rue était clairement ressenti par Carole.

Enfin, plusieurs répondants nous ont parlé du problème de la trop grande visibilité dans l'espace public. Un répondant ayant un dossier criminel a exprimé son besoin d'habitat pour s'éloigner du corps policier. Donald a une histoire de rapports difficiles avec la police. Celui-

ci a vu sa vie changer à la suite de l'ouverture de son dossier criminel, même s'il n'a jamais été incarcéré. À partir de ce moment, il a dû payer une amende importante et occuper son emploi de camionneur lui a été très difficile ; plusieurs entreprises refusant d'embaucher des personnes ayant des dossiers criminels. Donald indique qu'il évite d'être dans des situations qui pourraient l'amener à commettre des gestes condamnables par la Loi. Il évite également de se trouver dans des lieux où il peut être surveillé et questionné par la police. Il évoque la nécessité de ne pas rester trop longtemps au même endroit, potentiellement à la vue des policiers, pour ne pas attirer leur attention. Pour ces raisons, il s'efforce de trouver des lieux pour passer la journée. Donald a mentionné son besoin d'une ressource d'hébergement dans laquelle il pourrait passer la journée. Pour celui-ci, un habitat répondrait aussi à son besoin d'être en quelque sorte invisible ou du moins soustrait à la vue des policiers.

Dans le cas de Donald, le besoin d'habitat répond au besoin de s'éloigner de la police. On peut ajouter que certaines personnes ont dit que lorsqu'elles dormaient dehors elles choisissaient des lieux ou adoptaient des comportements de manière à ne pas attirer l'attention de la police et ainsi provoquer une intervention. C'est le cas de Claude et Maxime. Claude a indiqué que lorsqu'il dormait dans un parc, il était important de rester calme pour ne pas se faire évincé des lieux par la police. Maxime a signalé de façon semblable, que lorsqu'il dormait dehors, il repérait des lieux où il ne serait pas susceptible d'être dérangé par la police.

#### 3.1.4. Le refus des centres d'hébergement

Certaines personnes rencontrées refusent les centres d'hébergement et souhaitent plutôt un logement. Les cas de Luc, Vincent et Maxime en sont des exemples.

Luc préfère dormir dehors plutôt que de fréquenter les refuges. Il préfère être seul plutôt que de vivre avec plusieurs autres usagers. Luc exprime le besoin d'appartement ou de chambre.

Certaines personnes en ont assez de la vie dans les refuges. Quoiqu'elles les fréquentent, elles ne souhaitent plus se plier à des règles, telles que les heures d'entrée, de levée, de sortie, les contraintes pour la prise de douche, l'obligation de changer de vêtements, etc. ; toutes ces règles étant imposées dans les différents refuges, même si elles varient légèrement

d'un refuge à l'autre. Les personnes rencontrées souhaitent un logement pour se libérer des cadres qu'elles jugent contraignants ou sont heureuses d'avoir un logement et s'en être libérés. C'est le cas de Maxime et Vincent. Maxime trouve trop contraignantes les règles qui sont imposées dans certains centres d'hébergement pour jeunes, comme l'obligation de faire des tâches quotidiennes. Vincent, en seconde entrevue, vit en chambre. Il souligne : « [...] avoir eu ma chambre, [...] c'est pas mal ça, qui a été bon pour moi, [...] je me fais pas réveiller le matin à 6h30 par le gars de [nomme la ressource] parce qu'il faut qu'on se lève, je me réveille, pis je fais mes petites affaires ».

### 3.2. L'habitat comme projet

Le besoin d'habitat qu'il se concrétise dans une ressource d'hébergement, une chambre ou un logement se retrouve dans le parcours des répondants. Certains projettent de satisfaire ce besoin dans l'immédiat. Pour d'autres, ce projet est important mais non prioritaire. Enfin, certains, au moment de la seconde entrevue, ont déjà réalisé ce projet.

Certaines personnes interviewées ont déjà un habitat au moment de l'entrevue, mais elles projettent de changer de type de lieu d'habitation dans l'immédiat. C'est le cas de Zach et de Carole qui habitent une chambre dans un motel, loin du centre de la ville.

Zach explique que son activité quotidienne est de chercher un appartement. Après l'entrevue, il cherchera des appartements durant la journée. Il trouve qu'il y en a beaucoup.

Carole est dans la même situation, ses journées sont consacrées à la recherche d'un logement. Elle dit : « *I've got a whole list of notices just from the paper today that I'm going to spend the evening phoning and making appointments to see apartments* ».

Ces deux cas illustrent bien la nécessité ou la volonté de trouver un habitat dans une courte, voire très courte période.

Certains autres répondants sont à la recherche d'habitat, qu'ils souhaitent obtenir le plus rapidement possible mais qui ne constituent pas la première priorité. C'est le cas de Claude et de Mathieu.

Claude est un exemple de situation non prioritaire. Il a deux projets d'habitat. Dans l'immédiat, il compte aller dormir dans un refuge. À plus long terme, il souhaite un appartement, mais il n'a pas fait de démarches pour se le procurer et il ne précise pas à quel moment il le fera. Ainsi, il dit :

[Q.] Au niveau de vos besoins, qu'est-ce que c'est ? [R.] C'est juste un appartement, c'est sortir de la rue ... Q. Avez-vous des gens sur qui vous pouvez compter qui peuvent vous aider à faire ça ? [R.] Oui ben, il y a des organismes, [nomme une ressource], puis ces choses-là. Mais dernièrement, je m'en ai pas occupé, [...] je consommait plus que d'autres choses.

Quant à Mathieu, en première entrevue, il indique dormir dehors depuis très longtemps. Il n'a jamais vécu en appartement. Il en souhaiterait un, mais il indique qu'aucun propriétaire ne veut louer de logement aux personnes de la rue. Ce projet demeure non défini.

Enfin, un répondant a réalisé son projet d'habitat. Il s'agit de Guy. Au moment de la seconde entrevue, celui-ci vit dans une chambre. Il indique : « [...] pour le moment, je suis dans une maison de chambre. [...] Puis là je suis bien, j'ai mon petit chez-nous, pis c'est correct de même ».

### 3.3. Les difficultés à trouver un habitat

Plusieurs difficultés sont rencontrées par les répondants dans leur recherche d'un habitat. Comme nous le verrons, les personnes rencontrées évoquent une diversité de raisons. Nous distinguons les obstacles rencontrés dans la recherche de ressources d'hébergement de ceux qu'éprouvent les répondants dans la recherche de logement.

#### 3.3.1. Les difficultés à trouver une ressource d'hébergement

Dans cette section, nous évoquerons trois types de difficultés particulières rencontrées au cours de la recherche (le positionnement géographique des ressources, les coûts associés à l'hébergement, les règles d'exclusion) et nous compléterons par des difficultés qui apparaissent chez des personnes ayant des caractéristiques spécifiques, l'une est une personne à mobilité réduite et parle une autre langue que le français et l'autre possède un animal domestique.

Premièrement, l'éloignement des ressources. Guy a indiqué qu'il préférerait dormir dehors parfois plutôt que de se rendre à une ressource d'hébergement située loin du centre-ville. Ce cas illustre le fait que l'accessibilité physique des ressources est importante pour des personnes qui n'ont pas d'argent et qui sont contraintes de marcher pour se déplacer. Guy indique que, parfois, lorsqu'il a passé une journée entière à marcher, il est fatigué et il ne veut pas refaire quelques kilomètres à pied pour se rendre à cette ressource. Dans ces moments, il prend des couvertures, s'allonge sur un banc et passe la nuit à l'extérieur.

Deuxièmement, les coûts associés à l'hébergement. Guy indique également ne pas se rendre dans une ressource d'hébergement, entre autres, à cause du coût d'entrée qui y est imposé. Plusieurs ressources d'hébergement imposent un coût d'entrée. Le cas de Guy illustre que certaines personnes sont dissuadées d'utiliser les ressources lorsqu'un coût d'entrée y est imposé.

Troisièmement, les règles d'exclusion. Il existe dans plusieurs ressources des règles d'exclusion des usagers. Elles sont appliquées lorsqu'un usager ne respecte pas les normes de comportements ou les règlements prescrits. Dans le milieu, on dit alors que les intervenants des ressources « barrent » pour un certain temps, un usager. Les usagers peuvent être exclus des ressources pour une semaine et parfois jusqu'à un an. Ces règles peuvent être vues comme des manières d'encadrer et de structurer les usagers. Vincent et Maxime en ont parlé. Ils ont indiqué des raisons qui ont motivé les intervenants à les exclure et ils ne se sont pas plaints de ces mesures. Ces usagers ne s'étaient pas pliés à des règles et se sont vus exclus. Vincent a été exclu pour une semaine d'un refuge parce qu'il n'a pas exécuté les tâches domestiques pour lesquelles il s'était engagé. Maxime a été exclu durant un an d'un refuge pour jeunes après avoir refusé de sortir du centre d'hébergement à l'heure prescrite et aussi parce qu'il avait un problème de comportement. D'autres règles pouvant mener à l'exclusion d'un usager sont courantes dans les organismes comme l'absence de tolérance à la consommation de drogue, à l'agressivité envers un intervenant ou un usager ou la non-conformité aux règlements internes, comme la prise de douche.

Sans prendre position pour ou contre ces règles d'exclusion visant à faire appliquer des règles internes aux établissements, nous devons quand même observer qu'elles limitent l'accès aux ressources qui les appliquent.

Ces difficultés que nous venons d'évoquer se complexifient quand s'ajoutent des caractéristiques spécifiques comme la mobilité réduite et une langue autre que le français ou le fait de posséder un animal domestique.

Une des difficultés évoquées pour les personnes handicapées est le manque de ressources disponibles. Carole, qui a une mobilité réduite, doit se déplacer en utilisant un déambulateur. Elle a dû rester quelques jours sans abri jusqu'à ce qu'un travailleur social lui trouve une ressource prête à l'accueillir. Cette ressource a hébergé Carole même si elle n'avait pas les infrastructures pour recevoir une personne handicapée.

Par ailleurs, pour des personnes parlant d'autres langues que le français des difficultés pour obtenir des ressources d'hébergement avec des services dans leur langue sont également mentionnées. Le cas de Carole dont la langue est l'anglais illustre ce propos. Elle n'a pu accéder aux services offerts, comme des ateliers ou des dépliants d'informations, dans sa langue maternelle dans la ressource d'hébergement où elle est demeurée quelque temps ni converser avec les autres usagers. Elle en a beaucoup souffert, explique-t-elle :

*« [Q.] [...] I want to know what went well. [...] [R.] [...] for me getting out of that shelter. [...] 'Cause I didn't feel like I belonged there. Even though my needs were probably the same as the other women. [...] all the women there, they spoke fluent French or [nomme un type de langage amérindien], a native language and I don't do either. [...] And all programs were geared in French or [nomme un type de langage amérindien], there was nothing really offered in English language. All their information pamphlets, everything is all in French and native language. [...] And no one to really take the time to translate anything. So you know, for those reasons, I felt very very segregated and alone, and unable to access whatever services they have. »*

Un seul cas de cette nature s'est produit donc on ne peut affirmer qu'aucune ressource offrant des services en anglais n'était disponible. Mais l'exemple de Carole nous permet d'illustrer combien il est important pour que les services soient accessibles, qu'ils soient offerts, dans la mesure du possible et surtout quand il s'agit de l'anglais, dans la langue de l'utilisateur. On ne peut évidemment pas imaginer que les ressources puissent offrir des services

dans trois ou quatre langues, mais on pourrait alors penser pour des dépannages rapides à trouver quand cela est possible des traducteurs pour les choses essentielles. Il est aussi important de faciliter l'accès aux ressources offrant des services dans plusieurs langues.

Dans le cas des personnes anglophones, il faut s'assurer de mettre en lien les personnes anglophones avec les services qui peuvent leur venir en aide et donc de mettre en lien les ressources anglophones et francophones afin qu'elles se connaissent, du moins pour faire les références minimales.

Finalement, certains répondants préfèrent demeurer à l'extérieur des ressources d'hébergement, plutôt que de se plier à certains de leurs règlements. C'est le cas de Mathieu qui, lors de la première entrevue, préférerait dormir dehors avec son chien plutôt que d'aller dans les refuges pour adultes, sans son chien ; les ressources n'acceptant pas les chiens, pour plusieurs raisons que l'on peut imaginer. De fait, les refuges pour hommes adultes n'acceptent pas les animaux, mais à notre connaissance, il existe une ressource pour jeunes qui accepte les animaux et facilite ainsi l'accès aux personnes qui en ont. Le cas de Mathieu est particulier. Il est trop âgé pour être admis dans cette ressource pour jeunes. Il est contraint de séjourner dans une ressource pour adulte qui elle interdit les animaux.

### 3.3.2. Les difficultés à trouver une chambre ou un appartement

Les personnes rencontrées ont parlé également des difficultés pour trouver une chambre ou un appartement plutôt qu'un hébergement. Certaines difficultés se recoupent, d'autres sont spécifiques à ce type de lieux habités. Nous en évoquerons cinq, cela ne couvre pas toutes les difficultés, mais ce sont les plus importantes.

La première difficulté est le manque d'argent. Claude le mentionne. Il aimerait avoir accès à des logements abordables. Il indique que l'accès aux habitations à loyer modique (HLM) est difficile et que le coût de location des appartements est élevé. Dans la séquence suivante, il dit :

[Q. ] [...] quels auraient été vos besoins en termes d'aide pour que ça aille mieux ? même si ça a bien été. [R] Des logements. [...] ça aurait aidé encore plus. [...] C'est juste que t'arrives icitte, si tu veux un HLM, c'est des listes d'attente, des fois c'est l

an, 2 ans. [...] Je pense que c'est la seule chose en réalité qui arrête beaucoup de gens, à Montréal, c'est que les logements, c'est sûr que ça monte, ça c'est pas la faute des propriétaires. [...] C'est juste ça qui est un petit peu plus dur.

La deuxième difficulté est la méconnaissance des procédures entourant la location des logements. Zach en parle, il dit ne pas comprendre les petites annonces dans les journaux. Il ne sait pas ce qu'elles signifient :

[Q.] Comment ils [les intervenants] auraient pu vous aider ? [R.] Une place où est-ce que tu peux aller où ils peuvent t'aider à trouver des logements, [...] j'ai un peu de misère à lire le papier [...] pour les appartements, parce que les abréviations [...] Ils veulent dire de quoi. Faque peut-être avoir quelqu'un, aller à une place où ils sont capables de nous aider, à défricher les mots, comme c'est quoi un 4 ½ ? ou bien non un 3 ½ ou bien non un 1 ½... c'est quoi, ça ? tsé.

La troisième difficulté est l'absence de référence et de bon crédit. Vincent parle du manque de référence et de problèmes de crédit et il fait allusion aux problèmes avec la Régie du logement. Ces aspects ont été déterminants dans sa recherche de logement. Il indique que sa recherche de logement a été difficile puisqu'il devait éviter la location de logements pour lesquels les enquêtes de crédit sont menées et qu'il n'avait pas de références. Il s'intéressait ainsi aux logements pour lesquels des références n'étaient pas exigées et qui n'exigeaient pas la signature d'un bail.

Mathieu mentionne également cet aspect. Son nom est « barré » pour les logements, dit-il. Cependant il compte sur le propriétaire de la maison de thérapie où il réside. Celui-ci possède des maisons de chambre et il lui donnera une chance pour s'en sortir dit-il. Mathieu a fait une entente avec lui pour louer une chambre où la consommation est interdite, après sa thérapie.

La quatrième difficulté est la méconnaissance de la langue d'usage. Carole a été confrontée à cet obstacle dans sa recherche de logement. Elle ne comprend pas le français : elle ne voit autour d'elle que des journaux francophones, elle n'a donc pas accès aux annonces d'appartements qui s'y trouvent. De plus, parce qu'elle ne connaît pas la langue d'usage, elle doit demander à des amis de faire les appels téléphoniques en son nom pour se renseigner au sujet des appartements. Le cas de Carole illustre la difficulté de la méconnaissance de la langue d'usage.

La cinquième difficulté est la méconnaissance de la ville et des quartiers. Zach exprime le besoin que des intervenants lui en apprennent sur la ville. Il aimerait connaître davantage le bas de la ville, les bons et les mauvais quartiers, les meilleurs endroits. Parmi les difficultés éprouvées, il dit recevoir souvent des informations inexactes, ce qui lui cause des pertes de temps et de la fatigue. Un autre exemple est celui de la méconnaissance des quartiers lorsqu'il recherche des appartements dans les journaux, il doit se renseigner auprès d'autres personnes pour s'assurer qu'ils ne sont pas situés trop loin du centre-ville.

### Conclusion

Nous avons d'abord présenté la question globale du besoin. Nous avons ensuite traité dans une première section des formes et des fonctions de l'habitat. Nous avons vu que l'habitat pouvait aider à trouver un emploi, à effectuer un retour aux études, à assurer une hygiène ainsi qu'un repos et un sommeil adéquats. Nous avons noté qu'il permettait l'acquisition d'un chez-soi, une sortie de la rue, d'être soustrait aux regards policiers. Enfin, nous avons relevé que le logement donnait le moyen de loger ceux qui refusent nettement les refuges pour différentes raisons.

Dans une seconde section, portant sur l'habitat comme projet, nous avons souligné qu'il y avait des différences dans le projet de satisfaire ce besoin puisque l'habitat pouvait être souhaité dans l'immédiat et qu'il pouvait par ailleurs être important mais non prioritaire.

Dans une troisième section, nous avons observé qu'il y avait des difficultés concrètes à trouver un habitat, que ce soit une ressource d'hébergement ou une chambre et un logement. Dans le cas des ressources d'hébergement, celles-ci sont liées au positionnement géographique des ressources, aux coûts associés à l'hébergement, aux règles d'exclusion. Également elles se présentent chez des personnes ayant des caractéristiques spécifiques, comme un handicap physique, une méconnaissance de la langue d'usage ou la possession d'un animal domestique. Dans le cas des chambres ou des appartements, les obstacles sont dus, entre autres, au manque d'argent chez les personnes démunies qui ne peuvent que difficilement trouver un logement dans le cadre des lois du marché actuel. Les difficultés se posent aussi lorsque certaines personnes ignorent les procédures de location, qu'elles ne possèdent pas de références

ni de bon crédit, qu'elles ne maîtrisent pas la langue d'usage et qu'elles méconnaissent la ville et les quartiers.

Dans la première section, sur les formes et les fonctions de l'habitat, nous avons présenté les principales raisons qui sont ressorties lors des entretiens auprès des répondants. Une autre fonction qui ne nous a pas été mentionnée mais qui nous semble importante est celle reliée au besoin d'intimité, au sens de lieu où vivre sa sexualité. On peut penser que cela ne nous a pas été révélé peut-être en raison du contexte de l'entretien qui ne s'y prêtait pas, les entretiens étaient menés dans un lieu public. Cela peut aussi s'expliquer, sans doute, en raison de la nature privée de ce besoin.

Soulignons de plus qu'au cours de cette première section, nous n'avons pas traité des ressources offrant le service de douche et des espaces de repos. En effet, de nombreuses ressources offrent ces services et plusieurs répondants ont mentionné les utiliser. On peut remarquer que les ressources offrant les services de douche ou d'espace pour passer la journée répondent en partie à des fonctions d'habitat. Nous discuterons de celles-ci dans la section sur les besoins corporels de base (sect. 4.1.).

Dans la seconde section, portant sur l'habitat comme projet, les différences que nous avons relevées quant au projet de satisfaire le besoin d'habitat (projet immédiat ou non prioritaire) se trouvent sans doute dans l'ordre de priorité des besoins de chacun des répondants et la perception de leur capacité à réaliser ce projet<sup>11</sup>.

En revenant sur les cas que nous avons mentionnés dans cette seconde section, on remarque ces aspects. D'abord, en ce qui a trait au projet d'habitat immédiat, les situations de Zach et Carole nous informent sur la priorisation du besoin d'habitat. Pour ces deux personnes, le besoin de revenu est assuré pour le moment. Zach reçoit une pension de retraite, Ca-

---

<sup>11</sup>Nous nous référons au travail de Marielle Rozier (2000) qui développe une réflexion sur la question des besoins dans le champ de l'itinérance. Elle indique que les personnes itinérantes établissent un ordre de priorité parmi leurs besoins. Elle souligne que la perception de la possibilité qu'un besoin trouve une réponse influence l'énonciation ou non de ce besoin. Elle indique : « On peut se demander si certains besoins ne sont pas absents du discours parce que la réponse apparaît à la personne trop improbable ou éloignée de sa situation actuelle. » (2000, p.7)

role a emprunté de l'argent à des amis et l'habitat dans lequel ils logent ne leur convient pas et ils ne veulent pas dormir dehors. Ils ont les moyens de s'offrir un appartement privé ; leur besoin immédiat est celui d'habitat.

Ensuite, en ce qui a trait au projet d'habitat comme projet important mais non prioritaire, les situations de Claude et de Mathieu nous renseignent à l'inverse sur la non priorisation du besoin d'habitat ; pour ces derniers le projet d'habitat est présent mais en second plan. Dans le cas de Claude, celui-ci a un revenu : il reçoit de l'aide sociale. Il souhaite un appartement, mais il a un important problème de consommation. Au moment de la seconde entrevue, il dit avoir consommé plutôt qu'avoir cherché un appartement. Le besoin de consommation de Claude et ses revenus limités le contraignent à vivre à la rue, son projet d'appartement semble à plus long terme. Quant à Mathieu, au moment de la première entrevue, il vit à la rue depuis de longues années. Il cherche quotidiennement à assurer ses nombreux besoins (hygiène, nourriture, vêtements, couvertures). Il énonce le projet d'un appartement, mais cela lui semble presque inaccessible puisqu'il ne croit pas qu'un propriétaire voudrait lui louer un logement et il ne veut pas se rendre dans les refuges. Sa situation montre que d'autres besoins essentiels et la perception de l'accessibilité de l'habitat influencent le projet d'habitat. Pour Mathieu le projet d'habitat demeure lointain.

En somme, les différentes sections du chapitre ont permis d'aborder plusieurs facettes du besoin d'habitat et des obstacles d'accès ou rencontrés pour y répondre. Il ressort que le besoin d'habitat dépasse des utilités fonctionnelles, comme le besoin d'abri, d'installations sanitaires, de lieu où se reposer et dormir<sup>12</sup>, que d'autres dimensions psychologiques, sociales et existentielles le caractérisent. En effet, nous avons souligné que l'habitat était nécessaire à l'équilibre personnel, qu'il répondait au besoin d'être en accord avec les normes sociales et à la nécessité de se conformer aux règlements et aux lois pour éviter les sanctions et les répressions. Dans le cas des formes privées de l'habitat, plus particulièrement de celle du logement,

---

<sup>12</sup> Nous nous inspirons ici de l'analyse de Laberge et Roy portant sur le domicile qui soulignent que : «le domicile constitue beaucoup plus qu'un simple refuge contre les intempéries ou les besoins du sommeil ou de l'hygiène.» (2001, p. 128).

au sens de domiciliation, nous avons observé qu'il favorisait une assise qui permettait le développement d'autres projets, comme le travail ou les études.

Enfin, soulignons que cette dernière forme d'habitat permet de saisir l'importance de ce besoin pour les personnes vivant à la rue. Car c'est par le domicile que les personnes peuvent réellement parvenir à une véritable inscription sociale dans la société. Comme l'ont montré Laberge et Roy, « [l]e domicile dans le sens le plus complet du terme constitue la condition nécessaire pour accéder de plain-pied à l'espace public.» (Laberge et Roy, 2001, p. 128).

## CHAPITRE IV

### LES BESOINS CORPORELS DE BASE, DE REVENUS ET DE SOINS DE SANTÉ

Nous venons de voir le besoin d'habitat. D'autres besoins compte, dont certains nécessitent l'habitat et certains autres qui sont nécessaires pour un habitat. Comme le titre l'indique, nous traiterons dans ce quatrième chapitre de trois types de besoin. Dans une première section, nous abordons les besoins corporels de base, dans une seconde, les besoins de revenus et enfin, dans une troisième, les besoins de soins de santé. Nous reviendrons en conclusion sur chacune de ces parties.

#### 4.1. Les besoins corporels de base

Parmi les besoins évoqués par les personnes rencontrées, il y a plusieurs besoins corporels auxquels on doit quotidiennement trouver des réponses et qui se compliquent énormément quant on n'a pas de lieu où habiter. Les besoins de base tels que : se nourrir, se laver, laver ses vêtements, se reposer, vivre son intimité, dormir et se vêtir.

Étant donnée la condition de précarité dans laquelle vivent les personnes, ces besoins élémentaires entrent en compétition les uns avec les autres ainsi qu'avec d'autres comme ceux de consommation de drogues et d'alcool ou de jeu. Faute de moyens, les personnes ne sont pas en mesure de répondre adéquatement à tous leurs besoins et elles priorisent certains

besoins plutôt que d'autres<sup>13</sup>, ce que nous avons évoqué dans le chapitre précédent (chap. 3), en conclusion (Rozier, 2000).

Par ailleurs, cette situation de difficulté pour répondre à l'un ou l'autre de ces besoins sera différente selon le fait que la personne l'éprouve pour la première fois, qu'elle l'ait déjà éprouvé ou encore si c'est un besoin constant (Rozier, 2000, p. 9). Lorsque que cette précarité est nouvelle, la personne ne sait comment recourir aux ressources et elle ne connaît pas les stratégies pour répondre à ses besoins. Toutefois, les personnes développent une connaissance des ressources et des méthodes avec le temps. Cependant, à cette précarité extrême et prolongée, s'ajoutent d'autres conséquences pour elles (Rozier, 2000).

Enfin, les personnes sont limitées par leurs moyens et aussi en termes de réponses possibles pour combler leurs besoins. La qualité d'accessibilité, de diversité, de l'offre de services fournis par les ressources ou de l'aide donnée par le réseau personnel comptent dans leur satisfaction ou leur insatisfaction. Fautes de réponses adéquates pour pallier leurs manques de moyens personnels, les besoins des personnes demeurent (Rozier, 2000). Ces aspects importants qui interviennent dans la compréhension des besoins des personnes à la rue se reflètent dans l'énoncé que font les personnes à l'étude de leurs besoins corporels de base et de leur utilisation des ressources et de leurs réseaux personnels.

#### 4.1.1. Se nourrir

La nourriture est essentielle à l'organisme, elle est un besoin vital. Ce besoin doit être répondu à raison de plusieurs fois durant la journée par une alimentation saine et équilibrée. En ce qui concerne le besoin de nourriture, des difficultés mineures se présentent. On le sait, il y a énormément de ressources donnant de la nourriture aux personnes dans le besoin à Montréal. Des repas gratuits sont offerts dans plusieurs ressources ; il y a des soupes, des roulottes et des centres multiservices. De la nourriture est offerte dans les refuges et les cen-

---

<sup>13</sup> Nous nous référons au document de travail de Marielle Rozier (2000) portant sur la question des besoins dans le champ de l'itinérance.

tres d'hébergements et plusieurs ressources offrent un service de banque alimentaire. De plus, des organismes comme des centres communautaires offrent des repas à prix modiques.

Il y a une circulation entre les ressources alimentaires. Les personnes développent des habitudes et des préférences. Claude a parlé dans ce sens de son utilisation des ressources alimentaires. Il peut, par exemple, choisir une ressource le matin et une autre sur l'heure du dîner parce que les repas y sont meilleurs, qu'il peut y passer la journée et y prendre le repas du soir.

Il existe également une diversité dans les modes d'utilisation des différentes ressources. Plusieurs personnes se nourrissent, à la fois, dans les ressources et en dehors de celles-ci avec l'aide apportée par les roulottes près des parcs et des rues du centre-ville. C'est le cas de Luc et Donald.

Certains de nos interlocuteurs ont plus de difficultés que d'autres et rencontrent certains obstacles. C'est le cas de Zach, Mathieu, Luc, Donald et Olivier. Zach habite dans un motel et peut difficilement cuisiner dans sa chambre. Il achète sa nourriture dans un supermarché et ne mange que des soupes et des sandwichs. Zach est diabétique et la nourriture est importante pour lui. Il doit manger trois repas par jour et, en plus, trois collations.

Mathieu, en première entrevue, vit à la rue avec son chien. Il est âgé de 29 ans et ne peut avoir accès aux ressources qui offrent de la nourriture et qui acceptent son chien, lesquelles sont destinées aux 25 ans et moins. Il se limite à un repas par jour : il mange le soir avec l'aide d'une sorte de popote roulante qui sillonne les rues du centre-ville. Et, à l'occasion, lorsqu'il a faim, il quête.

Lors de la première entrevue, Luc venait d'arriver à Montréal et connaissait peu les ressources. Il se nourrissait à partir des services offerts par les roulottes et il fréquentait une seule autre ressource alimentaire. Il mangeait une à deux fois par jour.

Certains ne trouvent pas la nourriture très bonne ou diversifiée. C'est le cas de Donald qui a quitté une ressource d'hébergement en partie parce que la nourriture servie lui était peu appétissante. C'est aussi le cas d'Olivier qui cherche à obtenir de l'argent qu'il utilisera pour briser la routine des repas offerts dans les ressources.

Certains quêtent régulièrement pour manger, c'est le cas de Luc. Lors de la seconde entrevue, celui-ci dit quêter pour lui permettre d'aller dans les *fast food* ou encore dans une ressource offrant des repas à prix modiques. Il reçoit également des repas de passants.

#### 4.1.2. L'hygiène : se laver, laver ses vêtements

L'hygiène du corps et des vêtements est un autre besoin indispensable. Sur le plan physiologique, l'hygiène permet de prévenir différentes maladies. Ce besoin doit être répondu fréquemment, sur une base quotidienne. Pour les besoins d'hygiène, peu de difficultés sont évoquées. Est-ce parce que plusieurs ressources offrent des services de douche et de lavoir, comme les centres multiservices durant le jour, et les refuges, le soir ou s'il s'agit là d'une question délicate ? Parler de ces questions serait admettre que l'on n'est pas en mesure de rester propre. Mais on peut aussi penser que pour les personnes arrivant à Montréal, là n'est pas leur préoccupation première. Malgré tout, des personnes ont évoqué ces situations.

Donald note des difficultés en ce qui concerne l'utilisation de la douche dans une certaine ressource. Il explique qu'il se sentait bousculé par les autres usagers qui le pressaient de terminer sa douche. Même si la règle d'utilisation était claire, chacun ayant 15 minutes pour se laver, il ne se sentait pas à son aise et avait peur de se choquer et de se battre.

Lors d'une première entrevue, Luc disait avoir de la difficulté à voir à son hygiène personnelle ; il est solitaire et il vit et il dort dehors. En seconde entrevue, toutefois, il s'obligeait à aller dans les refuges pour se laver.

Certaines personnes répondent à ce besoin en allant chez des amis. C'est le cas de Mathieu qui dit tenter de se faire des amis pour aller se laver chez eux. Il indique : « Je vais me laver chez ma chum, chez une de mes amies de fille. Et : « On essaye de connaître du monde pour aller se laver, le plus possible dans le fond. »

C'est aussi le cas de Claude qui va parfois chez des amis pour laver ses vêtements.

D'autres, utilisent les lavoirs pour laver leurs vêtements. C'est le cas de Vincent, qui en seconde entrevue, habite en maison de chambres et utilise le lavoir à proximité, et le cas de Claude qui utilise aussi, à l'occasion, les lavoirs.

#### 4.1.3. Se reposer et vivre son intimité

Le besoin de repos et d'intimité sont au nombre des besoins de base. Le besoin de repos doit trouver une réponse sur une base quotidienne. Le besoin d'intimité, au sens de lieu où vivre sa sexualité, est également important. Il réfère, comme nous l'avons mentionné plus avant dans le chapitre sur l'habitat (chap. 3), à un espace nécessaire pour l'équilibre personnel. En ce qui concerne le besoin de se reposer, quelques difficultés ont été rencontrées. Quelques ressources offrent des services pour répondre au besoin de repos, tel que des centres de jour ou des ressources multiservices où on peut y passer la journée. Quant à celui d'intimité, ce besoin n'a pas été abordé directement. Cependant, nous savons que ce besoin est vécu par les personnes vivant à la rue et aucune ressource ne permet d'assumer ces besoins d'intimité.

Pour répondre à leur besoin de repos, certaines personnes trouvent des ressources qui leur conviennent. C'est le cas de Guy et Maxime qui apprécient les ressources qu'ils utilisent parce qu'elles leur permettent de passer du temps pour se reposer et se divertir.

Dans d'autres cas, les personnes ne trouvent pas une ressource qui leur convienne pour y passer du temps. C'est le cas de Donald qui, à la première entrevue, a fréquenté une ressource de jour et qui a été déçu après quelques essais. Il ne s'identifiait pas aux autres usagers et les réponses en termes de relation avec les intervenants ne les satisfaisaient pas. Il avait le sentiment de ne pas être écouté et qu'on ne lui prêtait pas attention. À la seconde entrevue, pour se reposer, se divertir et ne pas flâner dehors, Donald utilise les services d'une bibliothèque. Il y écoute des films et utilise des ordinateurs. Toutefois, son besoin d'une ressource pour passer la journée demeure important.

Plusieurs expriment leurs malaises physiques liés aux déplacements à pied et à la vie dehors. C'est le cas de Loïc, Guy, Luc, Donald, qui parlent de leurs maux de pieds ou des difficultés concrètes liées aux déplacements. Plusieurs sont malades, c'est le cas de Claude, Guy, Luc, Mathieu, qui ont des rhumes ou des sinusites. Nombreux sont ceux qui parlent du froid et de la mauvaise température, c'est le cas de Guy, Mathieu et Donald. Bien que certains utilisent des ressources de jour ou de nuit, le besoin de lieux permettant de se reposer à

l'abri des intempéries est important. Il semble que des réponses à ce type de demandes restent à être développées.

Le besoin d'intimité n'a pas été abordé. Cependant, nous savons que la demande d'hébergement pour un couple est présente pour les personnes vivant à la rue et que la majorité des ressources n'accepte pas les couples. À notre connaissance, seules des ressources d'hébergement de type hébergement à long terme, dont des logements supervisés mixtes, permettent que leurs usagers reçoivent, à l'occasion, leur amoureux. Plusieurs personnes doivent donc trouver une réponse à ce besoin d'intimité en dehors du réseau des ressources.

Ici, encore, le développement de ressources ou de pratiques permettant de répondre à ce besoin doit être interrogé. Peut-être que si des ressources répondaient à ce besoin, un obstacle important serait enlevé pour les personnes vulnérables qui sont en couple. Cela leur permettrait d'accéder à un hébergement et à des services d'aide.

#### 4.1.4. Dormir

Dormir est un besoin vital. Ce besoin doit être répondu quotidiennement. En ce qui concerne la nécessité d'avoir les conditions pour dormir, plusieurs difficultés sont évoquées par nos interlocuteurs, même si, comme on le sait, plusieurs ressources offrent des services d'hébergement.

Il y a une circulation entre les ressources. La règle de fonctionnement concernant l'utilisation des centres d'hébergement de la durée du séjour limitée amène les gens à se déplacer. De plus, certains font le tour des ressources, en quelque sorte les «testent», ce qui leur permet de choisir celles qui leur conviennent le mieux, comme pour Claude et Donald. Enfin, certains sont «barrés» et ils sont contraints de se déplacer vers d'autres ressources. Au moment de la première entrevue, Guy a dit que son choix de refuge était lié au fait qu'il était «barré» d'un autre.

Parmi les difficultés rencontrées, la contrainte du nombre de jours (ou de nuits) limités dans les ressources est notée. Au moment de la seconde entrevue, Maxime est contraint de quitter la ressource d'hébergement où il vivait et à se déplacer à nouveau vers une autre. Dans

la séquence suivante, il raconte : « [Q.] [...] t'es correct au [nomme une ressource] encore pour un certain temps ? [R.] [...] Jusqu'à demain, il faut que je quitte, je sais pas où je m'en vais, je m'en vais sûrement à [nomme une ville], à [nomme une ressource] ». Et il qualifie son sentiment par rapport à cette situation dans la séquence suivante :

[Q.] Est-ce que tu sais ce que tu vas faire demain ? [R.] Ouais, ben, c'est une bonne question parce que je vais me promener avec mes affaires, demain toute la journée, là. [...] puis je sais même pas où aller, tsé, c'est pouich.

Maxime parle de la fatigue qu'il ressent en lien avec son style de vie. Cela fait deux ans, qu'il vit à la rue, dehors, dans les refuges, les ressources et qu'il n'a pas eu d'habitat stable qui dépasse quatre mois.

Certains dorment dehors par méconnaissance des ressources. C'est le cas de Donald, qui, peu avant la première entrevue, est resté quelques jours à dormir dehors et connaissait peu les ressources. Toutefois, en seconde entrevue, Donald a visité et « expérimenté » plusieurs ressources et il a trouvé celle qui lui convient le mieux dans les circonstances.

Certains n'adoptent qu'une seule ressource et ne souhaitent pas en utiliser d'autres. C'est le cas de Claude qui alterne entre le fait de dormir dehors et celui de l'utilisation d'une ressource d'hébergement.

Certains alternent entre dormir dehors, dans les ressources et dans les maisons de chambre, c'est le cas de Guy.

Loïc, un jeune homme dont les parents sont décédés, parle de sa difficulté à être dans toutes les ressources de sa région d'origine. Il s'y sent l'objet de risée de la part des usagers.

Certains ont recours à des thérapies de désintoxication. Celles-ci répondent, à la fois, au besoin de thérapie et à celui de dormir. Luc, qui a de la difficulté avec les refuges, raconte en seconde entrevue, qu'il a passé une semaine dans une thérapie de désintoxication où il était bien accueilli, logé et nourri.

#### 4.1.5. Se vêtir

Se vêtir permet de répondre à un besoin de protection contre l'environnement. Ce besoin de base répond aussi à besoin social. En particulier dans les espaces publics, il est attendu que chacun conserve une pudeur. De plus, ce besoin a avoir avec un souci de son image personnelle. Pour les besoins de vêtements, peu de difficultés sont évoquées. Les comptoirs vestimentaires dans des centres multiservices et dans des centres d'hébergement offrent des vêtements gratuitement. Il existe également plusieurs friperies qui offrent des vêtements à prix modiques. Des ressources offrent aussi des couvertures.

Le besoin de porter des vêtements propres, donnant une allure convenable est souvent évoqué. Mathieu, Zach, Donald, Vincent en parlent. Ce qui est dit clairement est l'importance accordée au fait de porter des vêtements qui feront en sorte qu'ils n'aient pas l'air d'être en difficulté. Dans ce sens, il y a une évaluation de la qualité des vêtements qui sont offerts dans les ressources.

Les répondants mentionnent que, dans quelques rares ressources, les vêtements sont de meilleure qualité et qu'une attention est apportée au fait que les vêtements donne une belle apparence aux usagers, ce que Zach et Donald ont souligné. Par exemple, Donald note qu'on s'efforcera de trouver un pantalon d'une taille et d'une longueur correctement ajustée à la personne, ce qui est grandement apprécié. Inversement, certains remarquent que cette attention portée à l'allure que les vêtements donnent à la personne n'est pas du tout présente dans certaines ressources. Donald l'a également noté. Ainsi, on préférera certaines ressources à d'autres pour répondre à ce besoin.

Le besoin de se couvrir de couvertures est souvent mentionné. Vincent et Claude en parlent. Certains répondants disent avoir recours aux services de ressources qui en offrent, comme Mathieu et Donald.

Il y a des contraintes pour accéder aux services vestimentaires dont les horaires précis. Toutefois, aucun répondant n'a évoqué de grandes difficultés quant à ce fonctionnement. Cela s'explique sans doute par le fait que les répondants avaient en majorité des vêtements à leur arrivée. Cependant, Donald évoque cette contrainte en mentionnant qu'il l'a contournée

dans une circonstance particulière. Bien qu'il possédait des vêtements, il n'avait pas accès à ceux-ci puisqu'il les avait entreposés chez un ami qu'il n'arrivait pas à joindre. Se retrouvant transi de froid, sans manteau, il a demandé à une intervenante qu'il connaissait déjà un peu de l'aider. Il indique que, par chance, celle-ci accepta de lui offrir une veste pour le couvrir quoique le service vestimentaire eût été fermé.

Une difficulté évoquée est le manque de certains types de vêtements. Le cas de Luc illustre ce propos. Au moment de la seconde entrevue, avec Luc, celui-ci porte des bottes d'hiver trop petites et a besoin de bottes à sa pointure. Pour répondre à son besoin, il dit qu'il ira voir dans une ressource pour tenter de trouver une bonne paire de bottes.

Au nombre des contraintes, on peut ajouter le manque d'accès aux vêtements durant le soir. Bien qu'aucun répondant n'ait abordé cet aspect, il est important de le souligner. On pourrait penser à ce que des ententes soient prises avec certains organismes offrant le service de dons de vêtements pour de l'aide d'urgence.

#### 4.2. La nécessité des revenus ou comment on assure ses arrières

Les revenus sont nécessaires pour assurer l'autonomie. C'est évidemment un moyen d'échange pour obtenir des réponses aux différents besoins essentiels comme de la nourriture, des vêtements et un logement en dehors du réseau de ressources d'aide. Ils sont aussi essentiels pour obtenir des services auprès de certaines ressources qui imposent des coûts, comme l'accès à un centre d'hébergement, l'obtention de repas ou de vêtements à prix modiques.

Outre ces besoins essentiels, les revenus permettent l'accès aux transports, comme le transport en commun ou les voitures taxis, ce qui facilite les déplacements et les démarches en vue de s'établir et de sortir de la vie à la rue (dormir dehors et vivre dans les refuges). De plus, ils permettent de répondre à d'autres besoins comme la consommation de drogue, d'alcool ou de jeux (loterie vidéo, billets de lotos, casinos, etc.).

Comme nous le verrons, les personnes rencontrées utilisent une diversité de moyens pour s'assurer de revenus. Nous les avons regroupés en quatre groupes : l'aide sociale, l'emprunt et les dons, les activités de la rue, les divers emplois.

Un premier groupe de revenus est l'aide sociale. Celle-ci est offerte par le gouvernement provincial et a pour objectif : d' « [...] accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi ». (Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale, site Web) Elle est non seulement un moyen pour obtenir un revenu mais un droit.

Elle est le moyen utilisé par la majorité des personnes interviewées. Hormis Zach qui reçoit une pension de retraite, seuls Carole et Loïc n'avaient pas accès à l'aide sociale au moment des entrevues. À ce moment, Carole était en voie d'obtenir l'aide sociale, tandis que Loïc disait n'avoir aucune source de revenu.

Quelques difficultés sont évoquées pour accéder à l'aide sociale, Carole, Mathieu et Donald en mentionnent certaines.

Carole, arrivant de l'Ouest du pays, méconnaissait le fonctionnement du système québécois pour accéder à l'aide sociale. Elle s'est renseignée auprès d'un organisme public qui l'a dirigée consécutivement vers deux centres gouvernementaux qui desservent habituellement les personnes sans adresse. Or, ces centres ne pouvaient répondre aux besoins de Carole puisque celle-ci a une adresse temporaire. Carole a dû faire des allers-retours entre chacun des centres et l'organisme d'aide après chaque refus. Elle aurait apprécié qu'il y ait une information cohésive entre l'organisme public qui l'a référé successivement à deux centres qui n'étaient pas appropriés à sa situation. Soulignons que Carole est handicapée et que ces nombreux déplacements d'un centre à l'autre prennent du temps. Ces difficultés administratives sont épuisantes autant sur le plan physique que sur le plan moral.

La difficulté pour Mathieu tient à sa méconnaissance du système entourant l'aide sociale. Il souhaitait obtenir l'aide sociale et il n'avait pas d'adresse pour recevoir son chèque, il ne savait comment il pouvait obtenir son chèque dans sa situation. Au moment de la première entrevue, il cherchait un moyen pour régler son problème depuis un bon moment. Il venait tout juste de demander de l'aide d'une intervenante de Premier arrêt qu'il avait aperçu dans un parc, puisqu'il n'arrivait pas, par lui-même, à surmonter sa difficulté.

Mathieu évoque que l'intervenante de Premier arrêt apporta une solution en établissant un lien avec un centre local d'emploi (CLE) et une entente afin qu'il puisse s'y rendre et recevoir son chèque. Ce type de fonctionnement entre Premier arrêt et les CLE fut établi à la suite d'une suggestion d'une agente d'un de ces centres. Pour des telles situations particulières, un intervenant de l'organisme s'adresse à une personne contact dans un CLE. Ce type d'entente pourrait être établi avec d'autres organismes. Pour des cas particuliers, on peut penser à ce qu'une communication soit réalisée entre un intervenant d'un organisme qui réfère une personne à CLE et un agent de ce CLE afin de prévenir les difficultés comme celles qu'a rencontrées Carole.

Le cas de Donald illustre un autre type de difficultés. Celui-ci devait de l'argent au Gouvernement du Québec puisqu'il y a quelques années, il avait omis de déclarer un revenu de travail pendant qu'il recevait de l'aide sociale. De plus, on considérait que Donald avait commis deux fois ce type de fraude. Ainsi, au moment où il souhaitait obtenir de l'aide sociale, on lui imposa une amende et on lui offrit une aide réduite. Donald contesta et indiqua qu'il n'avait commis qu'une seule fois cette fraude. On entrepris une investigation du dossier. Donald pouvait attendre jusqu'à 90 jours avant qu'une décision soit rendue. Le cas de Donald illustre des difficultés d'ordre personnel.

Dans le cadre de l'aide offerte par le gouvernement, les programmes de réinsertion représentent une autre manière d'obtenir un revenu. Par l'implication dans ces programmes, il est possible pour les personnes de recevoir un montant supérieur au montant de base de l'aide sociale.

Claude s'est inscrit à un programme de ce type. En première entrevue, il était très satisfait de ce programme, à la fois, pour des raisons économiques et sur le plan de sa motivation personnelle. Toutefois, en seconde entrevue, il explique avoir quitté ce programme peu de temps après l'avoir commencé pensant trouver mieux ailleurs, les tâches demandées étant importantes en considération du revenu obtenu. Cependant, ce ne fut pas la réalité. Claude dit, que sur le coup d'une émotion importante, il alla plutôt consommer de la drogue. Le cas de Claude illustre que les programmes d'insertion comme moyen d'obtenir un revenu sup-

plémentaire à l'aide sociale comportent certaines difficultés sur le plan de la continuité de l'engagement en vue d'une réinsertion au travail.

Un deuxième groupe de revenus sont l'emprunt et les dons. L'emprunt est un moyen d'obtenir de l'argent dans l'instant présent, bien qu'il constitue un endettement.

Carole a indiqué avoir emprunté de l'argent à des amis pour subvenir à ses besoins puisqu'elle était sans revenus. Elle n'arrivait pas à obtenir de l'aide sociale et devait quitter le refuge où elle se trouvait puisqu'elle avait écoulé les journées auxquelles elle avait droit. Carole note que si elle avait reçu l'aide sociale, elle aurait pu rester quelques jours de plus dans le refuge, celui-ci ayant un critère d'accès permettant aux femmes recevant l'aide sociale de demeurer dans la ressource plus longtemps. Ce n'était pas le cas et elle ne s'y plaisait pas. Souhaitant vivre dans un motel, elle s'endetta. Le cas de Carole est complexe, mais notons seulement que de sa difficulté d'accès à l'aide sociale, elle rencontre maintenant une seconde difficulté, l'endettement. Cet exemple illustre comment, à partir d'un problème, celui de l'accès à l'aide sociale, un autre peut s'ajouter, comme dans cet exemple, celui de l'endettement.

Les dons d'argent sont une manière dont peuvent bénéficier les personnes pour subvenir à leurs besoins, comme les dons de la part de parents. Vincent reçoit de l'aide de sa mère qui lui envoie de l'argent. Il l'utilise en plus de son aide sociale.

Un troisième groupe de revenus sont les activités de la rue. Au sein de celles-ci, on trouve d'abord, la quête et le *squeegee* et ensuite la revente et le petit commerce.

La quête et le *squeegee* représentent des manières d'obtenir de l'argent pour les personnes. La mendicité par la sollicitation des passants leur permet de recevoir de l'argent de personnes inconnues. Le *squeegee* le permet également. Nous faisons ici référence à la pratique consistant pour les personnes à : « [...] nettoyer] les pare-brise des voitures arrêtées aux différents carrefours du centre-ville [...] en échange d'une contribution volontaire de la part des automobilistes. » (Lemétayer, 2002, p. 1)

Parmi les personnes rencontrées, Luc, Mathieu, et Loïc quêtent ou ont quêté au cours de la dernière année pour subvenir à leurs besoins. Pour Luc, au moment de la deuxième en-

trevue, cette activité de la quête est quotidienne. Elle lui permet de payer ses besoins de nourriture et de consommation de drogue et d'alcool. Il reçoit de l'argent et, à l'occasion, des repas et des présents, comme un chapelet et une croix bénie.

Comme Luc, Mathieu quête. Et il a, entre autres, fait du *squeegee* dans une autre province. Il s'y était rendu pour exercer cette pratique légalement. À Montréal, il quête pour assurer ses besoins de nourriture. Enfin, Loïc indique avoir quêté dans sa ville d'origine au cours de la dernière année.

Parmi les activités de la rue, la revente et le petit commerce constituent aussi des moyens qu'ont les personnes pour assurer leurs arrières alors qu'elles sont sans ou avec peu de revenus. La revente consiste à revendre un objet acheté. Le petit commerce a trait à la vente d'un objet trouvé, volé ou échangé. Il inclut le troc, i.e. l'échange d'objets.

Loïc dit avoir vendu des cigarettes, de la nourriture trouvée et des billets d'autobus. Donald, quant à lui, dit avoir observé l'existence de petit commerce : il explique que certains commettent de petits vols et qu'ils vendent les objets ou denrées pour obtenir de l'argent et que d'autres font de la revente.

Un quatrième groupe de revenus sont les divers emplois. Nous référons d'abord aux emplois non déclarés, ensuite aux activités criminelles (ici, la vente de cigarettes de contrebande ou celle de stupéfiants) et enfin aux emplois et aux pensions de retraite.

Certaines personnes ont dit obtenir des revenus par l'occupation d'un emploi non-déclaré. C'est le cas de Mathieu qui, en deuxième entrevue, occupe un petit travail non déclaré un jour et demi par semaine pour un organisme. Il obtient de cette manière un revenu en supplément de l'aide sociale qu'il reçoit déjà.

D'autres personnes ont dit avoir pratiqué des activités criminelles pour obtenir des revenus, c'est le cas de Loïc, Olivier et Zach. Loïc, qui vit à la rue depuis un an, indique avoir fait de la vente de cigarettes qui provenaient peut-être de la contrebande. Il a vendu également des stupéfiants, mais dit ne plus poursuivre cette activité. Olivier qui a vécu trois épisodes d'utilisation de centre d'hébergement, au cours de la dernière année, dit aussi avoir vendu

des stupéfiants durant la dernière année. D'autres participants l'ont fait dans des épisodes antérieurs de vie à la rue, comme Zach.

Enfin, les emplois et les pensions de retraites représentent d'autres moyens pour les personnes d'obtenir des revenus. En seconde entrevue, Olivier dit occuper un emploi. Donald, pour sa part, doit retourner travailler pour son ancien patron sous peu. Plusieurs désirent éventuellement obtenir un emploi pour s'assurer de revenus, c'est, par exemple, le cas de Luc, Claude et Loïc.

Zach, quant à lui, reçoit une pension de retraite. Ses revenus sont en partie assurés de cette manière. Cependant, il souhaite travailler à temps partiel dans un avenir rapproché.

#### 4.3. Les soins de santé

Les personnes rencontrées doivent aussi traiter leurs problèmes de santé. Elles ont une diversité de besoins qui ne sont pas tous de même nature. Des problèmes d'ordre mineur se manifestent et certaines personnes vivent avec des problèmes plus importants.

Les conditions de vie précaire des personnes vivant à la rue font en sorte qu'elles éprouvent de la difficulté à répondre à leurs besoins de base et ces manques ont des impacts sur leur santé. Et, les recherches sur le sujet indiquent, qu'en général, les personnes ne priorisent pas leurs besoins de soins de santé tant que leurs besoins de base n'ont pas été satisfaits (Rozier, 2000, p. 6). Ainsi, les personnes ont recours à des services dans l'urgence alors que le besoin ou le problème leur est difficilement supportable (Rozier, 2000 p.6).

Cependant, l'accès aux services de soins de santé peut comporter des obstacles. En effet, en général, le recours aux services de santé et de services sociaux publics à vocation universelle nécessite de répondre à des critères d'admission comme celui de présenter une carte d'assurance maladie (Roy et al., 2006, p. 50). Cependant, comme l'indiquent Roy et al. : « Dans l'expérience de la rue, il n'est pas rare de perdre ses effets personnels ou de se les faire voler. » (2006, p. 50) De plus, les personnes n'ont parfois pas les documents appropriés en raison du fait qu'elles sont originaires de l'extérieur de la province. Ainsi, elles ne sont pas toujours en mesure d'accéder aux services, faute de posséder une carte d'assurance-maladie

du Québec. Cependant des solutions sont parfois mises en place pour répondre aux besoins de santé de ces dernières. Ce que nous verrons.

#### 4.3.1. Les besoins à court terme

Certains ont des besoins liés à la vie difficile au quotidien (rhume, maux d'oreilles et de pieds, etc.) qui peuvent être traités à court terme. Carole, Luc, Guy, Claude, Mathieu ont des maux d'oreilles, des sinusites et des rhums. Loïc a mal aux pieds. Donald a aussi une brûlure au visage puisqu'il a mangé une nourriture trop chaude qui s'est répandue sur sa figure ; il avait si faim qu'il n'a pas attendu qu'elle refroidisse.

Peu de difficultés ont été mentionnées pour soigner ces problèmes. Toutefois, Carole a rencontré un obstacle pour traiter un mal d'oreilles :

*« I don't know if I told you about my earache that I had ? [...] I went to the hospital [nomme un hôpital] [...] and they treated me in emergency, a doctor saw me, had referred me to a specialist, right ? So I phoned and I made the appointment at the ORL in [nomme un hôpital] to see the specialist, I go for the appointment time, and the specialist says to me well because you don't have Quebec medical and we're not sure if your [nomme une province] medical will cover, he says I won't treat you. He said if I treat you and I don't get paid, it's a waste of my time. [...] I thought that was so insulting [rires]. [...] How can a dollar bill be more important than a person's health ? »*

Le cas de Carole illustre les difficultés que peuvent rencontrer les personnes sans ressource et sans papiers d'identité du Québec à être soignées dans les réseaux publics pour tous. Carole a solutionné son problème en se rendant dans une ressource publique qui offre un service destiné aux personnes itinérantes.

Comme Carole, la majorité des personnes rencontrées utilisaient le service spécialisé de ce même organisme pour obtenir des soins de santé et des médicaments gratuitement. Certains, utilisaient aussi des ressources communautaires offrant des services hebdomadaires de soins infirmiers. Guy, par exemple, se réfère à l'un ou l'autre de ces services lorsqu'il a un problème de santé à court terme.

D'autres personnes développent des stratégies pour amoindrir le mal dont elles souffrent. Loïc par exemple indique que, dans sa région d'origine, il restait à proximité des ressources parce qu'il avait mal aux pieds.

Pour d'autres personnes encore, les problèmes se règlent d'eux-mêmes après quelque temps, Luc en est un exemple. En première entrevue, celui-ci souffrait d'une sinusite et de maux de ventre. En seconde entrevue, Luc indique qu'il n'est pas allé voir le médecin mais que sa sinusite, bien que cela ait pris du temps, s'est résorbée et qu'il n'a plus mal au ventre.

Certains, préviennent les problèmes en passant des tests médicaux. C'est le cas de Maxime qui, au moment de la seconde entrevue, vient de recevoir des résultats de tests médicaux qu'il a passés dans un organisme public qui confirment qu'il n'a pas de ITSS.

#### 4.3.2. Les besoins à long terme

Certains ont aussi des besoins en termes de soins de santé pour des problèmes plus graves et à long terme. C'est le cas de Zach, Claude, Carole, Maxime et Mathieu. Zach est diabétique et il a besoin de médicaments pour contrôler cette maladie. Claude souffre de douleur physique suite au fait qu'il a été poignardé à une jambe et il a besoin d'anti-douleur pour le soulager. Carole a eu un cancer du foie, il y a six, sept ans. Elle consomme de la marijuana à des fins médicales. De plus, elle a un handicap à une jambe, elle se déplace avec un déambulateur et elle est fréquemment épuisée. Maxime et Mathieu ont, entre autres, des problèmes de vision. Par exemple, Maxime a de la difficulté à voir les marches d'escaliers, lorsqu'il en utilise et Mathieu ne voit bien ni de loin, ni de proche.

Peu d'obstacles ont été mentionnés par ces personnes pour accéder à un service pour soigner ces problèmes de santé. Zach et Claude se sont référés à un organisme public offrant un service destiné aux personnes itinérantes. Carole fréquente un organisme offrant de la marijuana à des fins médicales et maintient un lien avec son médecin de famille dans sa région d'origine. Elle a les coordonnées personnelles de cette dernière et peut la rejoindre en cas de problème. Mathieu s'est référé à la direction de la maison de thérapie de désintoxication qu'il fréquente pour emprunter de l'argent afin de combler son besoin de lunettes.

Cependant, Claude a rencontré des difficultés d'ordre pratique et physique. Il doit attendre que son dossier médical soit transféré de sa région d'origine à Montréal afin qu'on établisse quel médicament sera le plus approprié à sa situation. Dans l'attente de ce moment, on lui a prescrit des médicaments anti-douleur qui ne lui conviennent pas car ils lui occasionnent des maux d'estomac. Pour cette raison, Claude s'abstient de les prendre. Quant à Maxime, il énonce son besoin de lunettes, mais il ne semble pas avoir entrepris de démarches pour solutionner ce problème. Sans doute est-ce parce qu'il n'a pas d'argent et qu'il ne sait pas où se référer pour obtenir de l'aide pour combler ce besoin de lunettes?

Certains ont des besoins en termes de soins de santé qu'ils ne veulent pas aborder en entrevue, comme Maxime. Néanmoins, celui-ci dit recevoir des services pour ses problèmes. Il rencontre une professionnelle dans un organisme communautaire pour itinérants et discute avec elle de ceux-ci et il prend des médicaments pour l'aider à dormir.

Les cas de Zach, Claude, Carole, Maxime et Mathieu illustrent les besoins en termes de soins de santé pour des problèmes à plus long terme. Notons que dans les cas où des services ont été obtenus, ceux-ci ont été offerts par un organisme public ou une ressource avec des services spécialisés dans le domaine de l'itinérance ou de la toxicomanie ou encore ils sont offerts avec une attention adaptée à la situation des clients, comme dans le cas de Carole qui peut rejoindre son médecin de famille à son domicile si cela est nécessaire. Dans le cas de besoin très spécifique, comme celui de Carole qui consomme de la marijuana à des fins médicales, le service a été offert par un organisme très spécialisé.

Mentionnons que d'autres personnes ont eu des problèmes de santé importants par le passé, comme Donald qui a été hospitalisé à la suite d'une tentative de suicide et Mathieu qui a été dépressif.

### Conclusion

Nous avons abordé trois types de besoins. Dans une première section, nous nous sommes penchés sur les besoins corporels suivants : se nourrir, se laver, laver ses vêtements, se reposer, vivre son intimité, dormir et se vêtir. Dans une seconde section, nous avons observé divers moyens utilisés par les personnes rencontrées pour s'assurer de revenus. Nous avons

noté l'aide sociale, l'emprunt et les dons, les activités de la rue (la quête et le *squeegee*, la revente et le petit commerce) et les divers emplois (les emplois non déclarés, les activités criminelles et les emplois et les pensions de retraites). Dans une troisième partie, nous avons vu que les participants à l'étude doivent traiter différents problèmes de santé ; ils ont des besoins en termes de soins de santé à court terme et à long terme.

Au cours de ces différentes sections nous avons souligné que les personnes à l'étude, en situations de grande vulnérabilité sociale, voient leurs besoins essentiels entrer en compétition les uns avec les autres et éprouvent des difficultés plutôt énormes, voire dramatiques, alors qu'elles tentent de répondre à la plupart de ces besoins.

Dans la section portant sur les besoins corporels de base, il se dégage des difficultés pour l'ensemble des besoins, mais particulièrement pour répondre aux besoins de se reposer et de vivre son intimité et aux besoins de dormir et de se vêtir. En ce qui a trait au besoin de se nourrir, nous avons relevé des difficultés mineures pour y répondre. Quant au besoin de voir à son hygiène personnelle, nous avons plutôt souligné que l'absence de mention de difficulté renverrait à une gêne à exprimer ce besoin, parce qu'il s'agirait alors pour la personne de dire qu'elle n'est pas en mesure de rester propre, et aussi au fait que pour les personnes, d'autres besoins pouvaient apparaître plus importants.

Dans la section portant sur le besoin de revenus, nous avons relevé que les personnes interviewées rencontraient différentes difficultés pour obtenir des revenus, en particulier pour obtenir l'aide sociale. Soulignons qu'au cours de cette seconde section, nous avons relevé les moyens d'obtenir des revenus qui nous ont été mentionnés par les personnes interviewées. D'autres moyens pour s'assurer de revenus sont utilisés dans le milieu de la rue, comme la prostitution.

Ce qui se dégage quant au besoin de revenus est que les personnes vivant dans une situation de grande vulnérabilité sociale utilisent en majorité l'aide sociale, seul revenu auquel elles ont droit. Mais les personnes utilisent d'autres moyens pour s'assurer de revenus. Peut-être en raison du manque d'accès à l'aide sociale et parce que le revenu que les personnes peuvent retirer de cette aide est peu élevé, peut-être aussi parce que ces autres moyens, comme le travail non déclaré, les activités de la rue ou les activités criminelles permettent

aux personnes de s'occuper, d'être en mouvement, d'agir donc et de se libérer de leur situation de dépendance par rapport à l'État ou autrui, alors qu'elles ne parviennent pas pour différentes raisons à occuper un emploi.

Dans la troisième section, nous avons indiqué que les besoins de santé étaient généralement priorités par les personnes vivant à la rue dans l'urgence. Il se dégage de cette section que les personnes rencontrées ont trouvé des solutions pour répondre à plusieurs besoins en termes de soins de santé et que dans l'ensemble, les personnes avaient reçu des services de ressources spécialisées ou adaptées à leur situation.

Aussi, nous avons vu que certains besoins n'ont pas trouvé de réponses, comme le besoin de lunettes chez Maxime, ou le mal de pieds, chez Loïc. Le cas de Maxime soulève le problème de l'accès aux services nécessitant de défrayer de l'argent. Notons que certains professionnels vont déjà directement dans les organismes d'aide pour offrir des services de lunettes à tarif réduit pour les personnes vivant à la rue. Peut-être que des programmes de gratuité pourraient être développés pour faciliter l'accès à ce service déjà existant ? Le cas de Loïc permet de se pencher sur le problème d'accès à certains vêtements spécifiques comme des chaussures et des bottes de qualité. Ceux-ci pourraient participer à diminuer les maux de pieds.

Ce qui traverse les difficultés éprouvées par les personnes en situation de grande vulnérabilité sociale pour répondre aux différents besoins corporels de base, de revenus et de santé sont le manque de connaissance des ressources par les personnes, le manque de ressources d'aide ou de pratique adaptées aux situations des personnes et le manque d'attention donnée aux personnes. Le manque de connaissance des fonctionnements des services ou des ressources rend difficile pour les personnes de répondre à leurs besoins et provoque la rencontre de plusieurs obstacles. Alors qu'elles recherchent des moyens pour répondre à leurs différents besoins tout en vivant à la rue, leur situation les fragilise. Les cas de Carole et de Mathieu illustrent ce propos. Tous deux ont vécu plusieurs difficultés liées à leur manque de connaissance du fonctionnement de l'aide sociale. De plus, dans le cas de Carole, le manque de coordination entre un organisme public et le service d'aide sociale a provoqué des problèmes supplémentaires.

Le manque de ressources d'aide ou de pratique adaptée est un élément qui limite les personnes dans leurs recherches de réponses ce qui intensifie leur situation de vulnérabilité. Nous l'avons souligné pour les besoins de repos et d'intimité. En effet, l'absence de possibilité de se reposer à l'abri des intempéries engendre des problèmes de santé sans compter qu'ils provoquent des difficultés morales pour les personnes. De même, le manque de pratiques pour desservir les personnes en couple prive de services ces personnes ce qui a pour conséquence d'augmenter leurs difficultés, leurs problèmes de santé, de nutrition etc. Pareillement, le manque d'accès aux services à différentes heures, comme le manque de service de vêtements le soir ou le manque d'accès à certains types de vêtements crée des difficultés. Enfin, les différentes règles de fonctionnement des centres d'hébergement font vivre aux personnes une instabilité résidentielle fréquente qui est épuisante.

Finalement, le manque d'attention dans certaines ressources nuit aux personnes, nous l'avons relevé dans le cas des certaines ressources de jour mais aussi dans l'offre de vêtements donnés par quelques organismes. En plus de difficultés morales, ce manque fait en sorte que le besoin ne trouve pas de réponse. Il force les personnes aux déplacements, à s'adresser à d'autres ressources plus attentives aux besoins des personnes vivant à la rue.

Ainsi, on le voit, les difficultés des personnes en situations de grande vulnérabilité sociale sont très importantes et tendent à s'accroître et à opérer un processus de fragilisation des personnes.

## CHAPITRE V

### LES RAISONS DES DÉPLACEMENTS

Les personnes ont évoqué leurs raisons de migrations. Elles nous ont parlé de leurs motivations à quitter leur région ainsi que celles à se rendre à Montréal. Certaines nous ont parlé de leurs intérêts à se déplacer vers d'autres villes puis à revenir vers Montréal. Ce sens que donne les personnes à leurs déplacements permet de contextualiser avec profondeur leur départ. On note une variété de situations à l'origine de celui-ci.

#### 5.1. Pourquoi quitter sa région

Plusieurs raisons motivent les personnes à se déplacer de chez-soi à Montréal. On évoque l'arrivée **d'un autre cycle de vie**, comme la retraite et **ne plus avoir rien devant soi** dans son milieu.

Zach évoque cette raison : il vient de prendre sa retraite et il a le sentiment de ne plus rien avoir devant lui. Il indique plusieurs éléments dans ce sens. Zach est sans famille et la personne qui lui a apporté du support depuis qu'il a l'âge de 25 ans est décédée. La ville qu'il quitte est devenue dure, explique-t-il : il y a maintenant de nombreux toxicomanes et les gens y sont devenus froids. Il était toxicomane lui-même et il tente, laisse-t-il entendre par des allusions, de rester loin de cette vie afin de ne pas y replonger. De plus, il a entrepris dans cette ville une implication dans un organisme qu'il a co-fondé et cela s'est mal terminé; une pétition a été menée pour qu'il en soit congédié. Enfin, les policiers de villes avoisinantes qu'il fréquentait lorsqu'il était vendeur de marijuana l'ont menacé d'expulsion s'ils le revoyaient et ils l'ont déjà escorté en dehors de leurs milieux. Aujourd'hui, il ne retourne plus dans ces endroits. Ne peut-on pas penser qu'il se sent circonscrit à un certain territoire? En ce lieu où précisément il se sent malheureux.

On espère **mieux assurer sa subsistance**. On souhaite trouver des logements aux coûts moins élevés, être mieux rémunéré, avoir accès à de bonnes ressources d'aide et de bons services sociaux, on espère aussi trouver un emploi. Par exemple, Donald a parlé de cette motivation : il ne trouvait plus d'emplois dans sa région, il parle de sa venue à Montréal comme d'une « fuite géographique ». Puisque la ville est grande, il espérait y trouver plus d'emplois et mieux rémunérés que dans sa région et aussi y trouver une ressource pour l'aider dans ce projet. Carole a mentionné quant à elle que le coût de la vie est très élevé dans sa ville et elle pense trouver de bons services sociaux pour les personnes handicapées au Québec.

On se déplace de chez-soi vers Montréal parce **qu'on espère trouver mieux, voir de belles villes, expérimenter de nouvelles choses**. Carole mentionne cet aspect dans les raisons qui l'ont incitée à vouloir venir au Québec. Elle indique qu'il ne se passait que peu de chose dans sa vie là où elle se trouvait. Elle a cinquante ans et elle est en rémission d'un cancer. Elle a dû quitter le marché du travail et elle se remet d'un long traitement de physiothérapie ; durant quatre à cinq années, elle ne pouvait plus marcher, elle se déplaçait alors en scooter pour personne à mobilité réduite. Elle souhaite voyager alors qu'elle en a encore la force et le courage, voir des parties du pays qu'elle ne connaît pas, expérimenter de nouveaux styles de vie, voir plus de monde. Elle n'a jamais voyagé plus à l'Ouest que l'Ontario, hormis lorsqu'elle était enfant ; elle était venue au Québec quelques mois en région. De plus, plusieurs personnes lui ont parlé de Montréal et de Québec comme de belles villes et elle voulait tenter sa chance.

On le fait parce **qu'on n'a plus personne sur qui compter** dans sa région, comme suite aux décès des parents, surtout dans le cas d'une jeune personne. Loïc a évoqué cet isolement. Il est en deuil de ses parents depuis un an ; ceux-ci étaient immigrants et ils n'avaient pas de liens avec leurs familles respectives et qui vivent dans d'autres pays. Il est donc sans famille. À la mort de ceux-ci, hormis l'aide d'une infirmière durant quelque temps, il n'a reçu l'aide de personne et il n'en a pas demandé à qui que ce soit. Dans les ressources communautaires qu'il utilise pour subvenir à ses besoins, il se sent la risée des autres usagers et il a aussi eu une mauvaise expérience avec une intervenante, qui a révélé ses confidences à d'autres usagers. De plus, il a perdu les amis qu'il fréquentait du temps qu'il allait à l'école. Les seules personnes avec lesquelles, « ça va », dit-il, ce sont les amis de ses amis d'école qui

vivent à Montréal et avec lesquels il communique par Internet et qui ignorent qu'il vit à la rue. Ces « amis d'amis » ont motivé son départ pour Montréal.

On se déplace de chez-soi vers Montréal **par manque de ressources et d'aide**, par méconnaissance des ressources d'aide dans sa région, ou encore parce que les ressources d'aide régionales invitent à le faire. Claude évoque cette raison : il se décrit comme un poly-toxicomane et il explique que dans sa région, bien qu'il eût fait une cure de désintoxication, il n'arrivait pas à obtenir un service de thérapie suite à sa cure, hormis dans les six mois succédant celle-ci. De plus, il se sentait seul dans son logement et pas en mesure d'habiter avec d'autres personnes, comme sa sœur qui l'aide ou des amis. Il affirme être venu à Montréal pour obtenir de l'aide des ressources qu'il juge meilleures que celles de sa région. Il les a déjà utilisées alors qu'il a vécu un mois et demi à la rue à Montréal, il y a sept ans. Maxime vient également à Montréal pour obtenir de l'aide des ressources, il indique qu'elles y sont plus nombreuses, plus structurées et qu'il y trouve plus de soutien que dans sa région. D'ailleurs Maxime note qu'une ressource publique de sa région lui a fourni un billet d'autobus pour Montréal. On lui avait alors indiqué qu'il n'y avait pas de ressources dans sa région.

On quitte aussi sa région **en rapport avec certains problèmes qui nous forcent à partir**. On se déplace parce qu'on est impliqué dans des activités criminelles et sous surveillance de la police ; suite à un choc émotif important, comme une séparation et un conflit familial ou parce qu'on a un important problème de consommation de drogue ou d'alcool. Trois exemples illustrent ce type de motivation.

Vincent (32 ans) a quitté sa région pour éviter d'être incarcéré une quatrième fois en raison de ses activités criminelles qu'il mène depuis au moins 15 ans. Connu du milieu policier, ayant déjà purgé des sentences pour un total de quatre ans de prison, il dit : « Je me refaisais pincer dans mes affaires. Je pognais trois, quatre, cinq ans pis tout, j'étais rendu trop connu, pis j'étais tanné. »

Donald, pour sa part, était séparé depuis cinq mois et il habitait depuis, dans une chambre, avec peu de biens matériels, il s'ennuyait et il tournait en rond, dit-il. Il venait de vendre sa voiture peu de temps avant sa rupture, son ex-conjointe en ayant une. Il n'a donc pu

amener avec lui ses effets personnels. Il est arrivé à Montréal sans préparation et il fait le lien avec sa séparation.

Quant Luc évoque sa consommation comme étant la cause de sa migration, il dit : « Juste sur un coup de tête de même, j'ai décollé sur le pouce, pis, je m'en ai venu [...] jusqu'à ici à Montréal ». Luc consomme des drogues ou de l'alcool depuis qu'il a 12 ans et il a maintenant 41 ans. Sa consommation de cocaïne (*free base*) est destructrice. Il fait le lien avec ses problèmes de santé. Il essaie de s'en sortir. Dans sa région, hormis une ressource de cure de désintoxication de courte durée, il n'y a pas de ressources d'aide et il ne peut compter sur personne.

On se déplace de chez-soi à Montréal **pour rejoindre des proches** (amis, amoureux ou enfants). Carole évoque cette raison : Lorsqu'un ami de longue date qu'elle avait connu à travers un centre communautaire et qui a déjà été un amoureux lui a appris qu'il allait au Québec, elle a été surprise. Elle a décidé de le suivre. De plus, au Québec, elle a un réseau ; elle a connu des Québécois alors qu'ils se trouvaient dans l'Ouest canadien, dont des colocataires avec lesquels elle a gardé contact.

Claude indique être venu à Montréal pour se rapprocher de son fils de quatorze ans. Il a habité avec lui durant les sept premières années de sa vie à Montréal et également durant un an au cours des deux dernières années, dans sa région. Claude note que plus récemment, lorsqu'il vivait dans sa province, il ne voyait son fils qu'une fois par mois ou une fois par deux mois. À Montréal, Claude peut le voir plus aisément.

On migre **pour suivre la drogue**. Zach a explicitement dit avoir migré en raison de sa consommation de drogue. C'est de cette façon qu'il est venu au Québec pour la première fois lorsqu'il était âgé de 17 ans. Il indique :

j'ai eu une opération à l'âge de 12 ans, pour ma rate. [...] j'ai devenu addicté à la drogue qu'ils donnent [...] comme [...] une méthadone, à l'hôpital [...] Pis quand j'ai été bien pour sortir de l'hôpital, j'ai cherché pour la même drogue. Pis ça a été le *speed*, qu'ils appellent. [...] Pis là, j'ai suivi la drogue, à Montréal. C'est de même que j'ai été à Montréal.

## 5.2. Pourquoi choisir Montréal

On évoque plusieurs motivations pour choisir Montréal comme destination de migration et lieu d'établissement : parce que le coût de la vie est moins élevé, pour les services sociaux, pour les ressources d'aide et parce qu'on espère y trouver un emploi.

On le fait également parce qu'on aime Montréal, parce que c'est une ville francophone, pour le milieu homosexuel ou encore pour la diversité culturelle. Claude indique aimer Montréal, qu'il connaît bien. Il aime l'aspect pratique de cette ville comme le transport en métro qui facilite les déplacements, il apprécie ses services et il y ressent plus de chaleur des citoyens que par chez lui. Luc indique être venu à Montréal parce que c'est une ville francophone. Quant à Maxime, il fait le lien entre ses venues à Montréal et son orientation sexuelle et aussi avec la présence de bars et la pluralité des cultures.

## 5.3. Pourquoi se déplacer de ville en ville

Les motivations évoquées pour se déplacer de ville en ville sont variées. On le fait **pour voyager et travailler en vivant à la rue**. Mathieu (29 ans) a évoqué ces raisons. Il a évolué dans le milieu de la rue dès l'âge de 13 ans. Lorsqu'il a environ 21 ans, alors qu'il sort de prison, il vit à la rue à Montréal jusqu'à l'âge de 25 ans. Après une rupture amoureuse, il quitte la ville et il voyage au Canada jusqu'à la première entrevue. Il travaille d'abord à des emplois. Il dit :

j'ai voyagé dans la rue. À toutes les semaines, deux, un mois, je déménageais de ville. Je travaillais un peu partout, pis... [...] Moi, ben, j'ai fait, j'ai été partout, j'ai été [nom d'une région du Québec], j'ai été [nom d'une région du Québec], j'ai fait un peu partout, j'ai fait la province de Québec au complet.

Au cours de ses différentes migrations, sa consommation de drogues lui cause des problèmes au niveau de ses emplois et il arrête de travailler mais il continue de se déplacer de ville en ville. Il dit :

je consommais la nuit, faque là je restais debout le jour, faque je reconsumais, [...] Jusqu'à temps à un moment donné, que mon boss s'en rende compte. [...] Il m'a mis dehors. [...] À un moment donné, [juron], l'ouvrage, j'ai arrêté ça. J'ai dit : « Regarde, je vais continuer mon trip de voyage ».

**On se déplace en région pour suivre des thérapies** et, du même coup, quitter le milieu de la rue et se reposer. Guy (33 ans) indique se déplacer en région pour cette raison. Depuis qu'il a 18 ans, il vit à la rue (parcs et refuges) et il alterne avec la vie en maison de chambre à Montréal. Il consomme des drogues (*crack*, *speed* et marijuana) et de l'alcool. Au cours de la dernière année, il s'est rendu à cinq reprises dans une maison thérapie pour hommes toxicomanes située en région, en campagne, où un propriétaire l'a référé. Il indique : « Oui, c'est quand je suis ben tanné, quand je veux me reposer, ou peu importe, parce que moi, si je vais en thérapie, j'aimerais ça ne plus consommer pendant 1 an ».

Pour s'y rendre, il appelle à ce centre de service et une personne vient le chercher à Montréal en voiture. Là-bas, il arrête de consommer, il se repose, il peut s'exprimer, « ventiler », dit-il. De plus, il observe un changement de comportement chez-lui, il sent que cette thérapie l'aide. Il y loge dans une vaste demeure où une chambre lui est attribuée. Chaque jour de la semaine, il participe à une thérapie de groupe où il apprend sur la dépendance affective. Le fin de semaine, il se repose et se divertit avec les loisirs offerts (télévision, films, piscine, volleyball, etc.) et il participe à des rencontres de groupes d'entre aide hors de la maison de thérapie (Alcooliques Anonymes, Narcotiques Anonymes, Cocaïnomanes Anonymes, Dépendants Affectifs Anonymes). À la suite de trois mois de thérapie, il peut demeurer quelques semaines de plus pour rechercher un emploi ou envisager un retour aux études. En plus d'un logement à moyen terme, Guy trouve dans cette thérapie un modèle. Il évoque en effet l'admiration qu'il porte à l'endroit de son thérapeute et directeur de la thérapie ; cet homme qui est un ancien consommateur est abstinente depuis plus d'une dizaine d'année.

Mathieu (29 ans) a vécu dans le milieu de la rue dès l'âge de 13 ans. Lorsqu'il a environ 21 ans, alors qu'il sort de prison, il vit encore à la rue jusqu'au moment de l'entrevue. Au cours de sa vie, il s'est déplacé en région au Québec pour entreprendre des thérapies en désintoxication. Au moment de la deuxième entrevue avec lui, environ quatre mois suivant la première rencontre, il réside à nouveau dans une maison de thérapie en région, près de Montréal pour son problème de consommation.

Mathieu note que le fait de vivre en région le sort de la violence du milieu de la rue et des vendeurs de drogues qu'il connaît à Montréal. Il dit :

Tsé, c'est vraiment tranquille [...] C'est pas grand. Il n'y a pas grand chose [...] C'est pas Montréal, tsé. C'est pas des blocs tout tassés [...] le soir tu n'as pas peur de marcher pis [...] de te faire percer ou de te faire tirer, ou de te faire battre. Il n'y a pas de monde qui couche dans rue là-bas, tsé, c'est vraiment, euh, l'*fun*, là. [...] il y en a peut-être des vendeurs, là-bas, oui, mais tsé, c'est pas tout le monde qui te court après, en allant au dépanneur : « Veux-tu de la drogue? », ou à quatre, cinq coins, des rues, pis euh, tsé : « Tu veux tu de la *coke*? Tu veux-tu du *crack*? Veux-tu... » Tsé. Là, on en n'a pas là-bas, tsé, tu marches. pis tu sais pas où ce qu'il y en a [...] Comme moi, je ne connais pas personne, pis je ne veux pas connaître personne non plus, tsé, je ne cours pas après les jeunes.

On se déplace pour **s'éloigner**. Olivier indique avoir fugué à l'âge de 15 ans des centres jeunesse de la région de Montréal et s'être alors déplacé en région pour y mener sa vie. Il est resté au moins deux mois dans une petite ville où il a travaillé et s'est trouvé un logement. Il explique s'être ensuite beaucoup déplacé entre régions au Québec jusqu'à ce qu'il soit ramené en centre jeunesse à l'âge de 17 ans et demi.

#### 5.4. Pourquoi revenir vers Montréal

Après ce déplacement de ville en ville certaines personnes reviennent vers Montréal pour diverses raisons également. On le fait pour se calmer dans un environnement que l'on connaît, **pour revenir chez-soi**, même si l'on vit à la rue, pour y retrouver des ressources communautaires. Guy indique cette raison. Il quitte sa thérapie située en région et revient à Montréal, lorsqu'il n'en peut plus. Il indique que vivre dans une maison de thérapie avec quarante hommes est exigeant ; chacun d'entre eux ayant son comportement singulier, voire difficile. La répétition des activités au quotidien au sein de sa thérapie l'avait également conduit à un désintérêt. À son retour, il vivait à la rue, dans les refuges.

Olivier utilise les ressources communautaires à Montréal depuis neuf mois de manière ponctuelle et il se déplace également en région. Au moment de la première entrevue avec lui, il est sans logement et il indique revenir de la banlieue de Montréal vers Montréal pour utiliser les ressources, puisqu'en banlieue, il ne les connaît pas.

#### Conclusion

Ainsi une variété d'objectifs sont à la source du départ des personnes vers Montréal. La migration se concrétise parce qu'elles souhaitent apporter un changement dans leur vie, à

l'arrivée d'un autre cycle de vie alors qu'elle n'ont plus rien devant elle, avec l'espérance de mieux assurer leur subsistance, de trouver mieux et d'expérimenter de nouvelles choses. Le déplacement s'exécute parce qu'elles n'ont plus personne sur qui compter dans leur milieu, à cause d'un manque de ressources et d'aide et de certains problèmes qui forcent à partir (être surveillé par la police pour des activités criminelles, se séparer de son conjoint, avoir des problèmes de consommation de drogue). Le déplacement se fait aussi pour rejoindre des proches ou encore pour suivre la drogue. Nous avons vu également que, de manière générale, la ville de Montréal est une destination choisie parce que les personnes considèrent qu'il sera plus facile d'y assurer leur subsistance. Elles se dirigent vers la métropole également parce qu'elles s'y sentent mieux que dans leur région et en rapport avec leur identité sexuelle. Aussi, il se dégage que les personnes quittent la ville de Montréal vers d'autres villes ou région pour voyager et travailler tout en vivant à la rue, pour suivre des thérapies et pour s'éloigner. Enfin, nous avons noté que certaines y reviennent parce qu'elles se sentent chez-elles, même si elles vivent à la rue.

Ces raisons de déplacements des personnes à l'étude nous donnent des clés pour comprendre les logiques de ce nomadisme urbain des personnes démunies : être devant rien, subsister, trouver mieux, n'avoir personne, manquer d'aide, drogues, rejoindre des proches, identité sexuelle, voyager et travailler en vivant à la rue, suivre un traitement, s'éloigner, recourir aux services, revenir chez-soi, etc.

Bien sûr, ces différentes raisons de déplacement ne sont pas isolées les unes des autres, elles ont des points de contact ou encore des points de rupture. Ainsi, les personnes peuvent quitter leur milieu en raison de différents objectifs qui sont en relations entre eux. Elles se déplacent alors qu'elles n'ont rien devant elles, n'ont personne et manque d'aide pour trouver mieux et subsister. Elles migrent pour rejoindre des proches parce qu'elles n'ont personne dans leur milieu et également pour subsister. De même, elles quittent leur région en raison de la consommation de drogue, pour s'éloigner, par manque d'aide, pour recourir aux services à Montréal et subsister. Les personnes peuvent aussi se déplacer consécutivement en rapport avec différentes raisons contraires. On peut comprendre que les personnes se déplacent vers Montréal pour suivre la drogue mais qu'elles repartent pour obtenir un traitement. De même,

les personnes peuvent quitter Montréal pour suivre un traitement mais revenir pour consommer à nouveau.

Ces différentes raisons se différencient des raisons de déplacement des gens ordinaires (non nécessairement démunis) parce que pour les personnes à l'étude, ces déplacements s'inscrivent dans un contexte de vie marqué par la très grande vulnérabilité sociale. Elles sont faiblement inscrites par les relations sociales ou le travail et elles vivent différentes dynamiques dans leur milieu qui tendent à les vulnérabiliser davantage. Par exemple, les personnes ressentent une vulnérabilité dans leur milieu face aux autres, comme c'est le cas de Zach ou Loïc qui se trouvent chacun dans des milieux qui ne leur offre rien ou les menace. Ainsi, ces personnes migrent pour trouver mieux. Les personnes peuvent aussi vivre une vulnérabilité en rapport avec des problèmes personnels de dépendance et en lien avec le manque de ressources d'aide dans leur milieu, c'est le cas de Claude et de Luc. Ces personnes se déplacent pour s'éloigner et recourir à des ressources à Montréal. Les personnes sont vulnérables également parce que leur réseau social est ténu, c'est le cas de Carole qui est sans famille. Elle migre pour maintenir un lien avant que ce dernier ne se perde. Enfin, les personnes sont vulnérables aussi en rapport avec des problèmes émotifs, c'est le cas de Donald qui vit une séparation conjugale et qui a fait une tentative de suicide lors de sa précédente séparation. Celui-ci se met en mouvement avant de s'enfoncer davantage dans ses difficultés.

Nous reviendrons plus en profondeur sur ces dynamiques de migrations dans le chapitre suivant (chap. 6).

## CHAPITRE VI

### ANALYSE DES RÉSULTATS ET DISCUSSION

Dans ce chapitre, nous chercherons à développer ce qui caractérise de manière forte la situation de migration intérieure chez des personnes démunies par l'identification de deux figures de mobilité : la migration par la fuite et/ou l'éloignement et la migration comme mode de vie.

Les histoires singulières présentées en début de mémoire (chap. 2) ont permis de présenter la complexité de chacun des parcours des personnes. Puis, à travers une analyse essentiellement descriptive des données, nous avons présenté les besoins des personnes à leur arrivée à Montréal : l'habitat (chap. 3), les besoins corporels de base, de revenus et de soins de santé (chap. 4). Par après, par un premier niveau de lecture transversale des données, nous avons présenté les raisons de migration (chap. 5).

Nous voulons ici faire le lien entre ces éléments empiriques et l'univers théorique de la vulnérabilité sociale en nous appuyant sur la proposition de Roy (2008) qui lie normativité changeante, capacité d'agir et insertion à géométrie variable. Nous proposons que la migration des personnes démunies marquée par la vulnérabilité sociale parle d'une capacité d'agir de ces personnes malgré leur fragilité.

Pour définir la migration, nous retenons la proposition de Souden cité par Sanfilippo qui indique qu'une migration : « *is the movement of individuals or groups which involves a permanent, or semi-permanent, change of usual residence* » (Souden, 1994, p. 101, in Sanfilippo, 2000, p. 63). Comme nous l'avons indiqué plus avant en introduction, nous utilisons le terme *migration intérieure* pour nommer le déplacement des personnes à l'intérieur du Canada et vers Montréal. Celui-ci se traduit pour les personnes démunies, qui n'ont parfois pas de

lieu de résidence fixe, par le fait de quitter un lieu, une ville ou un village, connu pour un autre, connu ou inconnu, temporairement ou de manière prolongée, à l'intérieur des frontières nationales. Ce mouvement induit la recherche, dans le lieu de destination, de ressources matérielles comme un habitat, de revenus et de ressources d'aide pour survivre ainsi que d'un nouveau réseau social.

Les deux figures de mobilité que nous avons identifiées : la migration par *fuite et/ou éloignement* et la migration comme *mode de vie* peuvent être envisagées sur un continuum, avec chacune d'elles, d'un côté et de l'autre.

D'un côté, des personnes au sein de l'étude migrent de façon globale par fuite et / ou éloignement. Cinq personnes peuvent être appréhendées dans cette perspective, il s'agit des cas de Vincent, Luc, Claude, Donald et Loïc. Le cas de Vincent illustre une situation de fuite pour une raison objective, il s'agit, pour cette personne, d'être poursuivie par la police et de la peur d'être incarcérée. Cependant, tous les cas mentionnés parlent de situation d'éloignement. On retrace la volonté de s'éloigner en raison de l'incapacité de s'abstraire d'activités criminelles dans son milieu (Vincent), de la dépendance à la drogue et à l'alcool (Luc, Claude), de la séparation et du manque d'emploi (Donald) et de l'isolement social (Loïc).

D'un autre côté, des personnes interviewées se sont déjà déplacées plusieurs fois dans leur vie et ces déplacements apparaissent comme une forme d'action récurrente pour se sortir de situations difficiles et ils se présentent comme un mode de vie. Par mode de vie, nous référons à une situation sociale construite socialement en rapport avec des contraintes mais aussi des désirs, comportant donc des dimensions subies et choisies et constituant une forme de compromis pour les personnes interviewées. La figure de mobilité de migration à la manière d'un mode de vie succéderait à la première figure en se réalisant au bout d'un certain temps, à force de migration. Six personnes peuvent être saisies dans cette deuxième perspective. Il s'agit des cas de Zach, Carole, Mathieu, Guy, Maxime et Olivier. Ces personnes se sont déplacées plusieurs fois dans leur vie et pour diverses raisons. Parmi les raisons du dernier déplacement chez ces personnes, on retrouve la recherche de meilleures conditions de vie, pour

protéger et maintenir un réseau social, le retour vers Montréal par besoin de se protéger, le besoin de ressources d'aide et pour la présence d'un milieu homosexuel.

Nous explorerons ici ces deux figures de mobilité en reprenant les trois dimensions du concept de vulnérabilité sociale développé par Roy (2008). Ces dimensions nous permettront de mettre en lumière les éléments déclencheurs et accélérateurs de la migration des personnes interviewées, le manque de rétention de leur milieu d'origine et leur situation de vulnérabilité à leur arrivée à Montréal.

### 6.1. La migration par fuite et/ou éloignement

Analysons en premier lieu, la migration par fuite et/ou éloignement. Celle-ci nous parle d'un mouvement d'un lieu à un autre qui est généralement précipité, peu organisé et qui vise à se libérer d'une situation d'impasse dans le milieu d'origine. Voyons d'abord avec un exemple, celui du cas de Donald (42 ans), comment les dimensions de la *vulnérabilité sociale* permettent d'éclairer cette figure.

La dimension de la *normativité changeante* dans notre société est décrite comme le fait que chaque individu doit assumer de nombreux rôles sociaux et passer sans cesse de l'un à l'autre et l'exigence que cela implique rendrait les individus possiblement vulnérables (Roy, 2008, p. 26). Notre matériau nous permet de faire le lien avec cette dimension. En effet, Donald (42 ans) décrit que la pression exercée sur lui quant à son double rôle de conjoint et de travailleur saisonnier l'a fait quitter sa conjointe et son emploi d'un coup ce qui l'a conduit à vivre dans un appartement contigu, sans argent, dans sa région : une région éloignée avec peu d'emplois rémunérateurs. Après quelque temps dans cette situation, Donald a décidé de quitter, avec un bagage, sa région pour Montréal.

La dimension de l'*insertion à géométrie variable* nous permet de poursuivre notre compréhension de la migration par fuite et/ou éloignement autour de l'exemple de Donald. Roy indique que la vulnérabilité renvoie à : «[...] l'idée d'une intégration/insertion partielle et temporaire. » (2008, p. 27) L'idée qu'un individu peut être intégré par le travail ou par d'autres composantes de la vie ; être intégré dans des réseaux sociaux sans être intégré par le travail, pour des raisons objectives ou subjectives, par sa propre volonté ou non (Roy, 2008,

p. 27). Donald a occupé de nombreux emplois dans sa vie et détient un diplôme requérant de fortes qualifications techniques, cependant il a un dossier judiciaire qui lui nuit dans sa recherche de travail ; il est limité dans ses perspectives d'emplois. De plus, il est en profond conflit avec sa famille. Hormis son insertion par le travail, qui est fragile, Donald est peu inscrit dans des réseaux sociaux le supportant. Cela permet d'éclairer sa fragilité quant à son insertion par le travail et l'isolement dans lequel il se trouvait avant son départ vers Montréal et où il se trouve à Montréal, alors qu'il vit à la rue (dehors et dans les ressources).

Enfin, Roy indique que la vulnérabilité se comprend également dans un rapport à *l'Agir* : « [...] la vulnérabilité peut [...] se traduire par une sorte de paralysie de l'action devant l'absence ou l'insuffisance de ressources ou de moyens permettant de transformer la situation à cause d'une perte de confiance ou de l'impossibilité d'exprimer sa vulnérabilité. » (2008, p. 26).

Par ailleurs, Roy indique que la reconnaissance de la vulnérabilité peut aussi permettre une forme d'action (Roy, 2008, p. 26). Roy remarque : « Quoique quelques fois peu enviable (reconnaissance en tant que SDF, handicapé, malade du sida), cette reconnaissance peut donner une certaine légitimité sociale et déployer des moyens d'agir » (2008, p.26).

Dans le cas de la migration de Donald, cette dimension de vulnérabilité sociale nous parle non pas de paralysie de l'agir, non plus d'action par la reconnaissance d'une appartenance à un groupe vulnérable, mais de la *capacité d'agir* par la reconnaissance dans sa propre vie d'une situation à changer.

Pour Donald (42 ans), bien que sa situation de vulnérabilité l'isole avant son départ et à Montréal, l'aide qu'il a reçu par des amis et des professionnels de la santé lors d'une expérience similaire passée ainsi que la présence de son réseau professionnel lui offre des possibilités pour sortir de la vie à la rue qu'il vit à Montréal.

En effet, Donald a déjà vécu une situation de vulnérabilité semblable lors de sa première séparation. À cette époque, il a fait une tentative de suicide. À ce moment, il avait reçu de l'aide d'amis et de professionnels dans la région où il habitait : un milieu le supportait, il prenait des médicaments et il avait un suivi thérapeutique avec un psychologue.

Ainsi, pour Donald, la situation de grande vulnérabilité où il est placé au moment des entretiens lui apparaît comme une seconde difficulté importante. Cette manière de voir sa situation tend à lui fournir un espoir quant à la possibilité de sortie de sa vie à la rue, puisqu'il possède des repères.

Lors des entretiens, Donald raconte donc que la seconde séparation à la source de sa migration vers Montréal ne s'est pas produite comme la première : elle était moins subite, cela lui a fait moins mal et il a le sentiment d'avoir moins perdu sur le plan personnel. Et nous notons, qu'alors qu'il était isolé et sans biens, il est parti pour Montréal ; moyen d'agir, qui lui a permis malgré sa vie à la rue d'obtenir de l'aide de ressources.

Enfin, une fois passé quelques jours à Montréal, isolé, après avoir cherché du travail et avoir été déçu de l'aide des ressources communautaires, il a rappelé son patron qui a accepté de lui offrir à nouveau du travail. Nous voyons donc que l'aide reçue lors d'une expérience antérieure et la présence de son réseau professionnel lui ont favorisé une possibilité de sortie de vie à la rue et une réinsertion par le travail.

L'analyse de la migration par fuite et/ou éloignement de Donald à l'aide des dimensions du concept de vulnérabilité évoque la difficulté à assumer plusieurs rôles sociaux, une insertion fragile dont découle un certain isolement social et une forme de capacité d'agir. Ce sont ces aspects que nous approfondirons pour chacun des autres cas de la figure de la mobilité par fuite et/ou éloignement.

Nous distinguerons dans notre analyse différentes déclinaisons de vulnérabilité : la désaffiliation et l'exclusion<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Châtel (2008) propose cinq figures d'inscription sociale évoquée ci-avant (chap. 1). Nous précisons les éléments de classifications qu'elle donne de la figure de l'exclusion et de celle de la désaffiliation auxquelles nous référons en particulier. L'exclusion est : « [...] pour ceux et celles qui échouent professionnellement et qui [...] se retrouvent dans les marges de la société, plutôt par ailleurs, objets du regard de la société parce que soit bouc émissaires, soit bonne conscience. » (p. 236) La désaffiliation est : [...] pour celles et ceux qui, d'errance en errance, se sont complètement désolidarisés d'avec la société. » (p. 236)

### 6.1.1. Désaffiliation

Premièrement, penchons nous sur les cas de Loïc et de Luc. Ces personnes nous apparaissent les plus isolées socialement, dans leur milieu d'origine, comme à leur arrivée à Montréal où elles vivent à la rue. Chacune peine à utiliser pleinement les ressources d'aide dans la métropole pour assurer ses différents besoins. Leurs situations illustrent des processus de désaffiliation.

D'abord, le cas de Loïc (23 ans). Ce jeune homme semble incapable d'assumer un rôle social qui lui permette de s'insérer. Il ne travaille pas, il n'a pas d'amis, il n'a pas de famille et il a abandonné son logement faute de revenus. Sur le plan de l'insertion, il est isolé et il est en deuil de ses parents. Le milieu de la rue dans lequel il vit le place en marge et le désolidarise de ses anciens camarades de classe. Il n'a donc pas de réseau personnel (famille, ami) stable. Sur le plan du travail et des études, son insertion est marquée par des échecs, bien qu'il détienne une scolarité de niveau secondaire V. Sur le plan de la capacité d'agir, pour survivre, il développe des stratégies: quête, vente de drogue et de cigarettes, petit commerce. Puis, il se place en situation de dépendance envers les ressources. Dans le milieu de ces organisations d'aide, il s'adapte mal. Ainsi, ces organismes n'opèrent pas chez lui une rétention dans son milieu d'origine. Les seuls liens qui lui restent sont ténus et se trouvent à Montréal et c'est ce qui le motive à quitter sa région pour la métropole. Ces personnes sont des « amis d'amis » avec lesquels il communique par Internet et lesquels ignorent qu'il vit à la rue. Pour Loïc, il semble que ce soit le deuil de ses parents qui l'ait désolidarisé et désaffilié. Rien n'indique qu'à Montréal, les liens avec ses amis et son adaptation aux ressources qui s'y trouvent seront possibles.

Ensuite, le cas de Luc (41 ans). Pour cet individu, sa vulnérabilité avant son départ et à Montréal se présente de façon semblable à celle du cas précédent. Avant sa migration, son insertion par le travail est instable. Les liens qu'il a avec sa famille et son réseau social ne le supportent pas. Bien qu'il ait connu, par le passé, différentes expériences d'emplois, son insertion s'est progressivement affaiblie. Avant de partir, il a tenté de s'insérer dans différentes villes et villages de sa province par l'occupation d'emplois. Il est aux prises avec un problème de dépendance à la drogue qui semble être au cœur de son processus de désinsertion et de désolidarisation et qui l'affecte sur le plan de la santé. Dans sa région, il n'y a qu'une res-

source de désintoxication qu'il a utilisé à maintes reprises sans que cela ne l'aide durablement. Ainsi, l'absence de support personnel et communautaire adéquat à sa situation a fait en sorte qu'il est parti.

Une fois à Montréal, il a vécu à la rue pour la première fois de sa vie et il a développé des stratégies de survie : utilisation des ressources, quête, vie dehors. Les nombreuses ressources d'aide lui sont apparues comme des possibilités pour se sortir de sa dépendance à la drogue et il a décidé de rester. Toutefois, il a adopté un mode de vie à la rue solitaire qui l'isole et qui est risqué pour sa santé et en regard des agressions éventuelles ; il vit et dort dehors et le plus souvent seul. Il limite ses liens avec des collègues de vie à la rue pour se protéger de leurs influences négatives alors qu'il tente de régler son problème de drogue dure et que ces derniers l'incitent à consommer. Même s'il énonce son désir de s'en sortir par la location d'un logement, l'arrêt de sa consommation et éventuellement l'occupation d'un travail, son isolement social tant en rapport avec son milieu d'origine que celui du milieu de la rue à Montréal tend à le désolidariser et à le désaffilier complètement.

#### 6.1.2. Exclusion

Deuxièmement, examinons les cas de Claude et Vincent. Pour ces deux personnes, comme pour le cas de Donald (exemple ci-haut, sect. 6.1.), on observe que des liens avec la famille ou le réseau professionnel les solidarisent et les gardent, malgré leur vie à la rue à Montréal, dans des réseaux. En général, ces personnes voient à leurs besoins corporels de base et de santé avec le support des ressources d'aide, de leur famille ou de leurs collègues à la rue. Leurs situations évoquent une situation semblable d'exclusion.

D'abord, le cas de Claude (45 ans). Pour cet individu, le lien avec sa fratrie et également avec sa première femme et son fils le protège d'un isolement social total à son arrivée à Montréal. Pour lui, il semble que ce soit sa séparation d'avec cette femme et son problème de drogue qui aient participé le plus à sa désinsertion sociale progressive. À la suite de sa séparation conjugale, il a vécu un bref épisode de vie à la rue à Montréal. Ses problèmes personnels de dépendance à la drogue ont ensuite refait surface et il s'est progressivement isolé. Le dossier judiciaire de Claude a pu participer à ce processus.

Pour s'en sortir, Claude était retourné dans sa région d'origine depuis quelques années. Là-bas, il recevait l'aide de sa sœur qui lui offrait quelques fois l'hospitalité au besoin durant les dernières années. Mais isolé par ses problèmes de dépendance aux drogues et à l'alcool, il se sentait dans une sorte d'incapacité à être seul et avec les autres. Bien qu'il ait utilisé les services des ressources en désintoxication de sa région pour son problème de dépendance, cela ne l'a pas aidé durablement. Ainsi, son milieu d'origine n'a pu le retenir. Il a décidé de migrer vers Montréal dans l'espoir de trouver un support via les ressources d'aide et pour protéger un réseau social dans cette ville, soit son lien avec son fils et son ancienne conjointe.

À son arrivée, son réseau (son ancienne conjointe, son fils et sa sœur) lui a apporté un certain support et il a tenté d'abord de s'insérer par un programme d'emploi et de cesser de consommer. Cependant, Claude est fragile et lorsqu'une fois dans la métropole, il a appris que sa sœur qui l'aide avait le cancer et cette menace de la perdre l'aurait incité à consommer et à abandonner ses recherches d'emploi. Durant une période, il est resté à dormir dehors dans un parc avec des collègues vivant également à la rue. Bien que Claude énonce son désir de s'en sortir par la location d'un logement, l'arrêt de sa consommation et l'occupation d'un emploi, sa situation de vie à la rue le place dans un milieu où la consommation est abondante ce qui risque de le limiter et de le fragiliser davantage.

Ensuite, le cas de Vincent (32 ans). Celui-ci a fui sa région natale pour venir à Montréal parce qu'il se refusait à être incarcéré à nouveau en raison de ses pratiques criminelles. Dans son lieu d'origine, Vincent ne manquait pas de revenus pour vivre et il n'était pas isolé sur le plan personnel. Il avait un groupe d'amis et il conserve des liens avec sa famille. La vulnérabilité à la source de son départ tient à un rapport à la norme transgressif. Les pratiques en marge qui lui permettaient de s'assurer des revenus ne lui conféraient pas une insertion sociale légitime en regard de la Loi. Bien que sur le plan des réseaux personnels et sociaux (famille, amis), Vincent ne soit pas isolé, la marginalité qu'il a vécue durant de longues années fait en sorte qu'il n'a jamais été inséré par un travail légitime et de manière durable. Outre son besoin de fuir sa région, il recherche à Montréal l'éloignement d'un milieu social qui le maintient dans ses activités criminelles.

À Montréal, la vulnérabilité de Vincent est semblable à celle qu'il décrit dans son milieu d'origine, elle se situe dans sa capacité ou non à sortir de la criminalité, alors que le milieu de la vie à la rue n'en est pas absent. En même temps, c'est le seul milieu social qu'il fréquente véritablement dans la ville. Tout comme Claude ce milieu le fragilise.

Pour s'insérer, comme il le souhaite, il a déployé des énergies pour profiter des offres d'aide qui s'offraient à lui : il s'est inscrit dans un programme de support, il s'est loué une chambre, il a fait application pour obtenir un logement à prix modique avec supervision au sein d'une ressource et il a obtenu de sa mère un peu d'argent. Pour atteindre son objectif, il doit pour ainsi dire apprendre à se socialiser différemment en plus de devoir retourner aux études pour compléter sa scolarité et, éventuellement, obtenir un emploi légitime et de s'y maintenir.

## 6.2. La migration comme mode de vie

Analysons en deuxième lieu, la migration comme mode de vie. Cette figure de mobilité nous parle d'une part, de déplacements organisés et répétitifs d'une région précise à une autre. Ces mouvements sont motivés par la recherche de repères et d'une sécurité par la connaissance des lieux et des gens. Les cas de déplacements de Maxime et Guy illustrent cet aspect. D'autre part, cette figure rend compte de mouvements entre divers lieux, sans itinéraire précis ni de forte organisation. Ces migrations s'apparentent à un nomadisme urbain et à une forme d'errance. Elles sont souhaitées pour le changement d'environnement, la surprise par autre chose, la découverte et parce que les personnes souhaitent se faire oublier et recommencer de nouveaux réseaux. Les cas de migrations d'Olivier, Mathieu, Carole et Zach évoquent cette facette. De la même manière, que pour la figure précédente, explorons d'abord avec un exemple, celui du cas de Mathieu (29 ans), comment les dimensions de la *vulnérabilité sociale* favorisent une compréhension de la *migration comme mode de vie*.

La dimension de *normativité changeante* dans la société parle de la vulnérabilité qui découle du fait de devoir assumer plusieurs rôles sociaux, dans différents environnements et selon des dynamiques distinctes. Cet aspect se présente chez Mathieu comme une incapacité. Il y a chez Mathieu qui migre depuis quatre années au moment des entrevues, une profonde

difficulté à s'adapter à une normativité changeante. Il n'assume aucun rôle social à l'intérieur de relations qui puisse lui permettre de s'insérer même partiellement dans la société, que ce soit celui de travailleur, d'amoureux, de père de famille ou de locataire de logement. Des échecs se sont manifestés au cours de sa vie lesquels sont devenus des obstacles insurmontables, voire des impossibilités d'intégration. Les migrations de Mathieu sont en lien avec ces difficultés et elles sont devenues, avec le temps, un mode de vie.

En effet, pour Mathieu, les migrations s'inscrivent à la suite de difficultés. D'abord, lorsque que Mathieu demanda de sortir du système de protection de l'enfance à 16 ans, on le plaça en appartement supervisé. Il ne s'y sentait pas bien et il a quitté ce service pour vivre à la rue. Après cette première forme d'échec, quelques années plus tard, alors qu'il vivait à la rue à Montréal, il a vécu une rupture amoureuse avec une amie de cœur. Cette fin de relation a provoqué la perte de liens avec un réseau social plus large qui lui apportait de l'aide. Ces échecs ont été à la source du déclenchement de sa première migration. Isolé, dans une sorte d'impasse, il partit de Montréal pour visiter le Québec puis d'autres provinces canadiennes.

Depuis ce moment, il migre de lieu en lieu. Au cours de ses déplacements, d'autres difficultés se sont manifestées : la consommation de drogue, la perte d'emplois, la perte de confiance, l'impossibilité de voir ses enfants. Pour survivre, il développa des stratégies dont la quête et le *squeegee* et il se plaça en situation de dépendance envers les ressources.

La dimension de *l'insertion à géométrie variable* de la vulnérabilité nous permet de poursuivre notre analyse de la migration comme mode de vie de Mathieu. Celle-ci renseigne à l'effet que l'insertion peut être partielle et temporaire et qu'elle se pose de différentes manières, soit par le travail, le réseau personnel ou social, soit pour des raisons subjectives ou objectives et soit par sa propre volonté ou non. Dans le cas de Mathieu, cette dimension renseigne sur la très grande fragilité de Mathieu alors qu'il se trouve en situation d'absence d'insertion. Depuis sa sortie volontaire du système de protection de l'enfance, hormis des périodes où il a été incarcéré, Mathieu a toujours vécu à la rue. Il n'a ni liens familiaux, ni réseau professionnel. De plus, son dossier judiciaire peut limiter sa capacité à se projeter dans la sphère du travail. Sauf des collègues vivant à la rue et le support que lui apportent les ressources d'aide, il n'a personne sur qui compter.

Le très faible réseau personnel chez Mathieu peut expliquer son instabilité sur le plan de son inscription géographique. D'une part, il favorise l'errance chez Mathieu, soient ces migrations multiples ; n'ayant ni lien, ni support qui puisse le retenir, Mathieu est susceptible de partir lorsqu'un problème survient ou lorsqu'une opportunité se présente. D'autre part, les faibles liens avec les collègues à la rue et les ressources à Montréal favorisent chez Mathieu le déplacement *vers* cette ville pour rechercher un ancrage, de la protection et de l'aide. Cependant, le milieu de la rue dans lequel il vit le fragilise et l'empêche de s'y enraciner.

Finalement, la dimension de l'agir dans la compréhension de la vulnérabilité nous permet de saisir un autre aspect de la vulnérabilité chez Mathieu. Chez lui, on observe d'abord, une sorte de paralysie. En se référant à Roy (2008), citée ci-haut, on peut penser que Mathieu est dans une sorte d'incapacité à transformer sa vie (quitter la vie à la rue et régler son problème de dépendance aux drogues) en raison de manques antérieurs. En effet, Mathieu a vécu de multiples placements institutionnels et, en conséquence, ces ruptures peuvent avoir créé un manque dans le développement d'un lien d'attache. Et ce lien est précisément nécessaire à l'épanouissement et au développement de l'autonomie de l'individu et donc à sa capacité d'être responsable de lui-même et de s'inscrire socialement<sup>15</sup>. On peut avancer qu'il y a, à travers les migrations récurrentes de Mathieu l'espoir de trouver, à chaque fois, un ancrage et, en même temps, on peut observer qu'il y a une répétition des ruptures passées.

Par ailleurs, le rapport à l'agir de Mathieu se perçoit alors qu'il se reconnaît comme « une personne de la rue ». Comme l'indique Roy (2008), cette reconnaissance de la vulnérabilité peut favoriser l'action. En première entrevue, cette identification lui permet d'exprimer différents besoins et de se raconter.

---

<sup>15</sup> Châtel (2008) propose une réflexion qui lie vulnérabilité et intégration comme étant : « [...] deux facettes d'une même exigence, celle de l'autonomie. » (p. 207) Elle y souligne le travail de Robert Castel qui a approché le lien entre vulnérabilité et autonomie et qui parle de la difficulté des personnes démunies à être autonomes. Châtel indique : « [...] Robert Castel] [...] évoque cette injonction contemporaine envers les plus démunis pour qu'ils agissent comme des individus autonomes, injonction qui va " s'appliquer à des individus qui de la liberté connaissent surtout le manque d'attaches, et de l'autonomie l'absence de supports " (Castel, 1995, p. 465). » (Châtel, 2008, p. 207)

Enfin, le rapport à l'agir chez Mathieu se manifeste lors des migrations répétées. La reconnaissance dans sa propre vie d'une situation à changer le conduit à agir. Alors qu'il est placé en situation d'impasse ou de danger, il se déplace. Par exemple, en seconde entrevue, Mathieu explique s'être déplacé de Montréal vers une ressource de désintoxication située en région. Alors que Mathieu y séjourne, il note que cette migration le protège du milieu de la rue et de la consommation qu'il connaît à Montréal. Soulignons qu'avec l'aide qu'il y reçoit, il travaille à développer ses capacités parce qu'il souhaite habiter un logement et occuper un emploi.

L'analyse de la migration comme mode de vie de Mathieu à l'aide des dimensions du concept de vulnérabilité permet de proposer des explications au phénomène de la migration comme mode de vie. Les caractéristiques évoquées chez Mathieu se retrouvent chez les autres personnes étudiées qui migrent à la manière d'un mode de vie.

Chez les personnes qui migrent comme mode de vie, il y a comme dans le cas de Mathieu, une forme de continuité dans l'utilisation de la migration comme moyen d'agir. Ce moyen s'est répété au cours de leur vie pour sortir de situations difficiles. L'utilisation de ce moyen montre que ces personnes possèdent un certain savoir-faire concernant les actions qu'elles doivent déployées pour survivre dans leur nouveau milieu. Ces personnes ont en commun d'être sans famille depuis la naissance ou l'enfance ou en conflit avec celle-ci. Elles ont toutes été placées sous le système de protection de la jeunesse de leur milieu d'origine ou elles ont été adoptées puis rejetées durant leur enfance. Elles ont toutes connu la vie à la rue à leur sortie des systèmes de protection de la jeunesse où lorsqu'elles ont été abandonnées par leur famille adoptive. Elles ont vécu différentes migrations motivées par le besoin de fuite de leur milieu (soit la fugue), le besoin d'éloignement, de protection, de protéger un réseau social, de ressources d'aide, d'ancrage et pour suivre la drogue.

Certaines d'entre elles ont réussi malgré leur fragilité relationnelle à s'insérer par le travail durablement et se sont stabilisées dans un lieu géographique tout en restant dans une forme de dépendance envers les ressources d'aide (Carole, Zach). Cette différence peut être attribuable à leur âge, celle-ci étant de loin plus âgée que les autres. Mais même pour ces

dernières, il semble que leur faible inscription sociale tende à réenclencher la migration comme mode d'action connu durant leur jeunesse alors que leur insertion fait défaut.

Tel que mentionné, parmi les personnes qui se déplacent à la manière d'un mode de vie, certaines se déplacent d'une région précise et une autre, alors que d'autres le font à la manière de nomades urbains, entre diverses régions.

#### 6.2.1. Aller d'une région à l'autre

Premièrement, examinons les cas de Maxime (20 ans) et de Guy (33 ans). Ceux-ci ont en commun de se déplacer principalement d'une région précise à une autre et cette mobilité s'explique de manière similaire. Chacun vit à la rue depuis sa sortie du système de protection de la jeunesse avec des alternances en chambre ou de brefs séjours chez les parents. Malgré leur absence d'insertion, ils ont certains liens qui les solidarisent et qui expliquent leurs mobilités répétées. Entre deux milieux, ils tentent de trouver un ancrage. Lorsqu'un milieu leur devient intenable ou saturé sur le plan du support des réseaux, ils migrent vers l'autre.

D'abord, le cas de Maxime. Celui-ci ne s'adapte pas à la normativité changeante de la société. Il est incapable d'assumer le rôle de travailleur, de conserver un lieu d'habitat privé ou même une place dans un programme d'insertion. Sur le plan de l'insertion, il maintient malgré son conflit avec ses parents, un lien avec ces derniers dans sa région d'origine. Il n'est pas inséré par le travail et il a une scolarité de niveau secondaire IV qui le limite dans ses possibilités d'insertion par le milieu professionnel. Il n'a pas de réseau personnel ou social stable. Sur le plan personnel, Maxime est aux prises avec un problème de jeu pathologique et un problème de comportement et ces deux aspects le limite dans sa capacité à sortir de la vie à la rue et pour son insertion.

Ses déplacements sont générés à chaque fois par une situation d'impasse. Dans sa région, il recherche un ancrage. Là-bas, il tente de s'inscrire par la location de chambre, l'occupation de petits emplois, le recours à des programmes d'insertion et parfois en demandant l'aide de ses parents. Ses retours vers Montréal sont motivés par le conflit avec ses parents, des congédiements, des pertes de logements et le besoin de mieux vivre son homosexualité.

Ses mouvements sont répétés et par rapport à cette situation, le milieu d'origine offre peu de possibilités de rétention puisque d'une part, son lien avec ses parents est conflictuel et d'autre part, sa région est dépourvue en termes de ressources de soutien. À Montréal, le milieu ne semble pas permettre à Maxime de se stabiliser non plus, tant géographiquement que sur le plan relationnel. Dans la métropole, Maxime est placé en situation de dépendance aux ressources et il arrive que cette situation de survie dans cette ville lui soit insupportable. Lorsqu'il refuse l'utilisation de certains refuges et qu'il est exclu d'autres organismes et qu'il dort dehors au froid par exemple, il repart. Il quitte aussi Montréal pour retrouver un certain lien social alors qu'il rend visite à ses parents.

Ensuite, le cas de Guy. Cet individu vit à la rue et est en dépendance face aux ressources depuis douze années. Il n'émet pas de désir de s'insérer par le travail. Il ne s'adapte pas à la normativité changeante de la société. Sur le plan de l'insertion, il est peu inséré. Il n'a pas de lien apparent avec sa famille ni avec un réseau professionnel. De plus, il possède un dossier judiciaire et cela peut le limiter sur le plan de l'insertion ou du désir d'insertion par le travail. Cependant, il a un lien personnel avec un propriétaire de logement qui lui apporte du support. Sur le plan personnel, il est en situation de dépendance aux drogues et à l'alcool. Et il se sent pris, paralysé, par cette fragilité alors qu'il souhaite cesser consommer.

Pour Guy, le déplacement à répétition est devenu un moyen d'action et un mode de vie après avoir reçu par le propriétaire de son logement une référence vers une ressource en désintoxication située en région. Le support de cet homme et l'acceptation de cette aide située en région ont favorisé chez Guy un ancrage entre deux lieux en lien avec son désir de cesser de consommer. Guy affirme, en effet, qu'avant la fréquentation de cette ressource, il était « *nowhere* », perdu. Ainsi, lorsque sa situation de vie à la rue et de consommation de drogue et d'alcool à Montréal l'épuise, il quitte la ville pour cette ressource en désintoxication située en région. Il revient vers Montréal, lorsque le support qu'il trouve dans cette ressource ne lui convient plus et qu'il n'est plus en mesure d'être abstinent face à sa consommation de drogues et d'alcool.

### 6.2.2. Nomadisme urbain et errance

Deuxièmement, examinons les cas d'Olivier, Carole et Zach qui ont en commun, avec Mathieu de se déplacer un peu par errance, de lieu en lieu, comme des nomades urbains à la recherche d'autres choses et de nouveaux réseaux.

D'abord, le cas de Olivier (19 ans). Pour ce jeune individu, comme pour Mathieu, évoqué ci-avant (sect. 6.2.), son instabilité relationnelle vécue depuis l'enfance alors qu'il a connu des placements institutionnels multiples se poursuit. Pour lui, l'adaptation à la normativité changeante est difficile, il vit apparemment à la rue ou en lien avec le milieu de la rue depuis sa sortie du système de protection de la jeunesse. Il n'arrive pas à maintenir un habitat privé de manière stable, il ne conserve pas les petits emplois qu'il occupe, ses relations avec ses amis de cœur sont instables et il n'assume pas son rôle de père de manière soutenue. Sur le plan de l'insertion, il est peu inséré et il est isolé socialement. Il ne garde pas de liens avec sa famille qui puissent lui être un support. Son insertion professionnelle est instable. Il a une scolarité peu élevée de niveau secondaire II et un dossier judiciaire, ces deux éléments le limitent dans sa capacité à trouver un emploi. Hormis des amis vivant à la rue, il n'a pas de réseau personnel. Pour survivre et pour lui assurer des revenus, Olivier a pratiqué des activités criminelles. Depuis près d'un an, il se place ponctuellement en situation de dépendance aux ressources pour voir à ses besoins de base et à ses revenus.

Son mode de vie est marqué par la constante mobilité. Ses migrations ont débuté durant l'enfance alors qu'il a fugué du système de protection de la jeunesse. Depuis, avec des alternances entre le système de protection de la jeunesse et des incarcérations, il se déplace entre diverses régions du Québec. Les motivations de ses mouvements restent vagues. Ce que nous avons pu analyser concerne surtout ses migrations vers Montréal. Celles-ci ont été motivées par le besoin de ressources d'aide alors qu'il n'arrivait plus à s'assurer d'un habitat à la suite de conflits conjugaux ou alors qu'il était isolé socialement. Cependant, il semble que l'aide qu'Olivier y trouve soit insuffisante en termes de support pour le stabiliser et favoriser une insertion plus durable en lien avec son désir de refaire sa vie.

Ensuite, les cas de Carole (50 ans) et Zach (57 ans). Pour ces deux personnes, la migration vers Montréal se réalise après plus de vingt ans de stabilité géographique. Pour chacune,

elle est motivée par la perte ou la menace de perdre un réseau professionnel ou social. Et elle s'inscrit dans un mode de vie marqué par la fragilité personnelle, la difficulté à s'insérer, la dépendance aux ressources sur le long terme et dont fait partie le déplacement de lieu en lieu comme forme d'agir. Ces deux personnes ont connu comme Olivier et Mathieu les migrations multiples durant leur jeunesse en lien avec une absence d'enracinement dans un milieu familial. Ils ont également vécu différents épisodes de vie à la rue.

Voyons d'abord le cas de Carole. Avant son départ, elle vivait de manière stable dans sa région dans un appartement qu'elle partageait avec des colocataires et elle était en situation de dépendance aux ressources. En regard de l'insertion, elle est peu insérée. Sur le plan professionnel, bien qu'elle ait déjà occupé de petits emplois, elle s'est retirée progressivement du marché du travail en rapport avec des problèmes de santé. Sur le plan des réseaux personnels, elle est sans famille et ses relations ont toutes été développées via les ressources d'aide. Celles-ci lui assurent un certain support. Lorsque que son ami Zach, qui a déjà été un amoureux lui annonce son départ, elle décide de le suivre à Montréal pour protéger son lien avec lui. Alors qu'elle s'y retrouve à la rue, sa condition physique fragile l'épuise. Pour survivre, elle se place en situation de dépendance aux ressources. Et elle profite de l'aide de son petit réseau en espérant quitter la vie à la rue : trouver un logement puis un petit travail ou un retour aux études.

Examinons par après le cas de Zach. Celui-ci ne s'adapte que difficilement aux différents rôles sociaux qu'il doit assumer. Sur le plan de son insertion, il est isolé socialement. Durant une longue période de plus d'une trentaine d'années, il avait occupé un travail dans une ressource communautaire pour personne vivant à la rue avec le support d'une intervenante qui l'avait engagé, mais il a pris sa retraite et cette intervenante est maintenant décédée. Hormis cette expérience, ses autres emplois ont été instables. Sur le plan personnel, il est sans famille. Son seul réseau personnel semble être lié aux personnes vivant à la rue. Ainsi, alors qu'il n'a plus de milieu social où s'investir et qu'il est sans réseau supportant, il décide de partir vers Montréal pour obtenir de meilleures conditions de vie. Son milieu d'origine ne le retient plus. Une fois à Montréal, quoiqu'il reçoive une pension de retraite, son absence d'insertion le mène à la rue. Dans ce milieu, sa fragilité sur le plan personnel marquée par sa

dépendance à la drogue et son manque de support le menace de replonger dans la consommation et conséquemment de rester à la rue.

### Conclusion

Les personnes démunies étudiées migrent à l'intérieur du Canada et vers Montréal en recherchant un milieu qui soit plus favorable à leur insertion sociale, même partielle, que celle qu'elles avaient dans leur milieu d'origine. Cependant, leur vulnérabilité sociale les conduit à vivre à la rue à leur arrivée à Montréal, en marge de la société, en situation de dépendance aux ressources et dans une précarité dans l'accès aux ressources matérielles de base comme l'habitat. Pour certaines personnes, cette situation est nouvelle et elles développent alors les habiletés pour survivre dans ce milieu, pour d'autres, elle se présente comme un second épisode ou elle fait partie d'une forme de mode vie. Certaines n'ont jamais connu autre chose que la vie à la rue depuis leur départ des institutions de prise en charge du système de protection de la jeunesse.

La norme sociale d'insertion dans la société est importante pour ces personnes, comme le fait d'avoir accès à un logement privé ou semi-privé, d'occuper un emploi ou de retourner aux études. Cependant, leur vie à la rue tend à les maintenir en situation d'exclusion ou de désaffiliation.

Alors qu'elles vivent à Montréal, elles rencontrent des obstacles objectifs pour s'insérer. Outre la répression dont elles sont l'objet, que nous n'avons qu'évoquée dans le cadre de cette recherche, l'accès aux ressources matérielles comme l'habitat, les revenus et les ressources d'aide comporte des difficultés. Celles-ci peuvent reléguer sans cesse les personnes à la rue et en situation de dépendance aux ressources d'aide.

Sur le plan personnel, le milieu de la rue est marqué par une vie entre collègues dans laquelle la consommation de drogue et les activités criminelles sont présentes. Ces caractéristiques contribuent à retenir les personnes démunies et migrantes dans ce milieu alors qu'elles sont isolées socialement et qu'elles trouvent là leur seul réseau social et qu'elles sont souvent aux prises avec des problèmes de dépendance aux drogues, à l'alcool, au jeu pathologique et au milieu de la criminalité.

Enfin, même si ces personnes sont en marge, en situation de grande vulnérabilité, elles ne sont pas dans l'inaction. Elles bougent, se déplacent, tentent des choses, se débrouillent, par la quête, le petit commerce, la vente de drogue... Même si ces pratiques ne sont pas positivement marquées et dans la normativité sociale, acceptées, les personnes sont dans l'action. Elles cherchent des solutions à leurs problèmes et tentent de s'en sortir. Cela ne s'insère pas nécessairement en fonction des normes sociales, mais elles ne sont pas inactives.

## CONCLUSION

Par cette étude de la migration intérieure de personnes démunies vivant à la rue, nous avons voulu contribuer à la connaissance de ces personnes et de leurs besoins et nous avons tenté de dégager une lecture sociologique de ce phénomène. Nous nous sommes demandé si les conditions de migration fragilisaient les personnes démunies et si la migration constituait une explication ou une conséquence en termes de vulnérabilité. Aussi, avons-nous étudié les parcours de ces personnes migrantes et démunies et leurs différents besoins. Nous nous sommes penchés sur celui d'habitat, son importance, ses différentes formes, ses fonctions, sa formulation sous forme de projet. Nous avons abordé les besoins corporels de base, ceux de revenus, ceux des soins de santé. Pour chacun de ces besoins, nous avons examiné comment les personnes y répondaient et qu'elles étaient les difficultés qu'elles rencontraient. Nous avons aussi étudié quelles étaient leurs raisons de migration.

L'objectif du mémoire était de fournir certaines dimensions explicatives au phénomène des personnes migrantes et démunies qui puissent nourrir la réflexion des praticiens qui interviennent auprès de ces personnes. Nous ne voulions pas faire des propositions d'action.

Notre étude a été menée selon la méthode recherche-action. Les objectifs de terrain ont été développés entre nous et notre terrain d'enquête, la ressource Premier arrêt et la collaboration avec ce partenaire a été assurée autant au niveau de la cueillette de données, du recrutement des candidats à l'entretien, qu'au niveau des discussions ayant trait à l'interprétation des résultats que celui de la diffusion. Notre recherche a pour origine une demande du milieu et celui-ci à travers la discussion avec nous a reformulé, élargi, précisé les objectifs et les modalités de la démarche. Nous avons mené 21 entretiens semi-directifs auprès de 11 usagers migrants de la ressource Premier Arrêt.

Nous avons exploré autour de la proposition de Roy (2008) les dimensions qui construisent la vulnérabilité : normativité changeante, capacité d'agir et insertion à géométrie variable. Nous avons recherché ces trois éléments dans les récits des personnes interviewées et après une description détaillée de leur histoire, de leurs besoins et de leurs raisons de migration, nous avons proposé une lecture empirique de figures de mobilité qui permettent une lecture transversale des récits et une lecture intégrée et qui donne à voir la dimension sociale du phénomène de migration intérieure. Nous avons articulé aux trois conditions évoquées par Roy (2008) les éléments du processus social de vulnérabilisation et non seulement un processus individuel lié à des trajectoires singulières dramatiques certes, mais qui ne peuvent expliquer le phénomène observé.

Nous avons constaté une diversité de déplacements chez les personnes démunies : la fuite, l'éloignement et le mode de vie et les situations de vulnérabilité qui varient en fonction des dimensions suivantes : l'habitat, les ressources d'aide et les besoins. L'habitat est l'élément qui permet aux personnes d'accéder pleinement à l'espace public, au partage d'une citoyenneté commune avec les autres membres de la société et cela comprend, à la fois, des dimensions symboliques, sociales, mais également pratiques. Nous avons pu établir que les difficultés d'accès, pour les personnes démunies, à un habitat abordable et décent est un facteur important de déclenchement des migrations, car il motive la recherche de meilleures conditions de vie. Il concourt aux migrations par fuite, éloignement mais également aux déplacements comme mode de vie, d'une région à l'autre et aux mobilités entre divers lieux, par errance à la manière d'un nomadisme urbain. De plus, nous avons pu dégager, qu'alors que les personnes vivent à la rue, que ce manque d'habitat accentue chaque jour leur fragilité psychologique, morale, physique, leurs problèmes personnels de dépendance (consommation de drogue, d'alcool et jeu) et perturbe leurs relations sociales (perte de réseaux personnels et professionnels). Cette vie à la rue rend les personnes très vulnérables à une diversité de problèmes dont le manque de services de soins, de services sociaux, de services administratifs et rend les rapports difficiles avec les autres membres de la société suscitant parfois du mépris, du rejet ou de la pitié<sup>16</sup>. Également, elle les rend vulnérables à la violence de la rue, à la cri-

---

<sup>16</sup> Nous reprenons en partie des facteurs de vulnérabilité sociale issus d'une classification réalisée par Jonathan Mann que présentent Viviane Châtel dans son article précédemment cité portant sur la

minalité et aussi à la répression policière, à la judiciarisation et à l'incarcération. Les personnes disent avoir besoin d'un habitat (refuge ou autres) mais plus encore d'une chambre ou d'un logement abordable et décent dans un quartier sécuritaire qui puisse leur permettre de répondre à d'autres besoins de base et éventuellement favoriser la réalisation de leur désir d'insertion, de participation à la société par les études, le travail et le loisir.

Comme seconde dimension, les ressources d'aide offrent une variété de services aux personnes démunies comme de l'aide sociale, des refuges, des hébergements à moyen et à long terme, des appartements supervisés, des repas, des banques alimentaires, des comptoirs vestimentaires, des services de douche, de lavoirs, de loisirs, de l'accès à des soins de santé et de services sociaux et de l'aide en matière de toxicomanie, etc. Nous avons pu noter que la présence des ressources d'aide, qu'elles soient en région ou à Montréal, a un effet attractif sur les personnes démunies. D'une part, l'absence de telles ressources dans le lieu d'origine influence les déplacements des personnes vers la ville de Montréal qui possède de nombreux services. D'autre part, la présence dans certaines régions de ressources spécialisées incite des personnes d'origine montréalaise à quitter la métropole vers ces milieux, momentanément ou de manière répétée, pour obtenir des soins, loin de la vie à la rue qu'elles vivaient dans la métropole.

La troisième dimension porte sur les besoins et les difficultés que les personnes éprouvent pour y répondre. Outre le besoin d'habitat, les personnes démunies ont plusieurs autres besoins tout aussi importants. Elles ont des besoins corporels de base (se nourrir, se laver, laver ses vêtements, se reposer, vivre son intimité, dormir et se vêtir). Il leur est nécessaire également de s'assurer de revenus pour répondre à divers besoins. Elles utilisent plusieurs moyens : l'aide sociale, l'emprunt, les dons d'argent, les activités de la rue (la quête, le *squeegee*, la revente et le petit commerce) et différentes sortes d'emplois (travail au noir, pratiques d'activités criminelles, emplois légitimes et pension de retraite). Elles ont aussi des besoins en termes de soins de santé, à court et à long terme. Nous avons vu qu'alors qu'elles

---

vulnérabilité symbolique. Cette auteure souligne que les personnes «sans abri, sans travail et sans ressources» sont très vulnérables et qu'elles additionnent les facteurs de vulnérabilité établis par Jonathan Mann. Elle énumère ces facteurs. (Châtel, 2008, p. 207-208).

vivaient en situation de démunition dans leur région ou à Montréal, elles peinaient à combler ces besoins. Nous avons souligné que les besoins des personnes démunies entre en compétition les uns avec les autres dont ceux liés à la dépendance aux drogues, à l'alcool et au jeu, car elles ne peuvent pas véritablement répondre à leurs besoins puisque leurs moyens sont limités. De plus, nous avons montré que les personnes rencontrent des obstacles liés au manque de connaissance d'abord de l'existence même des ressources et ensuite de leur fonctionnement. Également, nous avons vu qu'elles éprouvent des problèmes en ce qui a trait à l'utilisation des ressources, pour répondre à leurs différents besoins. Les difficultés liées aux ressources sont dues à un manque de coordination entre elles, à la difficulté d'accès, à leurs règles de fonctionnement, au manque de services ou de pratiques adaptées à la situation des personnes démunies et parfois au peu de considération qu'on accorde à ces dernières. Enfin, les personnes vivent des ennuis en rapport avec les autres personnes usagères de ressources comme la peur de leur influence négative, la peur de la proximité, la peur de la violence physique, etc. Ainsi, l'habitat, les ressources, les besoins sont des dimensions importantes dans la compréhension des différentes mobilités et situations de vulnérabilité des personnes démunies.

Finalement, cette étude sur le phénomène des personnes migrantes démunies et vivant à la rue renseigne sur la société dans laquelle nous vivons. Les inégalités sociales et les différents parcours de ces personnes portent l'empreinte de la vulnérabilité et exige une meilleure compréhension de ces situations afin d'obtenir de meilleurs résultats quant à l'intégration de ces personnes.

## RÉFÉRENCES

- Baudot, Henri-Charles. 2000. « Premier arrêt : une approche de réseau (Résumé) ». In *Mythe, Contraintes et pratique : Actes du colloque du Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI)* (Montréal, 9 juin 2000). Coll. Documents du Cri. Version numérique, site Web : <https://depot.erudit.org/id/000783dd>.
- Châtel, Vivianne. 2008. « Au-delà de la vulnérabilité sociale, la vulnérabilité symbolique ». In *Penser la vulnérabilité : Visages de la fragilisation du social*, sous la dir. de Vivianne Châtel et Shirley Roy, p. 201-240. Québec (Qué.) : Presses de l'Université du Québec.
- Le Nouveau Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, éd. 2010.
- Fontan, Jean-Marc, et Simon Laflamme. 1990. « La méthodologie sociologique ». In *Initiation thématique à la sociologie*, sous la dir. de Jean Lafontant, p. 443-477. Saint-Boniface (Man.) : Éditions des plaines.
- Goyette, Gabriel, et Michelle Lesard-Hébert. 1987. *La recherche-action : Ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*. Sillery : Presses de l'université du Québec, 204 p.
- Laberge, Danielle, et Shirley Roy. 2001. « Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public ». *Sociologie et société*, vol. 33, no 2, p. 115-131. Version numérique, site Web : <http://id.erudit.org/iderudit/008314ar>.
- Lemétayer, Fanny. 1992. « Les squeegees du centre-ville de Montréal : en quête de reconnaissance sociale et d'estime de soi ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 152 p.
- Pirès, Alvaro P. 1997. « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique ». In *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de Jean Poupart et al., p. 113-169. Montréal (Qué.) : Gaëtan Morin.
- Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, site Web : [www.mess.gouv.qc.ca](http://www.mess.gouv.qc.ca).
- Rhéaume, Jacques. 1982. « La recherche-action : un nouveau mode de savoir ? ». *Sociologie et société*, vol. 14, no 1, p. 43-51. Version numérique, site Web : <http://id.erudit.org/iderudit/006775ar>.

Rozier, Marielle. 2000. « La question des besoins dans le champ de l'itinérance », *Document de travail*, sous la dir. de Danielle Laberge. 14 p. Montréal : Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI), Université du Québec à Montréal. 14p.

Roy, Shirley, Daphné Morin, Fanny Lemétayer, et Carolyne Grimard (dir. publ.). 2006. *Itinérance et accès aux services : problèmes et enjeux*. s. l. :Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, Université du Québec à Montréal, 179p.

Roy, Shirley. 2008. « De l'exclusion à la vulnérabilité ». In *Penser la vulnérabilité : Visages de la fragilisation du social*, sous la dir. de Vivianne Châtel et Shirley Roy, p.13-34. Québec (Qué.) : Presses de l'Université du Québec.

Sanfilippo, Matteo. 2002. « L'histoire nationale et la question migratoire, en Europe occidentale ». In *Les parcours de l'histoire : Hommage à Yves Roby*, sous la dir. de Yves Frenette, Martin Pâquet, et Jean Lamarre, p. 59-91. Coll. « Culture française d'Amérique », s.l. : Les presses de l'Université Laval. Version numérique, site Web : [www.erudit.org/livre/CEFAN/2002-2/000609co.pdf](http://www.erudit.org/livre/CEFAN/2002-2/000609co.pdf).

Sutherland, Anne. 2005. « First Stop Targets Vulnerable Runaways: Booth at Bus Station Offers Advice, Contacts». *Gazette*, 20 octobre, p. A11.

YMCA du Québec, site Web : [http://www.ymcaquebec.org/fr/communautaires/premier\\_arret/](http://www.ymcaquebec.org/fr/communautaires/premier_arret/).

YMCA du Québec, Programme Premier arrêt. 2008. *Bilan annuel de Premier arrêt*, Montréal.

YMCA du Québec, Programme Premier arrêt. 2007. *Notes de Journée d'étude du 21 août*, Montréal. 1p.